

Les impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences de la branche du sport au sein de l'économie sociale et solidaire

Octobre 2025

Rapport d'étude

OBJECTIF
TRANSITIONS
2025

EMPLOYEURS
DE L'ESS :
ACTEURS DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

pluricité
GROUPE

 SPORT 1.5

 MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

 IDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

 aFDas



SOMMAIRE

1.	Rappel sur la démarche, la méthode	3
2.	Eléments de cadrage, de contexte / la transition écologique et la branche du sport dans l'ESS : enjeux et défis	30
3.	Les structures ESS du sport face à la transition environnementale	45
4.	La transition écologique et son impact sur les activités, les métiers et les compétences	68
5.	Les enjeux repérés en matière de formation	110
6.	Les perspectives de transformation et leur accompagnement – Vers un plan d'action	141
7.	Annexes	164
8.	En résumé	188

1

Rappel sur la démarche et la méthode

- > *Rappel du contexte de la mission*
- > *Spécificités de la branche du sport dans l'ESS*
- > *Finalité de l'étude et méthodologie mise en place*



1

Rappel sur la démarche et la méthode

1.1 Rappel du contexte de la mission

+ A propos de la Transition Ecologique et Environnementale (TEE)

- » La transition vers un modèle durable nécessite une transformation profonde des secteurs les plus émetteurs, ainsi qu'une évolution de nos modes de vie. Des phénomènes tels que le réchauffement climatique, l'augmentation des événements météorologiques extrêmes et l'épuisement des ressources naturelles soulignent l'urgence d'agir.
- » Les défis sont nombreux : décarbonation, protection de la biodiversité, gestion des ressources limitées, réduction des inégalités sociales et adaptation des territoires.
- » Un éventail de dimensions doit être pris en compte et rappelle la complexité du sujet :
 - + Dimension technique / scientifique
 - + Dimension politique (stratégie, arbitrage / priorité, moyens, inégalités)
 - + Dimension réglementaire (engagements, obligations légales, règles d'usage, consignes)
 - + Dimension systémique (pluri-acteurs, pluri-échelles, pluri-sujets... tous interconnectés / interdépendants)
 - + Dimension sociétale (évolution des attentes) et locale (comme échelle de mise en œuvre)
 - + Dimension individuelle et collective
 - + Dimension temporelle (quotidien, urgence, long terme)
 - + Dimension économique
 - + ...

+ A propos de l'économie sociale et solidaire (ESS), une économie ancrée dans le réel et dans les territoires

» L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mouvement social et économique qui propose une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, et de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets.

L'ESS se caractérise par une manière différente d'entreprendre et vise à promouvoir des formes d'entreprises qui privilégient le service rendu avant le profit, tout en étant de véritables acteurs économiques. Bénéficiant d'un cadre redéfini et précisé par la Loi ESS de 2014, « l'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé ». Associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales et solidaires, parce qu'elles concilient objectifs sociaux et activités économiques, relèvent du vaste champ de l'économie sociale et solidaire et partagent des **principes communs** qui les unissent au-delà de la diversité de leurs statuts :

- + Un but poursuivi, autre que le partage des bénéfices ;
- + Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations, définie et organisée par les statuts ;
- + Des bénéfices majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
- + L'impartageabilité des réserves obligatoires ;
- + Pour les sociétés commerciales : la poursuite d'un objectif d'utilité sociale et un encadrement de la répartition des bénéfices distribuables.



L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité, de production, de transformation, de distribution, de consommation de biens ou de services, d'agriculture, de loisirs, etc. Elle contribue à la production de richesses, à l'emploi, au lien social, à l'innovation sociale et organisationnelle et à la réponse aux besoins sociaux.

Elle contribue également pleinement à l'économie de proximité et au développement des territoires, forte des 222 300 établissements employeurs et 2,4 millions de salariés qu'elle représente. L'ESS c'est 10,5 % de l'emploi total en France, et 14% de l'emploi privé. Elle contribue à la création comme au développement de nombreux emplois de proximité, caractérisés par leur finalité sociale et leur ancrage territorial. Historiquement, son implantation dans les secteurs liés à la continuité et à l'appui de l'intérêt général est très forte, c'est notamment le cas de la culture, de l'éducation, de la santé, ou encore du secteur sportif qui concerne la présente mission.

+ A propos de la place des associations sportives et leur rôle face aux grands enjeux de la société

La majorité des acteurs des secteurs jeunesse et sport sont des associations, **faisant du mouvement sportif le premier réseau associatif de France**. Parmi elles, on compte 120 fédérations sportives, chargées de la gestion et du développement de leurs disciplines respectives. Certaines, dotées d'une délégation ou d'une affinité spécifique, portent également des politiques sociales. En tout, **24 % des associations françaises relèvent du domaine sportif**, ce qui en fait un secteur incontournable. De plus, de nombreuses associations, bien que centrées sur d'autres activités comme les loisirs ou l'enseignement, intègrent également des pratiques sportives dans leur offre.

Le secteur du sport joue un rôle structurant au sein de l'économie, en combinant impact social, éducatif et territorial. Il constitue un pilier essentiel de l'économie sociale et solidaire. Mais au-delà de son poids associatif, le sport véhicule des valeurs fondamentales telles que l'égalité des chances, la lutte contre la discrimination et la cohésion sociale.

Rappelons que sur le plan économique, le sport représente **2,6 % du PIB français en 2023**, selon une étude du groupe BPCE. Il emploie près de 450 000 personnes, principalement dans l'enseignement, le commerce et la gestion d'équipements. En parallèle des entreprises privées, la France compte plus de 360 000 associations sportives, dont seules 14,5 % sont employeuses. Ces structures génèrent 4,6 % des emplois salariés du domaine associatif, mais fonctionnent majoritairement grâce au bénévolat, en particulier les plus petites.

Ces dernières années, le sport apparaît de plus comme une réponse possible à de nombreux enjeux de la société : à titre d'illustration, les secteurs du sport et de la santé se rapprochent et se structurent. Promouvoir l'activité physique et sportive (APS) comme un élément déterminant du bien-être et de la santé tout au long de la vie est une ambition

affichée des politiques publiques ; le sport est perçu comme un levier important de **lutte contre les fractures territoriales et les inégalités sociales** auxquelles les habitants de certains territoires (en particulier dans les quartiers prioritaires de la ville et les zones rurales) sont particulièrement exposés.

En raison de son poids dans l'économie et de sa visibilité médiatique, **le secteur du sport a également une responsabilité importante et un devoir d'exemplarité vis-à-vis de l'environnement**. C'est pour cette raison qu'un plan de sobriété énergétique du sport a été lancé le 13 octobre 2022. Il détaille l'objectif de **réduire les consommations d'énergie du sport de 10 % d'ici 2024 et de 50 % d'ici 2040**. Pour y parvenir, une série de mesures très concrètes sont envisagées : baisser le chauffage de 2 degrés dans les infrastructures sportives, limiter strictement l'usage de la climatisation, réduire de 10 % la luminothérapie des pelouses, etc.

Face aux défis environnementaux et aux cadres législatifs tels que la loi Climat et Résilience, la Stratégie nationale bas carbone ou le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du Sport, les structures de l'ESS doivent repenser leurs modèles et pratiques. **Cette transition, cruciale dans un secteur à forte empreinte territoriale, implique une adaptation rapide des compétences et des modes de fonctionnement.**

Le projet « Objectifs Transitions 2025 », piloté par l'UDES en collaboration avec l'État, l'AFDAS et d'autres partenaires, vise à accompagner cette transformation. L'une des étapes clés est le diagnostic d'impact sur les métiers et compétences du secteur sportif, afin d'anticiper et de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux.

+

Une démarche nécessaire, s'inscrivant dans un mouvement en plein essor

» Afin de renforcer la prise en compte environnementale dans le monde du sport, une **démarche sur les impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences de la branche du sport au sein de l'économie sociale et solidaire** a été lancée. Le sujet n'est pas nouveau, et s'inscrit dans un contexte marqué par des défis environnementaux prégnants et une urgence grandissante d'agir et de s'adapter rapidement. **Cette démarche intervient dans un cadre législatif en évolution, et aux côtés de nombreuses initiatives, mises en place afin de comprendre, cartographier et répondre aux enjeux de la transition écologique et environnementale (TEE), et notamment de :**

- + L'**EDEC Objectifs Transitions 2025** qui joue un rôle fort en intégrant la dimension écologique dans les politiques de branche, en renforçant les compétences des travailleurs pour les préparer aux métiers de demain.
- + Le **Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)** qui soutient cette dynamique par un investissement massif dans la formation, indispensable pour anticiper et accompagner les évolutions professionnelles nécessaires à une économie durable.
- + La **Loi Climat et Résilience** qui établit un cadre juridique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître la résilience de la société face au changement climatique, notamment via l'amélioration énergétique des bâtiments et le soutien aux mobilités durables.
- + Le **PNACC Sport** qui adapte le secteur sportif aux impacts du changement climatique, promouvant des pratiques résilientes et durables, essentielles pour préserver les bienfaits du sport dans ce nouveau contexte environnemental.

Par ailleurs, de nombreuses études ont également travaillé et enrichi ce sujet, telles que :

- + Le rapport interindustriel de l'**Observatoire Compétences Industries OPCO 2i** sur l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie.
- + La **Stratégie emplois et compétences pour la planification écologique (2024)** de France Nation Verte.
- + La **cartographie prospective des métiers et compétences dans le secteur du sport** de l'AFDAS.
- + Le rapport du PRNSN sur la **Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs nautiques**.
- + Le **plan de sobriété énergétique du sport** du ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques.
- + Le rapport **Former les actifs pour la transition écologique** de The Shift Project.
- + Le rapport d'Uniformation « **Impact de la transition écologique dans l'insertion par l'activité économique** ».

+ Focus sur l'EDEC « Objectifs Transitions 2025 », socle de la démarche

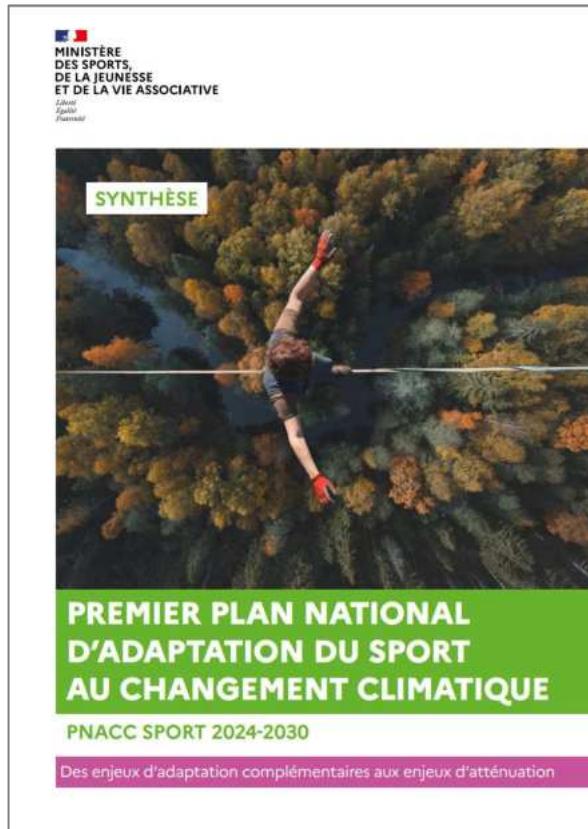
» L'EDEC, ou **Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences**, est un outil d'action publique qui vise à intégrer des thématiques importantes, comme la transition écologique, dans les politiques de branche. L'objectif de cet instrument est de promouvoir un dialogue entre les branches professionnelles et l'État, en se concentrant sur les besoins de formation et de certification des travailleurs, et en identifiant les métiers en transformation ou en déclin. Il vise à sécuriser les parcours professionnels en renforçant les compétences et en facilitant la mobilité vers les métiers d'avenir. Cela inclut la mise à jour régulière des réglementations et la sensibilisation des structures pour qu'elles comprennent l'importance de s'engager dans cette transition.



- + En ce qui concerne la transition écologique, **l'EDEC « Objectif Transitions 2025 - Employeurs de l'ESS : Acteurs de la Transition Écologique » encourage les branches professionnelles à porter une attention particulière à ce sujet en réponse aux préoccupations de l'État et des branches elles-mêmes**. Il s'agit de favoriser une compréhension approfondie et continue de la transition écologique et de ses impacts sur les différents secteurs, tout en introduisant des réflexions et des solutions concrètes pour s'adapter et évoluer.
- + **Cet EDEC, piloté par l'UDES, vise à équiper les employeurs et secteurs de l'ESS pour adapter leurs modèles aux objectifs de transition écologique définis par l'État. Ce projet cible les employeurs de l'ESS, comprenant les présidents, les bénévoles de bureau des structures associatives, coopératives, mutualistes, ainsi que les dirigeants salariés et cadres supérieurs.**

+ Focus sur le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

» Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) est une initiative stratégique mise en place par le gouvernement français pour préparer le pays aux défis croissants induits par le changement climatique. Ce plan ambitieux est conçu pour renforcer la résilience de la société française, en identifiant et en atténuant les vulnérabilités liées aux conditions climatiques changeantes.



- + L'un des objectifs principaux du PNACC est de réaliser une **évaluation approfondie des vulnérabilités climatiques dans divers secteurs**, afin de mieux cibler les actions d'adaptation nécessaires. Le plan intègre diverses stratégies sectorielles, touchant des domaines tels que le **sport** (cf. le PNACC Sport), l'agriculture, la santé, les infrastructures, la gestion de l'eau, la biodiversité et le tourisme. Pour chaque secteur, le PNACC propose des actions spécifiques, comme l'adaptation des infrastructures pour résister aux conditions climatiques extrêmes, et la protection des écosystèmes naturels.
- + Le **PNACC Sport**, est un document stratégique visant à identifier les mesures nécessaires pour adapter les pratiques sportives en France métropolitaine au changement climatique d'ici 2030. Conformément à la trajectoire de réchauffement fixée par le gouvernement, le plan prévoit des augmentations de température de +2°C en 2030, +2,7°C en 2050, et +4°C en 2100. Ce plan couvre toutes les pratiques sportives, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, et prend en compte les conséquences physiques directes et indirectes du changement climatique sur les disciplines, les infrastructures et les événements sportifs. La méthodologie du PNACC Sport comprend plusieurs étapes, dont l'identification des enjeux par discipline, la construction d'un panorama des conséquences climatiques, une consultation publique, et la priorisation des mesures d'adaptation, pour finalement formaliser le plan d'action.

+ Focus sur la loi « Climat et Résilience » de 2021

» La loi "Climat et Résilience" est une législation française adoptée en 2021, visant à renforcer la lutte contre le changement climatique et à améliorer la résilience de la société face à ses effets. Elle découle de la Convention Citoyenne pour le Climat et comprend plusieurs volets importants, parmi lesquels :

- + La loi vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en encourageant la transition vers des sources d'énergie renouvelables et en réduisant l'utilisation des énergies fossiles.
- + Elle fixe de nouvelles normes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, notamment en interdisant la location de "passoires thermiques" d'ici 2028.
- + La loi encourage le développement des transports durables et vise à réduire l'empreinte carbone des déplacements, en favorisant les mobilités douces et les transports en commun.
- + L'un des objectifs est de modifier les modes de consommation et de production pour les rendre plus respectueux de l'environnement, en introduisant des mesures comme l'interdiction de certaines publicités pour des produits polluants.
- + La loi comprend des actions pour protéger les espaces naturels et la biodiversité, ainsi que pour lutter contre l'artificialisation des sols.
- + Elle prône également l'éducation et la sensibilisation à la transition écologique, afin de préparer et accompagner les citoyens aux défis environnementaux.
- + La loi inclut des mesures pour renforcer la protection judiciaire de l'environnement, en prévoyant la création d'un délit d'écocide pour les atteintes graves à l'environnement.



+ Focus sur le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

» **Le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)** est une initiative stratégique déployée pour relever les défis de la transition écologique et numérique en renforçant les compétences professionnelles en France. Ce plan ambitieux vise à adapter l'économie aux évolutions rapides du marché du travail et à anticiper les besoins futurs.

Les Objectifs du PIC sont notamment de :

- + Financer des actions visant à développer les compétences des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et des jeunes sans qualification, dont notamment les personnes en situation de handicap et les personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR). ;
- + Répondre aux besoins de recrutement des entreprises, notamment pour des métiers en tension ;
- + Contribuer à la transformation des compétences : qualification de la main d'œuvre pour répondre aux évolutions de compétences, en lien notamment avec la transformation numérique et la transition écologique.

Le PIC comporte 3 niveaux d'intervention :

- + Une mise en œuvre en régions dans le cadre de *Pactes pluriannuels d'investissement dans les compétences* ;
- + Le lancement ou l'intensification d'actions nationales orientées dans l'accompagnement dans l'emploi des publics fragiles et le soutien aux enjeux de transformation des métiers ;
- + Le lancement d'appels à projets nationaux pour innover et transformer par l'expérimentation.

Le PIC ambitionne de réduire les déséquilibres du marché du travail en fournissant une main-d'œuvre qualifiée et adaptable, capable de contribuer efficacement aux transitions économique et sociétale en cours.



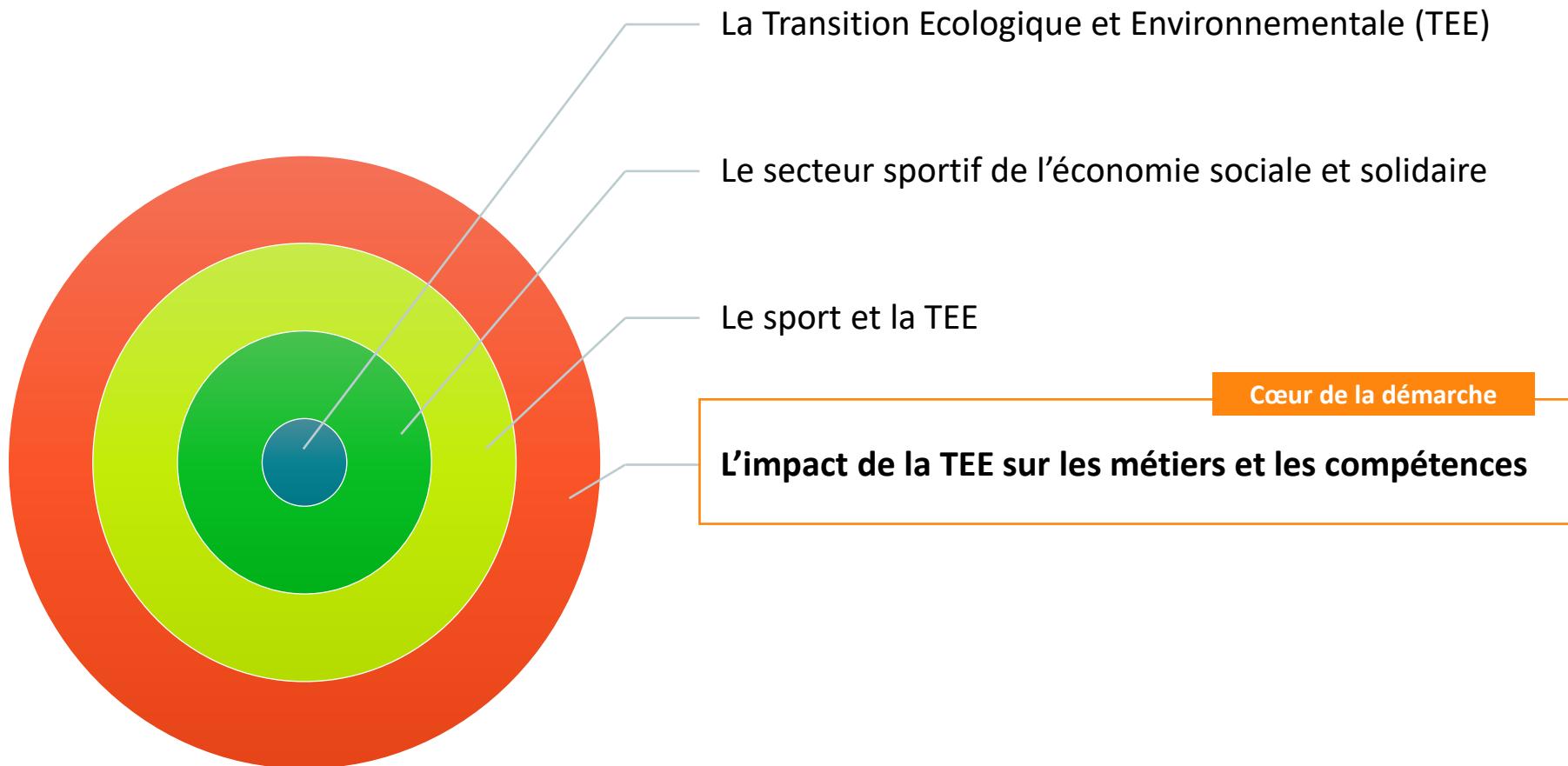


1

Rappel sur la démarche et la méthode

1.2 Spécificités de la branche du sport dans l'ESS

- + La mise en perspective de l'**impact de la TEE sur les métiers et les compétences**, s'inscrivant dans un contexte plus large
-

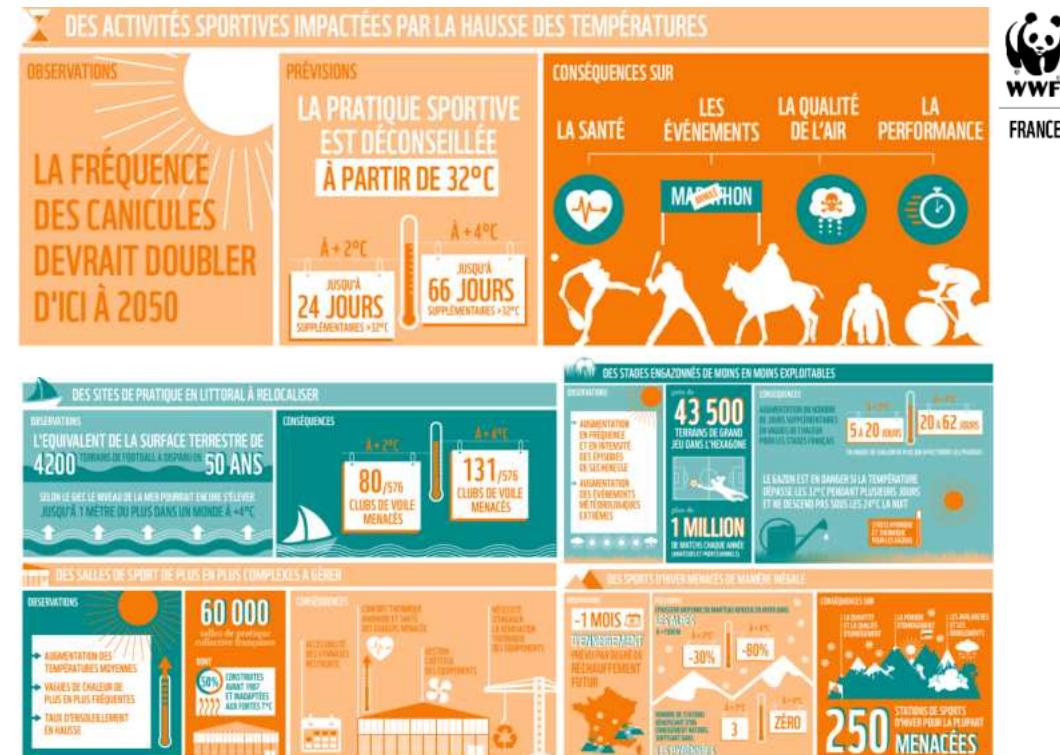


+ La question du dérèglement climatique et du sport

» Le monde du sport, comme la plupart des activités humaines, est à la fois co-responsable et victime du dérèglement climatique.

- + Face à l'urgence d'agir, le sport doit nécessairement réduire ses impacts négatifs. Selon le type de pratique et sa localisation, les impacts sont multiples : le transport, l'alimentation, les aménagements et constructions, l'extraction des matières premières, l'utilisation de ressources en eau et en énergie, la production de déchets, le numérique, le rejet de produits dangereux ou encore le dérangement sur les sites naturels. D'un autre côté, les impacts positifs du sport sont nombreux et ne sont plus à démontrer (santé, cohésion sociale, etc.). L'enjeu pour les acteurs du sport est d'arriver à préserver ces bénéfices du sport sur la société y compris en matière de transition écologique, tout en minimisant l'impact du sport sur l'environnement.
- + De plus, le sport est fortement vulnérable aux conséquences du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité. Dans un scénario de dérèglement climatique à +4°, les Français pourraient perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive par an à cause de températures trop élevées. Ce même scénario, de +4°, anticipe également des vagues de chaleur supplémentaires, davantage de sécheresse, une hausse du niveau de la mer, etc. ce qui entraînera de multiples conséquences sur l'organisation du sport : complexités techniques et opérationnelles pour entretenir les terrains engazonnés, délocalisation de certains clubs et pratiques, adaptation des calendriers d'entraînements et de compétitions, défis logistiques pour organiser la pratique en fonction des aléas climatiques, etc.
- + Ce double défi, d'atténuation et d'adaptation, sera nécessairement porté par les acteurs du sport. Sensibilisation, développement d'expertise, meilleure prise en compte de ces enjeux, suivi et reporting RSE, études de vulnérabilité, mesures d'adaptation, etc. ces enjeux devront être portés par les opérationnels au cœur des instances sportives. Les métiers du sport devront nécessairement intégrer ces composantes.

« DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : LE MONDE DU SPORT À +2°C ET +4°C » -
Rapport du WWF France de 2021



+ Le secteur sportif de l'économie sociale et solidaire (ESS) (1)

- » **Le mouvement sportif est le premier mouvement associatif français : 24 % des associations relèvent du domaine du sport.** Ce rapport d'1/4 est d'autant plus important que de nombreuses associations dont le cœur d'activité ne relève pas du sport, par exemple les loisirs ou l'enseignement, proposent également une offre d'activités sportives.
- » La France compte plus de **360 000 associations sportives en activité*** avec :
 - + Une majorité qui fonctionne (en grande partie) grâce au bénévolat, en particulier les plus petites : avec une estimation à plus de 3,5 millions le nombre de bénévoles dans les associations sportives, le sport est le secteur qui regroupe le plus de bénévoles
 - + Seule **une association sportive sur 7 est employeuse** (14,5 % / 44 200 structures), une tendance à la hausse (35 900 en 2013)
- » En 2021, le « sport associatif » compte **84 000 salariés** (en cycle de reprise**, représentant 51% env. des effectifs salariés du secteur sportif privé), dans des emplois caractérisés par la part de CDD, le temps partiel (35%) et une forte part d'hommes (66% des salariés).
 - + A noter qu'à l'échelle du secteur sport on dénombre 65 600 travailleurs non-salariés (2021).
- » Au-delà des financements publics, les associations ont environ **40 % de revenus privés** (cotisation des adhérents)
- » Au-delà des chiffres, l'AVISE indique dans ses communications que « *le sport est reconnu pour véhiculer des valeurs telles que l'égalité des chances, le refus de la discrimination, la cohésion et le lien social, qui font partie de l'identité de l'économie sociale et solidaire* ».

*Ce chiffre issu d'un rapport de l'INJEP publié en 2019 est à mettre en rapport avec les chiffres clés de la vie associative 2023 toujours de l'INJEP (plutôt 325 000 associations concernées) ou les chiffres clés du sport en 2023, de l'INJEP encore (304 800 associations concernées).

**Cycle de reprise, avec une hausse par rapport à 2020 (80 000) sans avoir retrouvé le niveau d'avant COVID (87 000 en 2019).

+ Le secteur sportif de l'économie sociale et solidaire (ESS) (2)



+ Le sport : un secteur et des métiers en constante évolution, en lien avec les enjeux de la transition écologique

» On assiste ces dernières années à une évolution croissante du secteur du sport. La complexification du contexte socio-économique, la diversification des acteurs intervenant dans le champ sportif, la multiplication des exigences en matière de pratiques sont les raisons principales qui incitent les associations sportives à se structurer, s'adapter et se développer.

La branche du sport dans l'ESS présente des spécificités et des enjeux qui en font un secteur clé pour la transition écologique. Quatre enjeux paraissent particulièrement importants :

1. La diversité des acteurs et des structures

2. L'évolution des pratiques et des besoins

3. Le rôle social et territorial

4. Le déficit de formation et d'outils

1. Les associations sportives, souvent de petite taille, sont ancrées dans les territoires et dépendent de financements publics ou privés limités ainsi que de la mise à disposition et de l'entretien des équipements par les collectivités. **Leur capacité à intégrer la transition écologique repose sur des soutiens adaptés, notamment en termes de formation et de structuration, ainsi que sur l'engagement des collectivités à leurs côtés.** Aujourd'hui, alors que les soutiens publics se raréfient, que la commande publique est entachée de suspicion sur les résultats voire sur la réalité des engagements des acteurs, et que certaines collectivités interviennent parfois de manière intrusive dans les projets associatifs, *comment assurer aux structures sportives les moyens nécessaires pour mener à bien leur transition écologique ? Quelles formes de coopération et de financements innovants pourraient être mises en place pour garantir leur pérennité tout en renforçant leur engagement environnemental ?*
2. Les enjeux de réduction des émissions carbone, d'éco-conception d'événements sportifs et de gestion durable des équipements impactent directement les compétences requises, allant de la logistique au management. *Comment anticiper et intégrer ces nouvelles exigences dans la formation des professionnels du sport ? Quels outils et dispositifs peuvent être développés pour accompagner cette évolution et garantir une montée en compétences adaptée aux défis environnementaux ?*
3. Ces structures ne se contentent pas d'offrir des activités physiques. Elles jouent un rôle crucial en matière d'éducation à l'environnement, de cohésion sociale et d'innovation locale, leur conférant une responsabilité renforcée dans l'accompagnement des transitions écologiques au bénéfice des territoires. *Comment mieux reconnaître et valoriser cet engagement ? Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour renforcer leur rôle dans la sensibilisation et l'éducation aux enjeux climatiques auprès des publics qu'elles accueillent ?*
4. La cartographie actuelle des métiers, bien qu'utile, reste insuffisante pour anticiper les mutations en cours. Les organismes de formation peinent encore à proposer des parcours adaptés aux nouveaux besoins en compétences liés à la transition écologique. *Comment améliorer l'offre de formation et son adéquation avec les réalités du terrain ? Quelles stratégies de coopération entre institutions, associations et entreprises du secteur pourraient permettre d'anticiper efficacement les évolutions à venir ?*

+ Le sport au sein d'un contexte réglementaire et politique en pleine transformation

Entrée générale

- » Loi Grenelle II (2010) / Loi pour la transition énergétique et la croissance verte (2015) / Intégration au code de l'environnement (2018) / Décret "tertiaire" (2019)
- » **Loi d'orientation des mobilités (2019)** : zones à faibles émissions & certificat Crit'Air
- » **Loi AGEC (2020)**
- » **Filière Responsabilité élargie du producteur des Articles de Sport et de Loisir (2022)**
- » **Plan de sobriété énergétique du sport (2022)**
- » **Plan national d'adaptation au changement climatique du sport (2024)**
- » **Charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports, etc.**

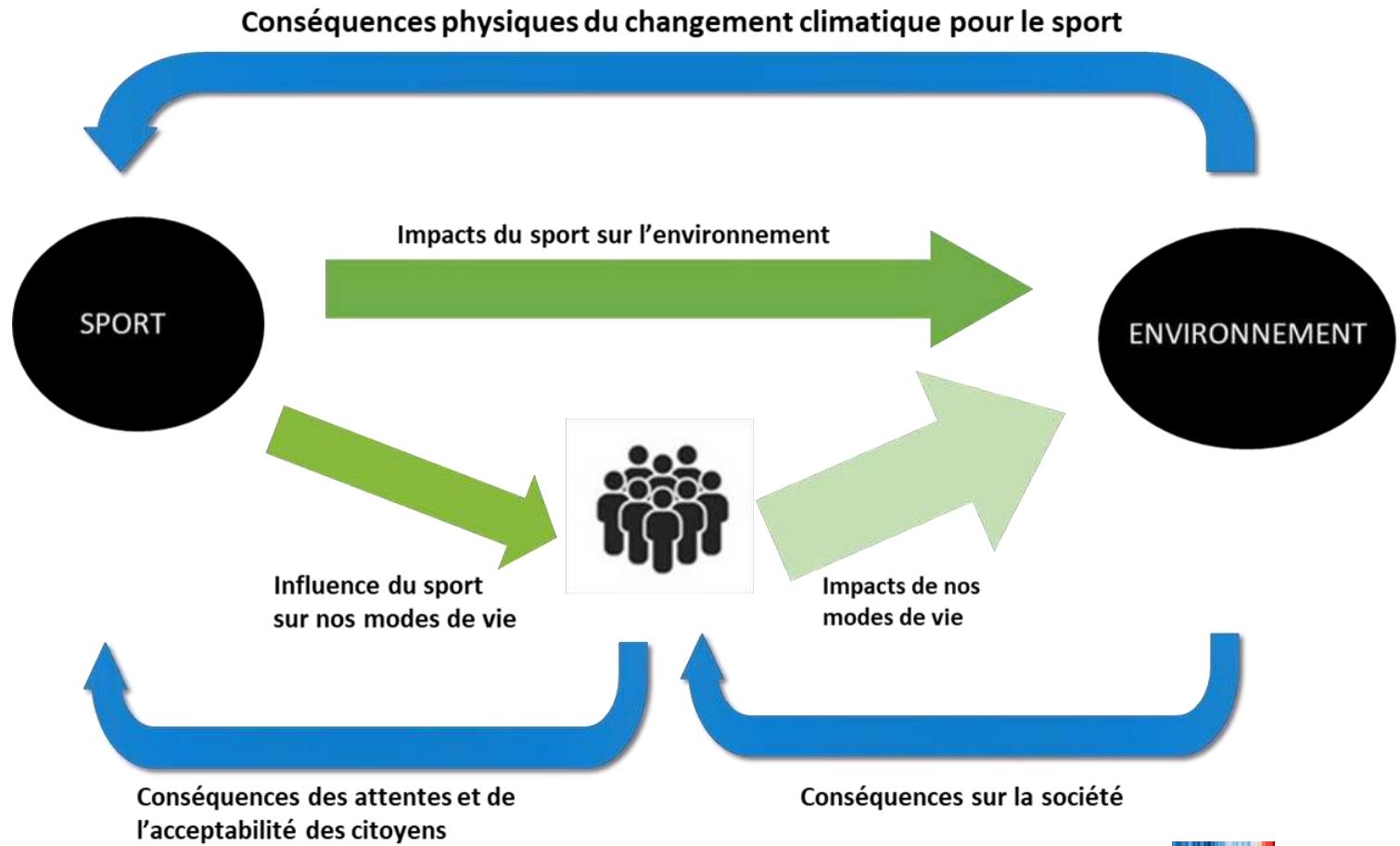
Sur le sport

- » Capacité à mesurer les impacts générés (carbone, biodiversité, consommations en ressources, etc.)
- » Capacité à suivre des indicateurs et les remonter
- » Capacité à mettre en place des actions d'atténuation : plan de mobilité, récupération et recyclage du matériel, sobriété énergétique, alimentation responsable
- » Capacité à conduire le changement pour s'adapter aux nouvelles réglementations (ex. Suppression des bouteilles en plastique)
- » Capacité à comprendre et intégrer les réglementations (ex. Complexité de la filière REP)
- » Capacité à s'adapter pour continuer à rendre possible la pratique
- » Capacité à être essentiel aux seins des politiques publiques
- » Etc.

+ Le sport et la TEE (1)

- » Ce schéma illustre les interactions réciproques entre sport, environnement et société dans une perspective de transition écologique.
- + Sport → Environnement (flèche verte) : la pratique sportive influence l'environnement, notamment par son empreinte écologique (consommation d'énergie, déchets, déplacements, artificialisation des espaces).
 - + Environnement → Sport (flèche bleue de retour) : en retour, l'environnement conditionne la pratique sportive (disponibilité des espaces naturels, qualité de l'air, climat, biodiversité, infrastructures durables).
 - + Sport ↔ Société (flèches vertes obliques) : la société bénéficie des bienfaits du sport (santé, cohésion sociale, éducation) mais elle en fixe aussi les règles et orientations (modèles de consommation, organisation des événements, politiques publiques).
 - + Environnement ↔ Société (flèches bleues obliques) : la société agit sur l'environnement par ses choix collectifs (urbanisation, gestion des ressources, politiques écologiques), tandis que l'environnement impose des contraintes et oriente les comportements sociaux.

La transition écologique dans le sport ne peut pas être pensée de façon isolée : elle implique un équilibre entre pratiques sportives, préservation environnementale et bénéfices sociétaux, avec des ajustements constants entre ces trois dimensions.



Source : **SPORT 1.5**

+ Le sport et la TEE (2) – Un sujet travaillé mais encore peu ou pas sous l'angle des métiers

» Si la TEE est un processus pour engendrer une nouvelle façon de produire, de commercer, de consommer, de travailler et de vivre ensemble, appliquée au sport elle pourrait être un processus pour engendrer de nouvelles façons de pratiquer, d'enseigner, d'organiser, de consommer, de vivre et de penser le sport, dans le respect des équilibres écologiques, du vivant et des solidarités sociales, impliquant de repenser les pratiques (équipement, transport, gestion des ressources), les modèles d'apprentissage (formations, éducateurs), l'organisation des manifestations (sobriété, inclusion, impact local), mais aussi les valeurs que le sport transmet voire les modes de gouvernance dans les structures sportives.

» Face à la réalité du sujet de la transition écologique dans le sport

Illustration avec la frise
des moments clés



- + Une réflexion qui n'apparaît pas nouvelle ;
- + Des cadres d'actions identifiables à plusieurs niveaux : plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique PNACC Sport, projet LIFE, chargés de mission dédiés dans plusieurs organisations (min Sport, PNR...),...
- + Des chantiers engagés (travaux, études, évènements...).

» Mais un angle mort de la réflexion du point de vue des métiers et des compétences ?



A titre d'exemple, la cartographie des métiers n'identifie pas ou peu le sujet : la transition écologique n'est pas pointée parmi les mutations en cours, elle est approchée via la une notion de « hausse des obligations réglementaires » en matière d'environnement et des « normes écologiques ».

+ Le sport et la TEE (3) – Essai de traduction sous divers prismes

Le climat (carbone et émissions de GES)

- Dans le sport, enjeu de mobilité sur les rencontres sportives, enjeu d'infrastructure et enjeu d'alimentation

La biodiversité et les écosystèmes

- Dans le sport, enjeu d'adaptation des pratiques de sport pratiqués en plein-air (sport de pleine nature, golf...)

La gestion des ressources naturelles (eau), la sobriété énergétique et les énergies renouvelables

- Dans le sport, enjeu de l'éclairage, du chauffage / climatisation, l'arrosage, des piscines, empreinte des manifestations, neige artificielle...

L'économie circulaire et la gestion des déchets

- Dans le sport, réparation et réemploi du matériel, filière de recyclage, infrastructures et matériels événementiels

La mobilité durable

- Dans le sport, enjeu déplacements liés à la pratique, organisations des déplacements, et déplacement des supporters

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement

- Dans le sport, enjeu d'exemplarité, transmission, l'influence du sport sur nos modes de vie

L'image du sport

- Attractivité, acceptabilité, création d'idéaux



1

Rappel sur la démarche et la méthode

1.3 Finalité de l'étude et méthodologie mise en place

+ Les objectifs, le périmètre et les enjeux de l'étude sur les impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences de la branche du sport au sein de l'ESS



» La présente démarche intervient dans le cadre de l'EDEC « Objectifs Transitions 2025 » et a pour objectif **d'appuyer la branche dans l'anticipation des transformations de l'emploi liées à la transition écologique**. Plus concrètement, la démarche vise à dresser un état des lieux prospectif et élaborer un plan d'actions opérationnel pour accompagner les mutations écologiques au sein de la branche du sport.

In fine, elle a pour objectif de :

- 01 Analyser les impacts écologiques et économiques
- 02 Identifier les freins et leviers
- 03 Développer des solutions concrètes et adaptées
- 04 Renforcer la formation professionnelle



La démarche doit faire face à un double défi d'atténuation et d'adaptation : elle doit **considérer à la fois** les exigences de réduction des impacts du sport sur l'environnement, les adaptations du sport aux dérèglements environnementaux et la notion de contribution du sport à la transition écologique de la société.

Il est à noter que l'étude ne prend en compte que le secteur **associatif de la branche** du sport (hors sport professionnel et sport marchand).

► Une démarche mise en lien avec les travaux pilotés par le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) et avec l'ENVSN et l'OFB

» Afin de renforcer la pertinence de la démarche en cours, et de l'inscrire en cohérence avec les travaux déjà menés, les travaux du PNRSN ont été intégrés en cours de missions.

- Très actif sur le sujet, le PRNSN a notamment élaboré, en 2021, un guide « Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs nautiques », des pistes de recommandations pour les formations BPJEPS, ou encore un rapport « Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs terrestres, analyse des diplômes » dans le cadre du projet LIFE BTP Biodiversité intégrée dans les Territoires et les Politiques.

The cover features the ENVSN logo at the top right. The title 'Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs nautiques' is prominently displayed in the center. Below it, 'Analyse des diplômes' is written. The background shows a blue-toned photograph of people on a beach or waterfront. The French government logo is in the top left corner.

The cover features the Pôle Ressources National Sports de Nature logo at the top right. The title 'Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs terrestres, Analyse des diplômes' is in the center. Logos for République Française, OFB, and LIFE are at the top left. Below the title is a section titled 'Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs terrestres Analyse des diplômes'. A table on the right maps 'Prise en compte ETE' across various project milestones and activities.

Partie de l'arrêté principales missions art 2-3	Critères de prise en compte des enjeux de la transition ETE	Référence aux ETE
Partie du livret référentiel	Prise en compte ETE dans la conception du projet d'action	Dép. durable
Activités du champ professionnel	Prise en compte ETE dans la coordination de la mise en œuvre du projet d'action	
Compétences visées	Prise en compte ETE dans la coordination de la mise en œuvre du projet d'action	
Compétences certifiées	Prise en compte ETE dans la conception du projet d'action	

+ La méthodologie de travail déployée dans le cadre de la démarche

Mars – avril 2025

Une **première** phase pour lancer et cadrer la démarche...

Mai – août 2025

Une **deuxième** phase pour réaliser les investigations et les analyses...

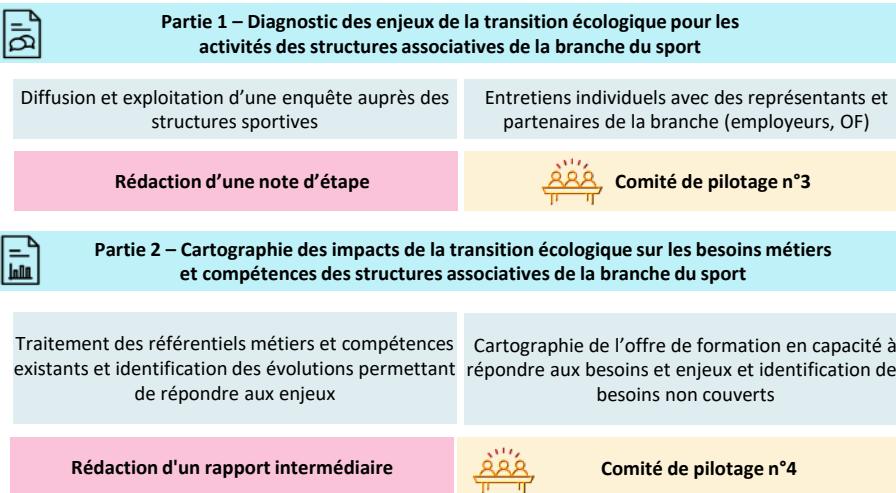
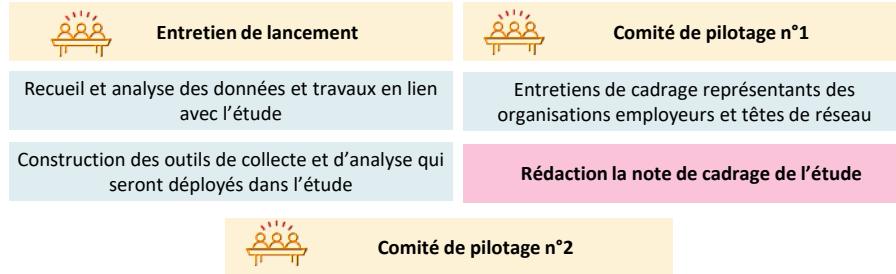
Septembre – octobre 2025

Une **troisième** phase visant à structurer un plan d'action...

Phase 1.
Cadrage de l'étude, analyse documentaire et premier round d'entretiens

Phase 2.
Analyse des enjeux et impacts de la transition écologique sur les organisations, les métiers et les compétences

Phase 3.
Plan d'action et rédaction du rapport final

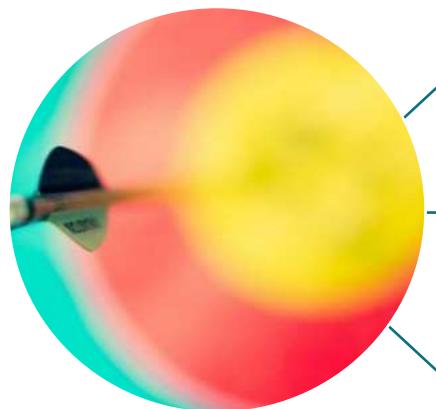


- + Focus sur la diffusion de **2 enquêtes** : une enquête auprès des employeurs associatifs de la branche du sport et une auprès des fédérations, ligues, comités du mouvement sportif

Précision : Le présent rapport comporte un nombre important de graphiques, issus des deux enquêtes menées dans le cadre de la démarche

1. Une enquête auprès des employeurs associatifs de la branche du sport

Avec pour objectif de...



Porter un regard sur le **niveau de compréhension et d'appropriation** des enjeux de la transition écologique au sein des organisations

Préciser les **niveaux et types d'impacts** de la transition écologique sur les activités, en identifiant des actions engagées ou en passe de l'être

Identifier les **besoins des employeurs** pour mieux répondre aux enjeux



Les enquêtes ont été diffusées du **15 mai au 2 juillet 2025**

+ Le périmètre du travail en lien avec les principaux métiers du sport associatif dans la cartographie de 2021

18 métiers identifiés en lien avec la démarche, dont 10 ont fait l'objet d'une fiche-métier rédigée

7 familles de métiers									
A. Métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive	B. Métiers spécifiques au sport professionnel	C. Métiers de la direction de structure, de la gestion et de l'administration	D. Métiers du développement des activités	E. Métiers de la logistique, gestion des équipements, espaces et sites de pratique sportive	F. Métiers de la santé et des soins	G. Métiers de la formation			
Entraîneur de sport professionnel / de haut niveau	Sportif / e-sportif professionnel	Directeur/ Responsable d'une structure sportive associative ou marchande	Responsable/ Chargé de développement	Technicien de maintenance technique des équipements sportifs	Médecin sportif	Formateur			
Préparateur physique et mental	Agent sportif	Directeur/ Responsable sportif	Responsable/ Chargé d'accueil et des ventes	Agent d'entretien (propreté)	Masseur-Kinésithérapeute/ Ergothérapeute	Concepteur en ingénierie pédagogique			
Educateur sportif en club	Recruteur / Scout	Directeur/ Responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager)	Responsable/ Chargé de promotion et marketing sportif	Responsable de sûreté et sécurité	Nutritionniste/Diététicien				
Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature	Intendant / Team Manager	Responsable/ Chargé administratif, comptable et financier	Responsable/ Chargé de communication (dont digital)						
Moniteur d'activités physiques adaptées / Educateur sport-santé		Responsable/ Chargé des ressources humaines	Responsable/ Chargé de relations, partenariats et sponsoring						
Moniteur / coach sportif en salle de sport	Arbitre professionnel	Responsable/ Chargé de mission juridique	Responsable/ Chargé d'événementiel						
Coach sportif personnel		Coordinateur d'équipe / sportif							
Animateur de loisirs sportifs		Assistant de direction							
Animateur socio-sportif									

Source :



+ Focus sur les réalisations dans le cadre de la démarche

La démarche, démarrée en mars 2025, a conduit à la réalisation de :

11

Entretiens et contributions de cadrage

**2 enquêtes,
849 réponses**

613 réponses d'employeurs associatifs
236 réponses de Fédérations, Ligues et Comités

23

Entretiens d'approfondissement avec des répondants (structures, fédérations, ligues, comités...) et des acteurs de la formation

7

Fiches métiers analysées (à partir d'une grille de lecture ad hoc) + étude des certifications du périmètre inscrites au RNCP

3 documents

Rapport d'enquête
Rapport général
Synthèse autour du plan d'action



Les analyses du présent rapport reposent sur les différents éléments qualitatifs et quantitatifs récoltés et analysés tout au long de la démarche. Elles sont également enrichies de ressources documentaires.

2

Eléments de cadrage, de contexte / la transition écologique et la branche du sport dans l'ESS

- > *Les mutations environnementales : constats, tendances, obligations*
- > *La transition environnementale et sa prise en compte dans les métiers et les compétences*
- > *Enjeux spécifiques pour les structures sportives ESS*



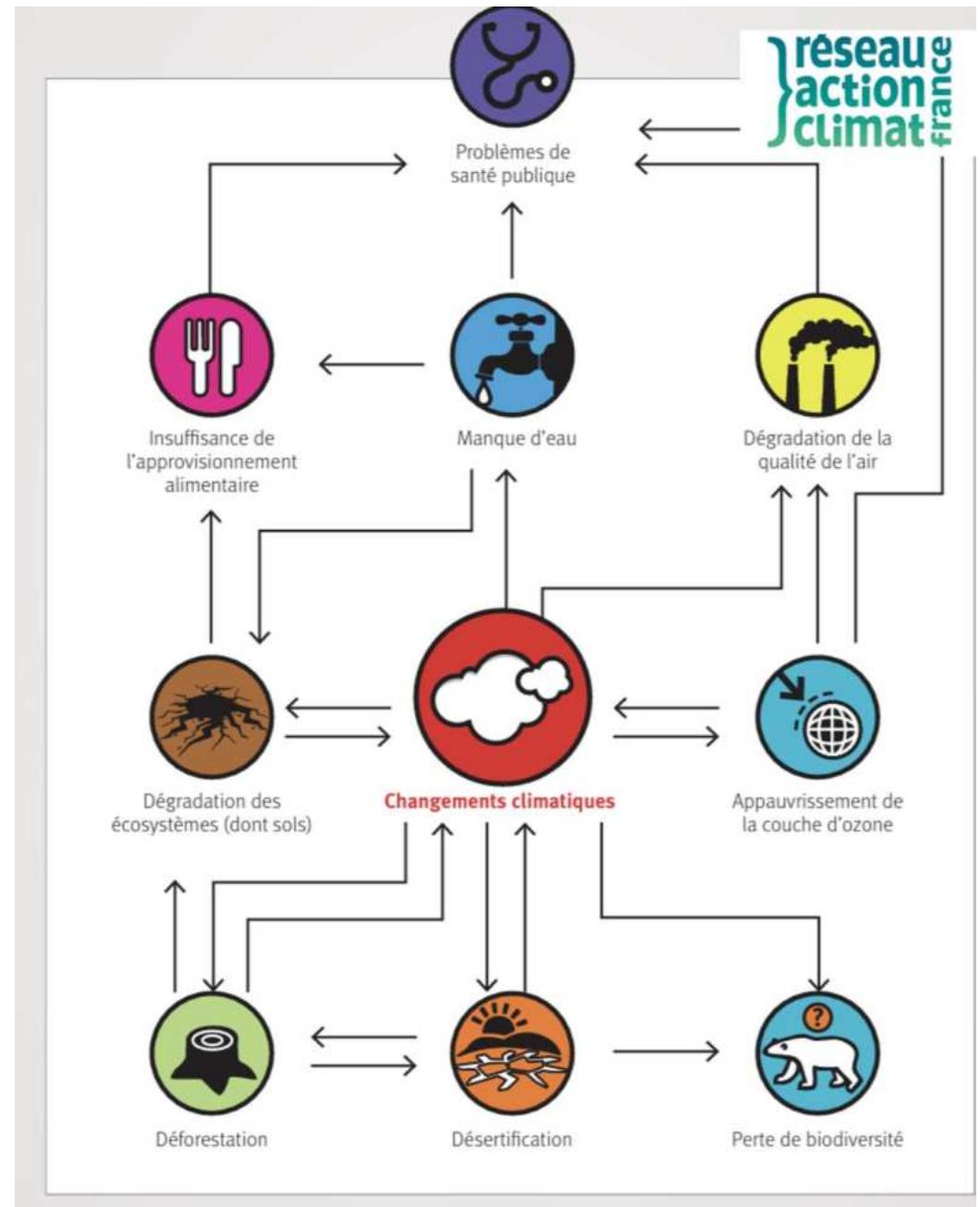
2

Eléments de cadrage, de contexte / la transition écologique et la branche du sport dans l'ESS

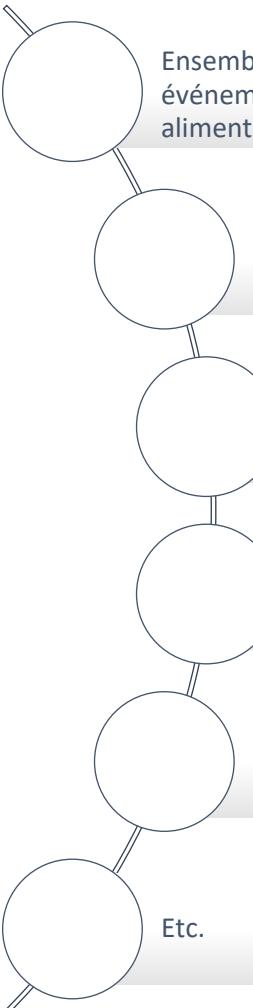
2.1 Les mutations environnementales

+ Le dérèglement climatique

- » Ce schéma met en évidence l'enchaînement systémique des impacts du dérèglement climatique. Les changements climatiques, au cœur du processus, interagissent avec plusieurs phénomènes environnementaux, notamment :
 - + Dégradation des écosystèmes et des sols, déforestation, désertification et perte de biodiversité, qui s'alimentent mutuellement et réduisent la capacité des milieux naturels à jouer leur rôle de régulation ;
 - + Manque d'eau et insuffisance de l'approvisionnement alimentaire, conséquences directes de la déstabilisation des cycles naturels et des équilibres agricoles ;
 - + Dégradation de la qualité de l'air et appauvrissement de la couche d'ozone, qui aggravent les pressions environnementales et accentuent la vulnérabilité humaine ;
 - + Problèmes de santé publique, qui apparaissent comme l'aboutissement d'un enchaînement de déséquilibres affectant l'air, l'eau, l'alimentation et les écosystèmes.
- » Chaque dégradation environnementale renforce le changement climatique, lequel accentue en retour ces dégradations, dans une logique de cercle vicieux.
- » Les pratiques et métiers devront s'adapter à ces contraintes nouvelles : rareté des ressources (eau, sols), impacts sanitaires, perte d'espaces naturels, nouvelles obligations réglementaires. Ce cadre va imposer de repenser les activités sportives en lien avec la transition écologique, afin de limiter les pressions exercées sur l'environnement et de renforcer la résilience des pratiques.



+ L'impact du sport sur l'environnement



Ensemble des **émissions carbone émises** lors de la pratique du sport, des grands événements sportifs aux déplacements réguliers pour les entraînements (transport, alimentation,

Impact de la **consommation en matériel sportif** (carbone, énergie, eau, biodiversité, pollution, etc.)

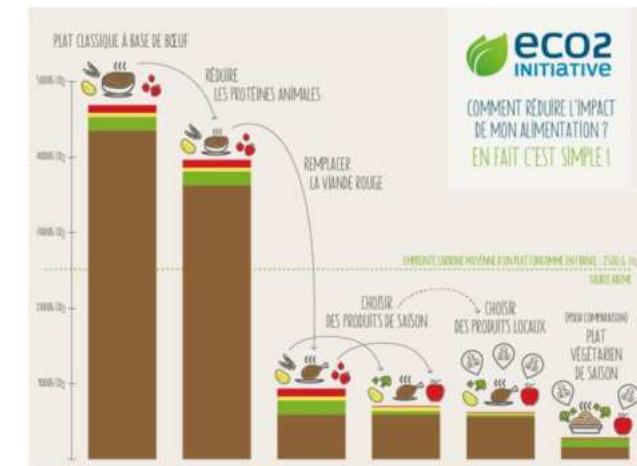
Ressources en **énergie** nécessaire à la pratique et au spectacle sportif (éclairage, chauffage, restauration, eau chaude, climatisation, luminothérapie, retransmission TV, etc.)

Ressources en **eau** et éventuels conflits d'usage en eau (arrosage des pelouses)

Impact sur les **milieux naturels et sur la faune**

Etc.

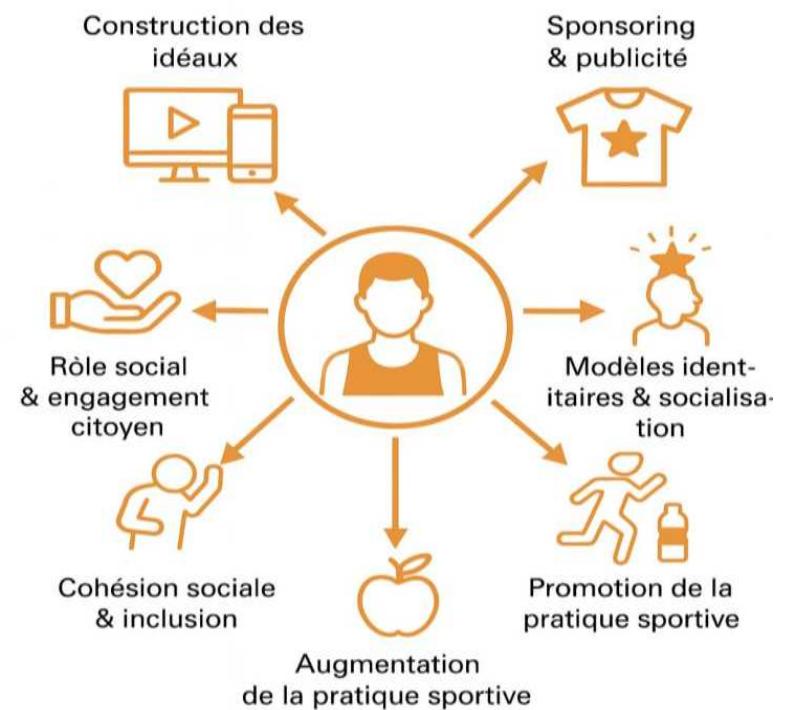
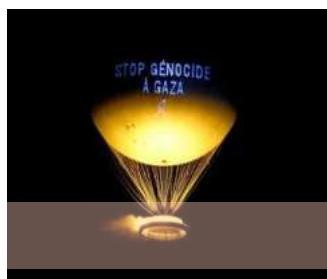
Rapport « Décarbonons le sport » du Shift Project



+

L'influence du sport sur la population et sur nos modes de vie

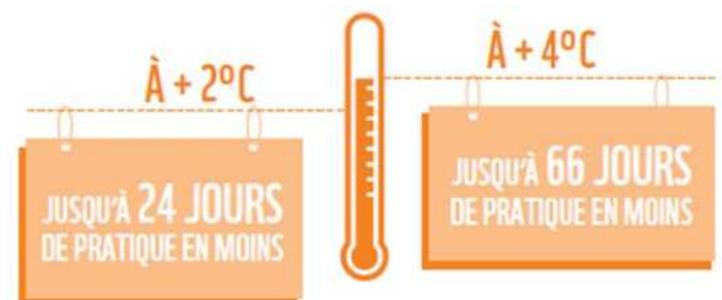
- » La parole et les actes des sportifs de haut niveau sont scrutés, observés et adoptés par le grand public.
 - » Les athlètes de haut niveau contribuent à construire nos idéaux.
 - » Les grands événements sportifs sont des symboles qui peuvent être utilisés pour mettre en avant des causes.
 - » L'engagement et la prise de position des athlètes sur les enjeux environnementaux ont un impact fort.



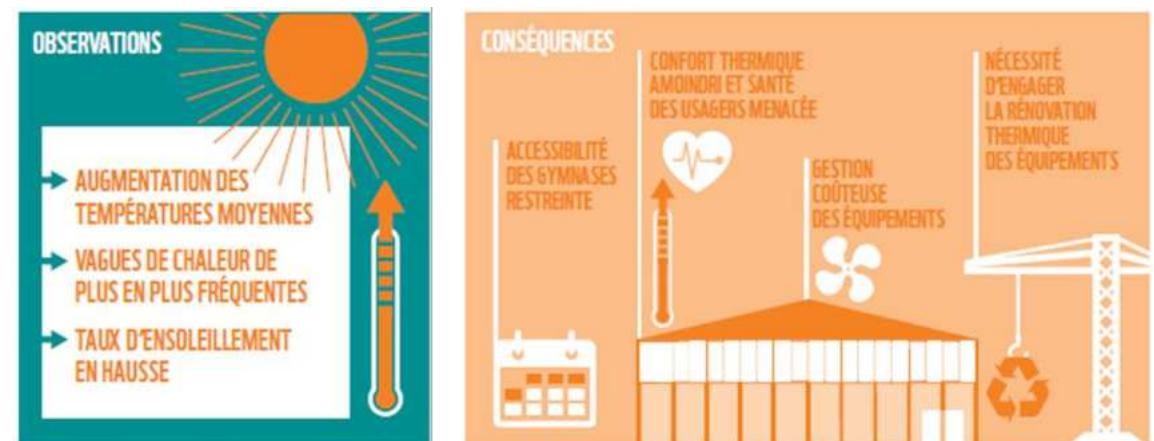
+ Les conséquences du changement climatique sur le sport (1/2)

» Selon le rapport du WWF France, les Français pourraient perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive par an dans un monde à +4°C.

» Au-delà des activités en elles même, les sites de pratique sportive et équipements sont également menacés : 1/4 clubs de voile menacés par la montée des eaux, - 1 mois d'enneigement sur la saison prévu par degré de réchauffement futur.



« Dérèglement Climatique : Le monde du sport à +2° et +4° »



+ Les conséquences du changement climatique sur le sport (2/2)

PREMIER PLAN NATIONAL D'ADAPTATION DU SPORT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PNACC SPORT 2024-2030

Des enjeux d'adaptation complémentaires aux enjeux d'atténuation



PRATICIENS

Santé et performance sportive affectées par les fortes chaleurs, le taux d'humidité et le contact avec des matériaux synthétiques par temps chaud

Risque accru de blessures sur les terrains durs



Sécurité des pratiquants affectée par les phénomènes météorologiques et le débit des cours d'eau



CONDITIONS DE PRATIQUE

Capacité à pratiquer réduite par les sécheresses et la disponibilité en eau, la baisse du taux d'enneigement, les fortes précipitations, le risque d'incendie et les phénomènes météorologiques

Fréquentation des infrastructures et sites naturels impactée (potentiels conflits d'usages) par les fortes chaleurs



INFRASTRUCTURES & SITES DE PRATIQUE

Bâtiments et autres infrastructures affectés par les fortes chaleurs, les sécheresses et la disponibilité en eau, les phénomènes météorologiques, la hausse du niveau de la mer, les perturbations du cycle gel/dégel, les nouvelles réglementations, l'évolution des coûts des ressources...



MODÈLES ÉCONOMIQUES

Mise en eau des piscines impactée
Arrêt de la commercialisation de certaines épreuves, notamment en haute montagne
Fermeture administrative de refuges ou secteurs d'alpinisme

Impossibilité d'assurer certains événements ou infrastructures



SPECTATEURS & AUTRES PUBLICS

Santé affectée par les fortes chaleurs et le taux d'humidité

CALENDRIERS & PÉRIODES DE PRATIQUE



Date des compétitions et saisonnalité des pratiques impactées par les fortes chaleurs, les sécheresses et la disponibilité en eau, le risque d'incendie, le taux d'enneigement, la fonte des glaciers et les phénomènes météorologiques

GAZONS SPORTIFS & AUTRES REVÊTEMENTS

Gestion et entretien des surfaces de jeu affectés par les fortes chaleurs, l'humidité, les sécheresses et la disponibilité en eau et les nouvelles réglementations



Pratiques sur route impactées par l'échauffement et la dégradation des revêtements



MÉTIERS

Besoin de maîtres nageurs accru, y compris hors périodes estivales, en raison des fortes chaleurs

Métiers des professionnels de la montagne impactés par les fortes chaleurs et le taux d'enneigement

 MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

Des enjeux du sport pour faire face au changement climatique

Un enjeu de connaissance : partager les connaissances, avoir des données objectives, analyser les résiliences, accentuer la R&D des solutions (technologiques, organisationnelles, comportementales etc.)

Avoir une vision collective: Identifier les scénarios de pratiques sportives adaptées au changement climatique et faire adhérer

Un enjeu de généralisation : Intégrer les conséquences du changement climatique dans toute stratégie et intégrer le sport comme outil dans les différentes politiques environnementales et d'adaptation locales et nationales

La réorganisation des pratiques sportives : au-delà des solutions technologiques, développer les solutions organisationnelles et de redéfinition des pratiques, repenser les formats, les dimensionnements, les calendriers, assouplir les cahiers des charges, etc.

La transformation des comportements : Accompagner la transformation des comportements des acteurs et pratiquants

L'évolution des sites sportifs : adapter opérationnellement les équipements sportifs et préserver les espaces, sites et itinéraires de pratiques sportives de nature

L'évolution des métiers : Accompagner la prise de consciences et l'évolution des métiers des encadrants et dirigeants du sport, former, sensibiliser, enrichir les cursus de formation et de certification et faire des acteurs sportifs des observateurs et des collecteurs de données utiles à la science et aux politiques environnementales



2

Eléments de cadrage, de contexte / la transition écologique et la branche du sport dans l'ESS

2.2

La TEE et sa prise en compte dans les métiers et les compétences

+ La TEE et sa prise en compte dans les métiers (1/2)

» La transition écologique **transforme tous les métiers** : certains sont créés, d'autres transformés, d'autres menacés. On distingue aujourd'hui trois grandes catégories :

- + **Les métiers dits verts** : dont la finalité est environnementale (gestion des déchets, énergies renouvelables, protection de la biodiversité, etc.) ;
- + **Les métiers « verdissants »** : métiers traditionnels intégrant de nouvelles compétences liées à la transition (BTP, transport, agriculture, industrie...) ;
- + **Les métiers en évolution** : tous les autres, dans lesquels les pratiques, les réglementations ou les attentes sociétales intègrent de plus en plus des enjeux environnementaux (communication, RH, achats, logistique, etc.).

En France, 4 millions d'emplois sont concernés directement ou indirectement par la transition écologique, soit 15% de l'emploi total.

» D'ici 2030, la moitié des métiers actuels seront profondément transformés par les transitions (écologique, numérique et démographique). **Près de 80% des actifs** estiment avoir besoin de **nouvelles compétences environnementales** dans les 5 prochaines années (ADEME / BCG 2023). Malgré cela, l'appareil de formation professionnelle peine à s'adapter à l'ampleur et à l'urgence du changement.

+ La TEE et sa prise en compte dans les métiers (2/2)

» Parmi les compétences les plus recherchées dans ce contexte, on retrouve notamment :

Compréhension des enjeux climat et ressources (bilan carbone, adaptation, réglementation...)

Éco-conception produits

Achats responsables

Evaluation des impacts

Mobilisation des parties prenantes

Conduite du changement

Reporting extra-financier

» Concernant la formation existante pour atteindre ces métiers et compétences, on observe **une montée progressive mais encore inégale au sein des formations initiales**. Par exemple, près de 55% des universités déclarent avoir intégrer la TEE dans leur cursus mais seulement 11% de manière obligatoire (ADEME, 2022).

» Côté formation continue, l'offre explose mais reste entièrement à structurer. Environ 1 500 formations continues ont été recensées par l'ADEME en 2023, via un grand nombre d'acteurs (organismes de formation, universités/écoles, associations et ONG, cabinets privés, etc.), des formats extrêmement variés (modules de 2h, MOOC en ligne, parcours diplômants, etc.), sans référentiel commun, souvent sans débouché clair et avec une anticipation jugée insuffisante des besoins par les branches.



2

Eléments de cadrage, de contexte / la transition écologique et la branche du sport dans l'ESS

2.3 Enjeux spécifiques pour les structures sportives ESS

+ Profils et métiers émergents liés à la transition écologique

Dans les structures sportives associatives et ESS, les métiers liés à la transition écologique sont a priori encore souvent transverses ou associés à des missions élargies, plutôt que formellement reconnus comme « postes dédiés ». Parmi les fonctions et métiers repérés ou émergents, on peut notamment noter :

» Des métiers intégrant la transition écologique au sein des associations sportives :

- + **Chargé de projet développement durable / RSO / RSE** : souvent mutualisé avec d'autres fonctions (et notamment communication ou événementiel)
- + **Référent écoresponsabilité / transition écologique** : souvent temporaire ou missionné via un service civique ou un CDD projet
- + **Chargé de mission événementiel sportif durable** : dans le cadre d'un obecjtif précis de labellisation ou de démarches ISO
- + **Responsable équipements et transition énergétique** : dans des structures gérant des équipements sportifs

» D'autres profils émergents et encore rares :

- + **Coordinateur de projets associatifs intégrant une dimension environnementale** dans les actions éducatives ou citoyennes.
- + **Animateur nature et sport**, en lien avec les pratiques de pleine nature et l'éducation à l'environnement.
- + **Chargé de mission partenariats responsables** : intégrant les enjeux d'achats responsables et de mobilisation des parties prenantes sur l'impact environnemental.

Ces profils ne bénéficient que rarement de formations spécifiques sur les sujets de la TEE, mais sont plutôt missionnées suite à une sensibilité personnelle ou un intérêt particulier pour le sujet.

+ Vers une professionnalisation et des compétences transversales

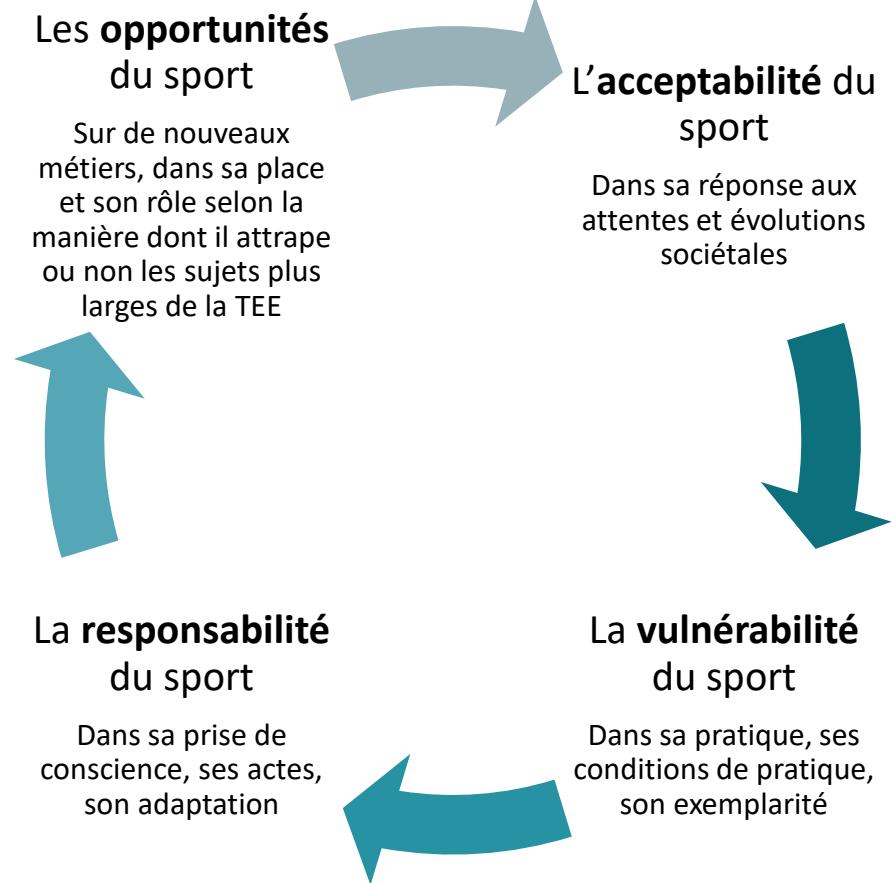
- » Il est néanmoins à noter qu'**une professionnalisation progressive de ces métiers** pourrait être en cours, certains postes RSE/RSO auparavant bénévoles devenant ainsi salariés, notamment grâce à des financements de l'ANS ou des collectivités (comme par exemple, la création de postes dédiés au sein des CDOS ou des CROS pour piloter les démarches éco-responsables et les labellisations "Développement durable, le sport s'engage"; ou encore embauche de chargés de mission RSE pour piloter les feuilles de route au sein des fédérations sportives, etc.)
- » De plus, les personnes en charge de ce périmètre sont de plus en plus en demande d'outils, de sensibilisation, de formation, etc. Pour être en capacité d'intégrer la TEE dans leurs activités (formation à titre personnel aux Fresques du climat par exemple), ce qui entraîne **une demande croissante en formation**.
- » Des initiatives comme la "Charte des 15 engagements éco-responsables" du Ministère des Sports, qui anime un réseau de tous les signataires afin de les aider à la mise en œuvre et au suivi des engagements en faveur de la TEE, permettent d'insister sur l'importance de pilotes au sein des organisations.
- » Autre tendance observée, plus que de nouveaux métiers / postes, ce sont **des compétences transversales qui émergent** venant compléter des métiers déjà existants comme par exemple, savoir intégrer les enjeux de la TEE dans l'organisation d'un événement sportif, dans la rénovation d'un gymnase, dans son métier d'éducateur, etc.

La TEE ne créerait ainsi pas vraiment de nouveaux métiers spécifiques au sport, mais **modifie en profondeur les pratiques existantes** : gestion de site, animation, logistique d'événements, entretien des équipements, communication, direction... Elle implique une prise en compte systématique de l'impact environnemental dans chaque fonction (achats, mobilité, énergie, déchets...).

+

Un sujet qui peut dessiner un cadre logique à quatre entrées

- » Cette matrice résume les grandes questions auxquelles la branche du sport associatif est confrontée face à la transition écologique. Elle croise quatre dimensions :
- + **La vulnérabilité du sport**, car les effets du changement climatique et les pressions environnementales pèsent déjà sur les conditions de pratique, l'organisation des activités et la disponibilité des ressources ;
 - + **La responsabilité du sport**, avec la nécessité de réduire son empreinte écologique et de s'adapter aux attentes sociétales, dans un contexte de réglementations et d'exigences croissantes, comme une logique de nécessaire exemplarité du sport ;
 - + **L'acceptabilité du sport**, c'est-à-dire la manière dont la société perçoit et soutient la pratique sportive au regard de ses impacts et de son exemplarité ;
 - + **Les opportunités du sport**, liées à l'émergence de nouvelles activités, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences, selon la façon dont le secteur s'empare de cette transition.
- » La matrice positionne ainsi les enjeux et questions de la démarche dans cette double dynamique qui traverse le sport : être impacté par la transition écologique, tout en étant acteur de cette transition.





3

Les structures ESS du sport face à la transition environnementale

- > *La compréhension des enjeux de la transition environnementale*
- > *La perception du niveau d'exposition à la transition environnementale et du niveau d'impact*
- > *L'appropriation des enjeux dans les organisations*



3

Les structures ESS du sport face à la transition environnementale

—

3.1 La compréhension des enjeux de la transition environnementale

+ Une compréhension des enjeux de la transition environnementale globalement comprise mais une prise en compte assez hétérogène en fonction des disciplines (1/2)

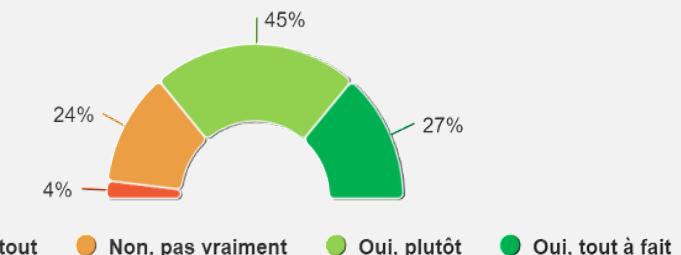
- » La transition environnementale et écologique (TEE) est globalement reconnue par les structures employeuses, fédérations, comités, ligues, mais son intégration n'est pas homogène. Le concept est bien compris et les effets du changement climatique sont majoritairement identifiés, cependant la prise en compte de ses enjeux varie fortement selon les types de structures.
 - + Les disciplines sportives outdoor, notamment sans infrastructure, confrontent davantage les pratiquants aux effets de la transition, ce qui renforce leur sensibilisation et leur engagement. À l'inverse, les disciplines indoor se sentent souvent moins concernées et restent moins actives sur ces sujets. Ainsi, si une partie des structures employeuses / fédérations / ligues / comités se préoccupent de la TE, une autre partie restent à mobiliser ou à mobiliser plus fortement.
- « On n'est pas là pour consommer de la nature. Dans le sport outdoor, il faut avoir conscience du milieu dans lequel on évolue et le protéger. » Verbatim issu des entretiens réalisés*
- + L'enquête menée auprès des employeurs révèle que près d'un tiers des employeurs ne considère pas la TE comme un enjeu important, et que 23 % ne la prennent pas en compte dans leurs activités. Si 7 % des structures considèrent que la TE n'est pas du tout intégrée dans les orientations stratégiques et 32 % abordée ponctuellement, une évolution positive des mentalités est néanmoins observée depuis quelques années et de plus en plus de structures adoptent des gestes concrets dans leurs pratiques quotidiennes : gestion des déchets (69 %), économies d'énergie (55 %), réduction de la consommation d'eau (53 %) ou sobriété matérielle (48 %).
 - + La compréhension des effets et sa prise en compte restent, certes, inégales et perfectibles, mais la dynamique suit une tendance de progression et se renforcer.

« La nature c'est notre terrain de jeu, donc bien sûr qu'on y est sensible et sensibilisé ; qu'on essaie de la respecter, sinon on s'autosabote ! » Verbatim issu des entretiens réalisés

Graphique issu de l'enquête employeurs

Selon vous, la transition écologique est-elle un enjeu important pour votre structure ?

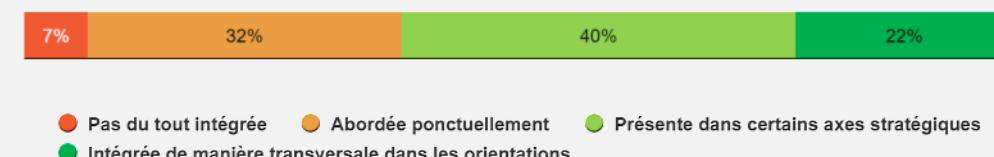
Réponses effectives : 485



Graphique issu de l'enquête fédération / ligues / comité

Selon vous, dans quelle mesure la transition écologique est-elle aujourd'hui intégrée dans les orientations stratégiques de votre structure ?

Réponses effectives : 183



+ Une compréhension des enjeux de la transition environnementale globalement comprise mais une prise en compte assez hétérogène en fonction des disciplines (2/2)

» Le rapport d'Unification *Impact de la transition écologique dans l'insertion par l'activité économique* distingue quatre typologies de structures, dans le domaine de l'insertion par l'activité économique. Pour les structures employeuses du milieu sportif, cette classification semble plutôt adaptée. Toutefois, on retrouve une forte prédominance des structures partiellement engagées (n°2 et n°3) :

- 1) Des structures qui portent une **vision « systémique »** affirmée de la TE et de ses enjeux, et qui la place au centre du projet de la structure depuis sa création;
=> *au sein du milieu sportif, cela correspond majoritairement aux structures d'outdoor sans infrastructure (exemple : ski, canoë-kayak, course au large...)*
- 2) Des structures qui font **progressivement évoluer leurs pratiques**, qui ont dû se réinventer lorsque leurs activités historiques se sont taries ;
=> *au sein du milieu sportif, cela correspond majoritairement aux structures d'outdoor sans infrastructure*
- 3) Des structures qui **intègrent la TE de façon plus ou moins « périphérique »** ;
=> *au sein du milieu sportif, cela correspond majoritairement aux structures d'outdoor avec ou sans infrastructure ou aux activités d'intérieurs spécifiques (type piscine, patinoire)*
- 4) Des structures pour qui la **TE ne constitue pas une priorité**.
=> *au sein du milieu sportif, cela correspond majoritairement aux structures d'intérieur types gymnase (exemple : basket, badminton...)*

Ces conclusions confirment que, **dans le milieu sportif, la proximité avec la nature favorise l'engagement écologique**. Bien que ce secteur apparaisse globalement un peu plus mobilisé que d'autres associations (cf. Recherches & Solidarités, *Enquête : Les associations face aux enjeux de transition écologique, 2024*), **peu de structures en font un axe central et transversal de leur action.**

« En quelques années, j'ai vu des changements énormes de mentalité. La réflexion émerge, on se questionne, on crée des chartes, des plans, mais maintenant il faut vraiment que l'on mette en place des actions concrètes, et surtout que ça soit inscrit dans les ambitions stratégiques de la fédération. » Verbatim issu des entretiens réalisés

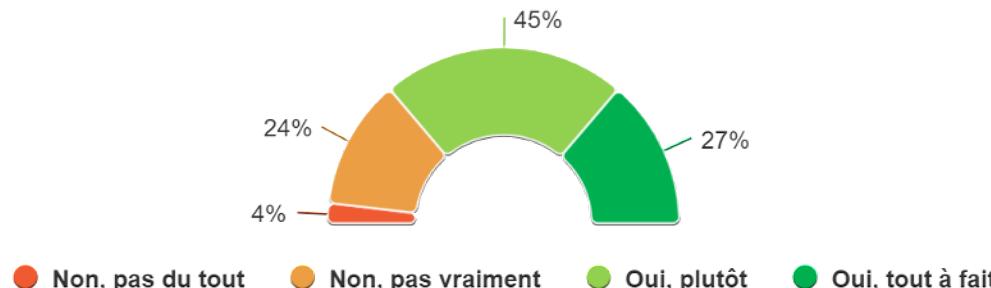
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ La transition écologique : un enjeu important pour 72% des structures, et particulièrement les disciplines d'extérieur, les territoires de montagne et les littoraux

- La transition écologique est un enjeu important ou plutôt important pour 72% des structures employeuses. Cet enjeu est particulièrement prégnant pour les disciplines en extérieur, notamment sans infrastructure, ainsi que pour celles de montagne et de littoral.
- 78% des structures estiment prendre en compte, au moins partiellement, les enjeux liés à la TE pour mener à bien ses activités et organiser son action. Les profils prenant le plus en compte ces enjeux sont les disciplines en extérieur sans infrastructure, les structures implantées en montagne, sur le littoral et dans le milieu urbain dense.

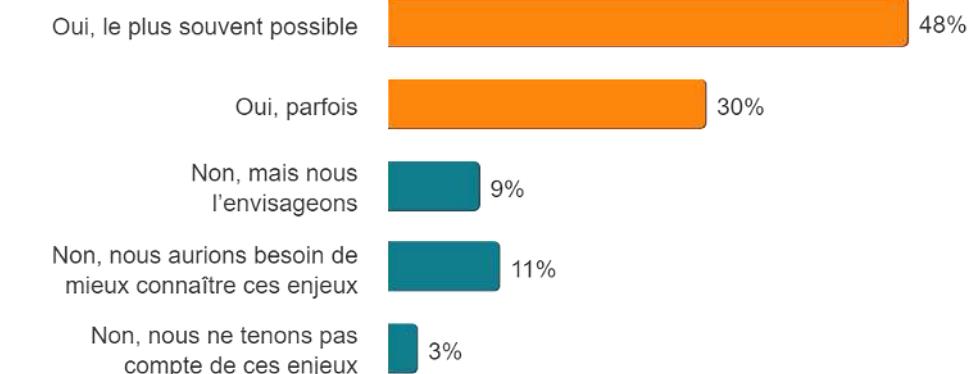
Selon vous, la transition écologique est-elle un enjeu important pour votre structure ?

Réponses effectives : 485



Votre structure prend-elle en compte les enjeux liés à la transition écologique pour mener à bien ses activités et organiser son action ?

Réponses effectives : 494



Des enjeux un peu plus pris en compte dans le milieu sportif => Focus sur l'enquête « Les associations face aux enjeux de transition écologique » de Recherches & Solidarités (2024) :

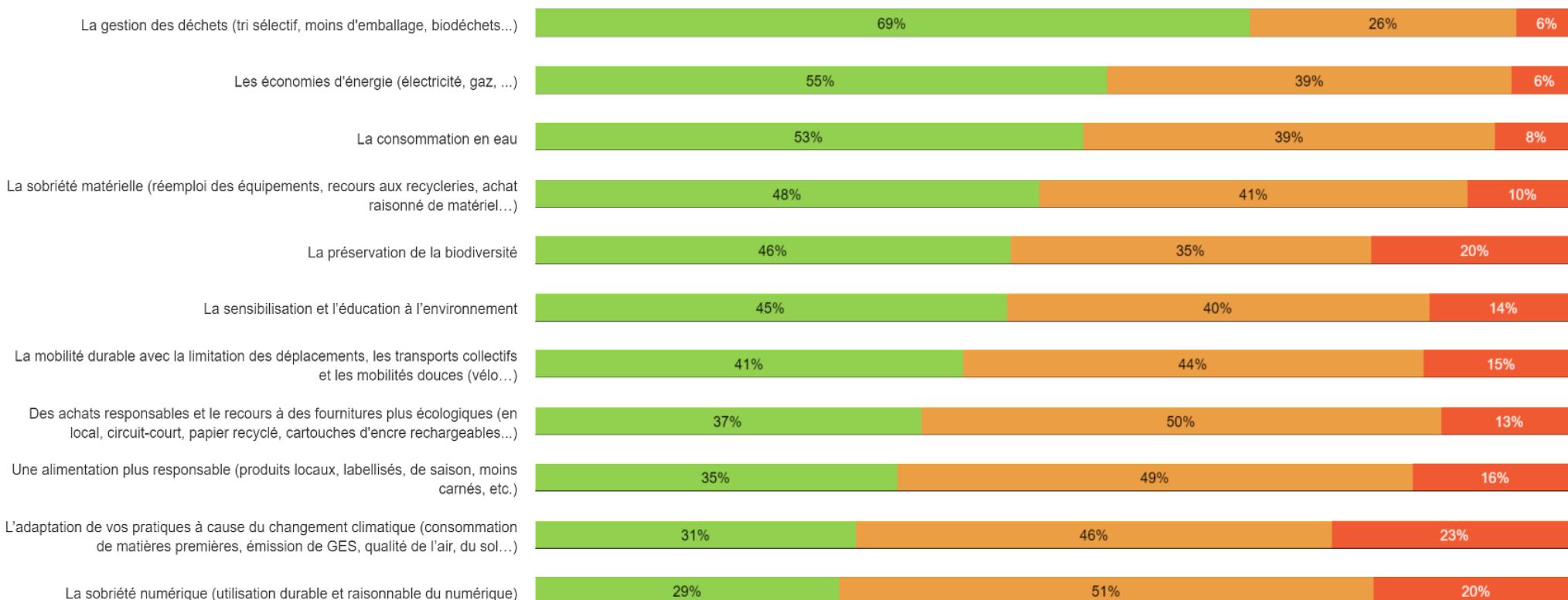
10% des associations (sport ou non) ne prennent pas du tout en compte ces enjeux (contre 3% dans notre enquête)
74% prennent en compte ces enjeux (47% le plus souvent possible et 27% parfois) (78% au sein de notre enquête).

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des structures attentives à la gestion des déchets et à la sobriété énergétique ou encore à la consommation d'eau, mais encore peu sur le numérique

- Les structures employeuses répondantes portent une **attention particulière à la gestion des déchets** (69%) ; aux **économies d'énergie** (55%), à la **consommation en eau** (53%), à la sobriété matérielle (48%), à la préservation de la biodiversité (46%) (**notamment les disciplines en extérieur sans infrastructure**) et à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (45%).
- Au contraire, peu de structures portent une forte attention à la sobriété numérique (29%) ou à l'adaptation de leurs pratiques à cause du changement climatique (31%).
- Par ailleurs, les disciplines en extérieur portent une attention significativement plus forte à la mobilité durable, à l'alimentation responsable, à la sensibilisation à l'environnement ou encore à l'adaptation de leur pratique au changement climatique.

Quelle attention porte votre association aux pratiques suivantes dans la conduite de ses activités et dans son organisation ?



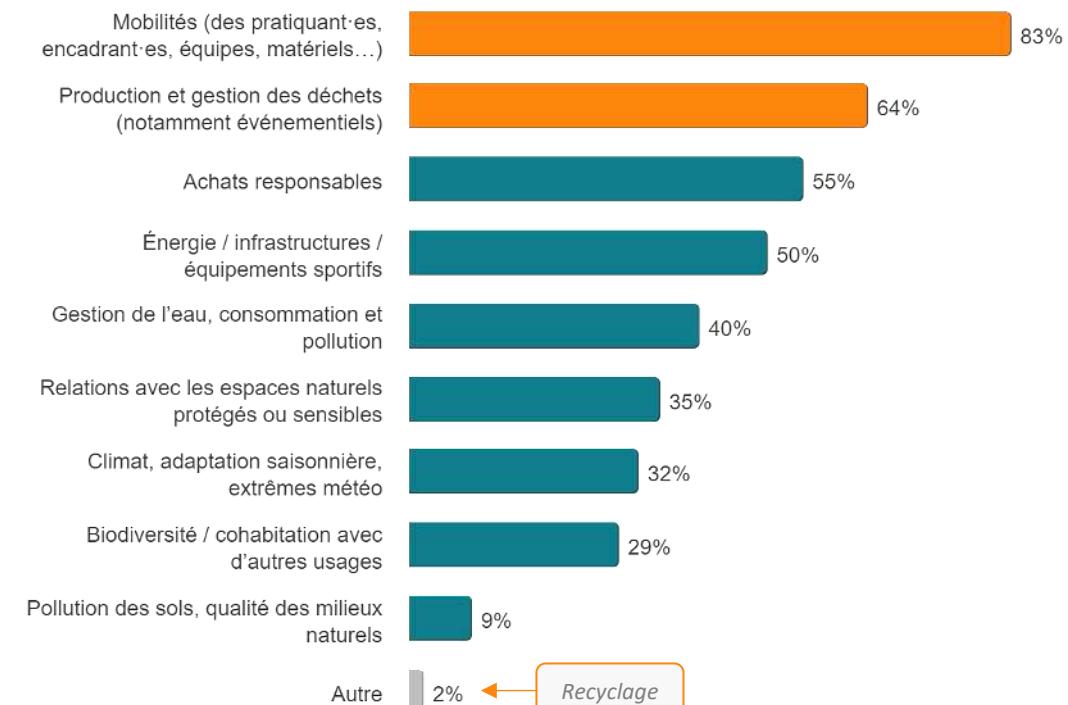
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

→ Une prise en compte de la transition écologique particulièrement prégnante au sein des fédérations, en lien avec la mobilité, les déchets et les achats responsables

- 66% des structures répondantes intègrent la TE au sein de leurs orientations stratégiques. Parmi elles, les fédérations sont significativement plus nombreuses que les comités à intégrer de manière transversale la TE au sein de leurs orientations.
- Les enjeux les plus importants ou les plus directement liés à leur activité fédérale sont la mobilité des pratiquants, des encadrants, des équipes... (83%), la production et la gestion des déchets (64%), les achats responsables (55%) ou encore l'énergie, les infrastructures et les équipements sportifs (50%).

Quels enjeux environnementaux vous semblent les plus importants ou les plus directement liés à votre activité fédérale ?

Réponses effectives : 181



Selon vous, dans quelle mesure la transition écologique est-elle aujourd'hui intégrée dans les orientations stratégiques de votre structure ?

Réponses effectives : 183



● Pas du tout intégrée ● Abordée ponctuellement ● Présente dans certains axes stratégiques
● Intégrée de manière transversale dans les orientations

3

Les structures ESS du sport face à la transition environnementale

3.2

La perception du niveau d'exposition à la TEE et du niveau d'impact

+ Une prise de conscience et une perception inégale du niveau d'exposition et d'impact des structures (1/2)

» La perception par les structures sportives de leur exposition à la transition écologique et énergétique varie fortement selon leur domaine d'activité.

- Selon l'enquête menée auprès des structures employeuses, **seules 20 % estiment être fortement affectées par les effets du changement climatique** (montée des eaux, fonte des neiges, sécheresse...), **tandis que 38 % ne se sentent pas concernées**, ce qui révèle un manque de conscience environnementale. Conformément aux travaux d'Uniformation *L'impact de la transition écologique dans l'insertion par l'activité économique*, cette hétérogénéité s'explique en grande partie par la nature de la pratique : les disciplines outdoor, en contact direct avec l'environnement naturel, se sentent plus exposées et plus réactives aux enjeux écologiques, contrairement à de nombreuses disciplines indoor, qui estiment que l'absence d'impact visible équivaut à une absence d'enjeu.

« Beaucoup de disciplines n'ont pas conscience de l'impact de la TE alors que demain, la canicule va impacter tous les sports, et ça ils ne le comprennent pas forcément. Il faut par exemple apprendre à faire des séances de basse intensité pendant les périodes de chaleur. » Verbatim issu des entretiens réalisés

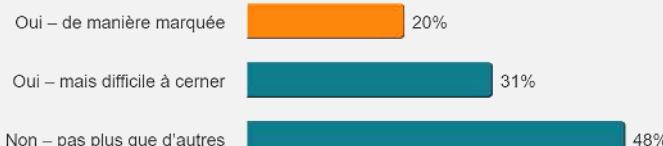
- En cohérence avec les travaux du PNACC Sport, **les effets les plus prégnants identifiés sont la réduction des temps de pratique, la complexité d'organisation des événements et des séances, ou encore la modification des comportements des publics**. Les fortes variations météorologiques et conditions extrêmes (incendies, inondations, canicules, fonte des neiges, forte houle) rendent certaines pratiques impraticables et imposent des adaptations (horaires, intensité, infrastructures). Si les disciplines outdoor sans infrastructure sont les plus directement impactées, toutes les disciplines sont concernées par ces changements multidimensionnels.

«On organise des compétitions éco-responsables, mais la vérité c'est que le fait même d'avoir un événement, en termes de déplacement des coureurs et des spectateurs c'est une catastrophe. » Verbatim issu des entretiens réalisés

Graphique issu de l'enquête employeurs

Diriez-vous que votre structure est affectée par les effets du changement climatique ?

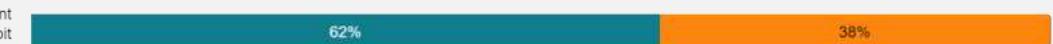
Réponses effectives : 416



Graphique issu de l'enquête employeurs

Selon vous, votre structure est-elle aujourd'hui...

Impactée par la transition écologique (elle subit des effets - changement de pratiques, de financement, de contraintes réglementaires, etc., doit s'adapter)



Impactante positivement (elle agit en faveur / contribue à la transition)
Impactante négativement (elle contribue, même involontairement, à des pressions sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, dégradation des milieux, surconsommation de ressources..., etc.)



+ Une prise de conscience et une perception inégale du niveau d'exposition et d'impact des structures (2/2)

- » Malgré les enjeux réels de la TE, **de nombreuses structures employeuses ne se sentent plutôt pas, voire pas du tout, exposées à la transition écologique**. L'enquête montre que moins de la moitié des structures considèrent avoir un impact — positif ou négatif — sur l'environnement.
 - + C'est généralement le cas des disciplines d'intérieur, pratiquées dans des gymnases ou des infrastructures « classiques ». **Une fois encore, il ressort que moins la structure ne se sent affectée directement par les effets du changement climatique, moins elle déclare être impactante positivement et négativement.**
 - + Ainsi, moins de la moitié des répondants considèrent que leur structure est « impactante », que ce soit positivement ou négativement ; cela signifie que **plus de la moitié des structures employeuses semblent ne pas avoir conscience de l'impact qu'elles peuvent avoir au sein de la TE et estiment que leur pratique est neutre**.
- » Celles qui reconnaissent un **impact négatif** l'associent principalement aux déplacements, à la consommation énergétique des équipements et à la production de déchets.
 - + **Plus elles ont conscience de leur impact, plus les structures souhaitent agir positivement**, souvent en développant des initiatives environnementales. Au-delà de la pratique, certains développent un **rôle d'alerte et de protection de l'environnement**. Les « gardiens de la rivière » sont par exemple chargés de surveiller le cours d'eau et d'alerter les autorités en cas de problème. Ces structures sont majoritairement outdoor ou situées dans des zones sensibles (littoraux, montagnes).
 - + Les données issues du PNACC Sport confirment également que les effets de la TEE ne doivent pas être envisagés uniquement sous l'angle du temps et des conditions de pratique, mais avec une **vision multifactorielle** qui, in fine, impactera toutes les disciplines et tous les pratiquants. Pourtant, une partie des structures indoor continue de penser que, si les changements ne sont pas visibles directement, ils n'existent pas.
- » En parallèle, les structures identifient aussi des **impacts indirects** liés aux pressions réglementaires et sociétales croissantes, ainsi qu'à l'évolution des attentes des pratiquants, qui se montrent de plus en plus désireux d'adopter une pratique responsable.

« *Une activité est par nature polluante, si on pratique, de fait on sera impactant négativement, quoi qu'on en dise !* »
Verbatim issu des entretiens réalisés

« *Ceux qui sont engagés sont déjà convaincus, il n'y a pas de ruissèlement, pas de vraie stratégie, rien ne se diffuse sur le terrain. La fédération est axée sur le volet social, l'inclusion, mais pas la TE.* » Verbatim issu des entretiens réalisés

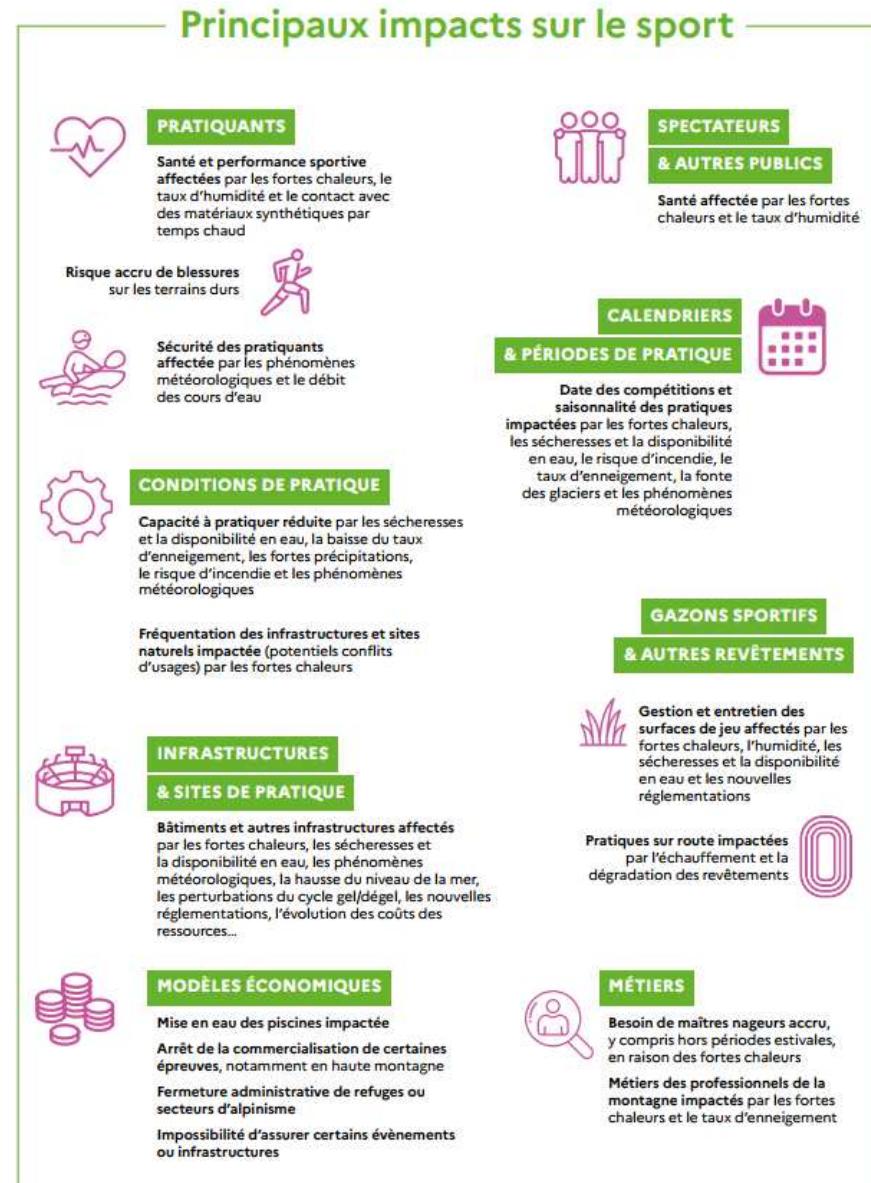
Dans cette perspective, deux profils principaux semblent émerger :

- 1) **Les structures conscientes et engagées** : elles se sentent affectée par les effets du changement climatique, se reconnaissent impactantes (négativement et positivement de par les actions qu'elles mènent) et mènent des actions pour contrebalancer leurs impacts négatifs ;
- 2) **Les structures peu ou pas conscientes** : elles se sentent peu ou pas affectées et se considèrent comme peu ou pas impactantes, ce qui limite leur mobilisation pour la TEE.

+ Rappel

Extrait du Plan National d'Adaptation du sport au Changement Climatique (PNACC Sport)

Source : synthèse du premier plan national d'adaptation du sport au changement climatique – PNACC Sport 2024-2030



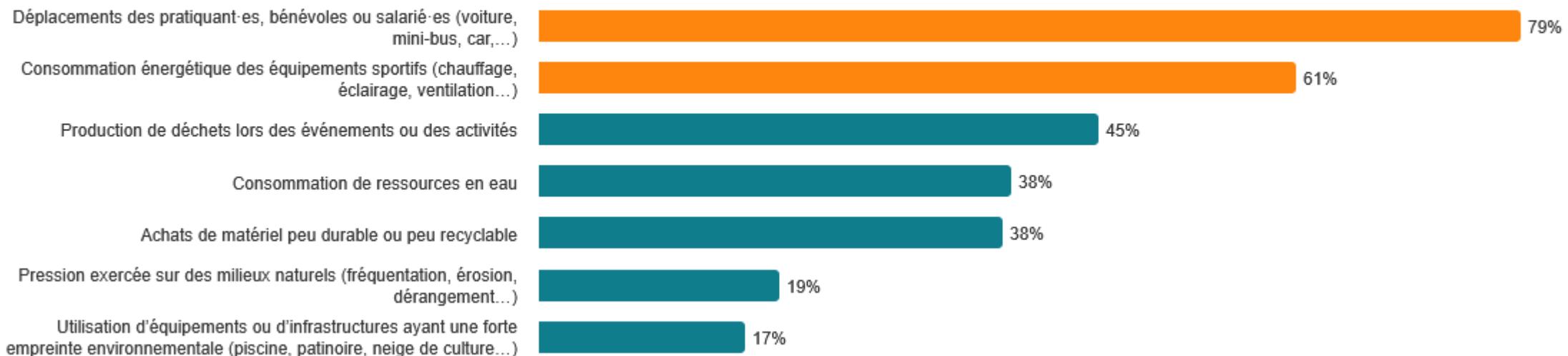
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Déplacements, consommation énergétique des équipements et production de déchets : les principaux impacts négatifs reconnus par les structures sportives

- Les structures considèrent être **impactantes négativement** notamment lors des **déplacements** (79%), par la **consommation énergétique des équipements sportifs** (61%) ou encore par la **production de déchets** (45%).
- De fait, les disciplines en intérieur (type piscine, patinoire ou autre équipement spécifique) considèrent que leur impact est fortement lié à leur équipement.
- Les disciplines en extérieur hors infrastructure se sentent significativement plus impactantes concernant la pression exercée sur les milieux naturels et sur l'achat de matériel peu durable.
- Les disciplines intérieures se sentent davantage concernées par la consommation énergétique des équipements.
- Les disciplines en extérieur avec infrastructure s'estiment plus concernées par la consommation des ressources en eau ou la production des déchets.

Sur quels aspects estimez-vous que votre structure est « impactante négativement » ?

Réponses effectives : 144



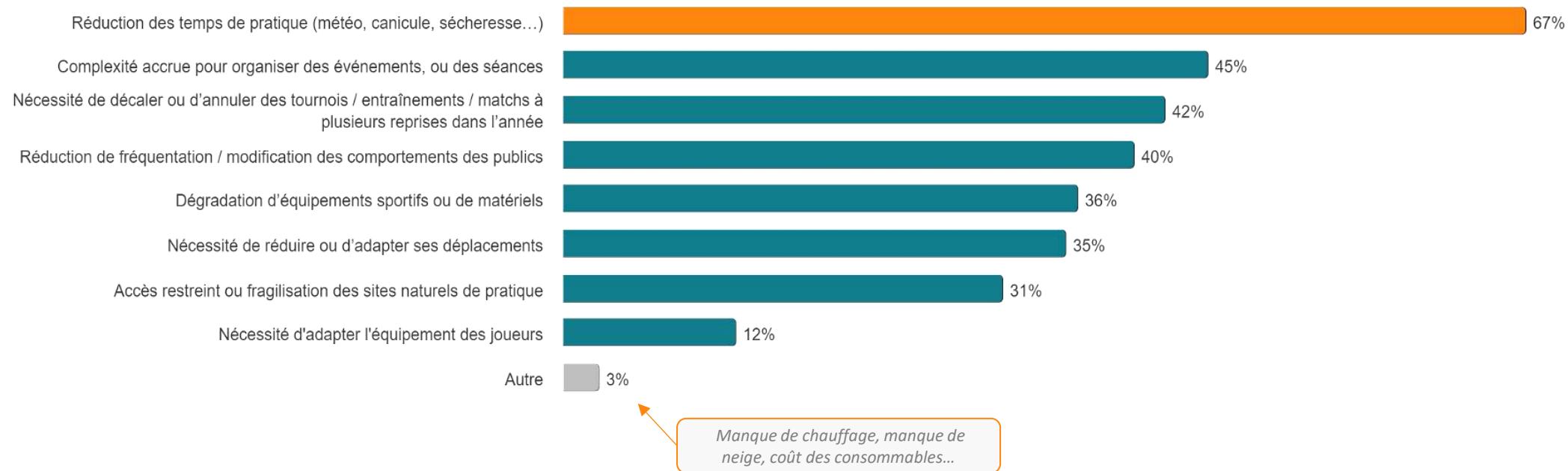
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Un nombre important de structures déjà confrontées à la réduction des temps de pratique et à la complexité d'organisation d'événements ou de séances

- La majorité des structures estiment être exposées à la **réduction des temps de pratique** (67%) (notamment pour les disciplines en extérieur avec infrastructure, contrairement aux disciplines en intérieur type gymnase) ; à la **complexité pour organiser des événements / séances** (45%), à la **nécessité de décaler ou d'annuler des temps sportifs** (42%) (notamment pour les disciplines en extérieur avec infrastructure, les territoires ruraux, à l'inverse des disciplines en intérieur (gymnase,...)) ou encore à la **réduction de fréquentation / modification des comportements des publics** (40%).
- L'accès restreint ou la fragilisation des sites naturels de pratique est davantage évoqué par les disciplines extérieures sans infrastructure, les territoires de montagne ou les littoraux.

A quels types d'effets ou d'impacts êtes-vous particulièrement exposé·e ?

Réponses effectives : 230



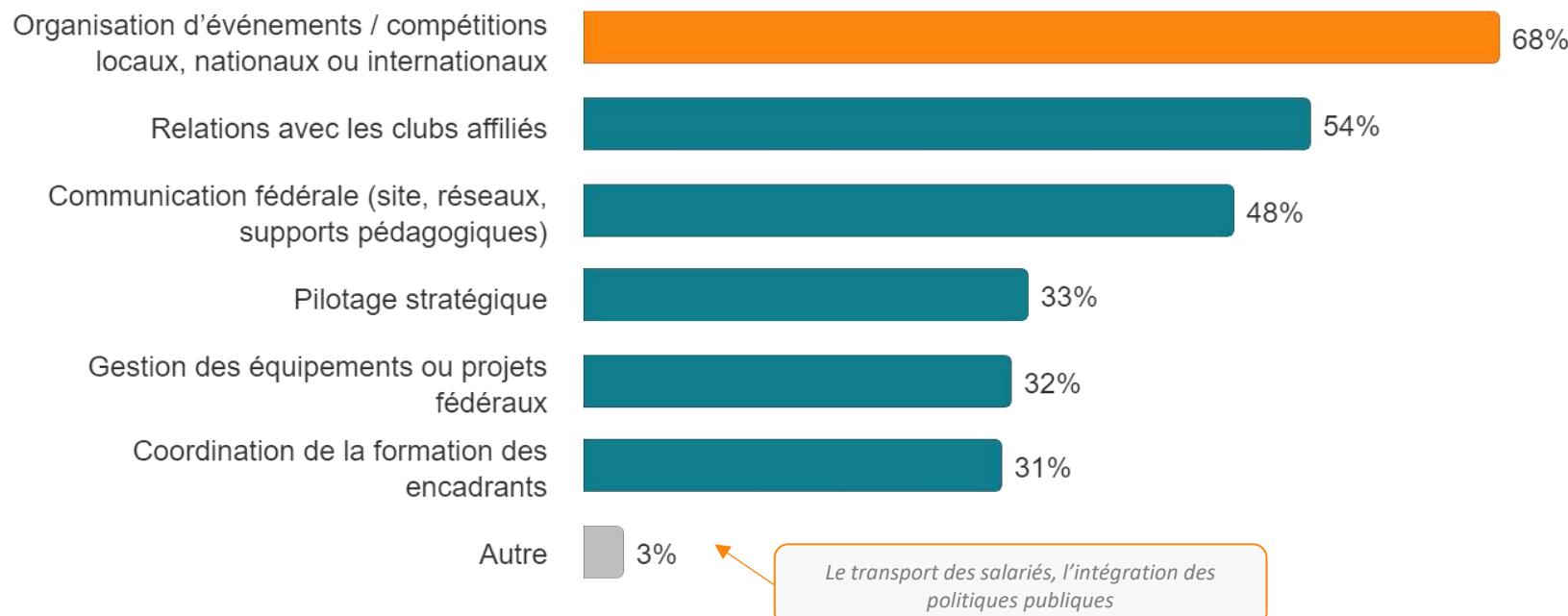
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

→ Les principales dimensions impactées par la TE : l'organisation d'événements, la relation aux clubs affiliés et la communication fédérale

Les fédérations sont les plus directement concernées par la TE lors de l'**organisation d'événements ou de compétitions** (68%), dans les **relations avec les clubs affiliés** (54%) ou encore dans la **communication fédérale**. Les fédérations ont également indiqué que le **pilotage stratégique** était la fonction la plus concernée.

Dans quelles fonctions ou activités votre fédération est-elle la plus directement concernée par la transition écologique ?

Réponses effectives : 158





3

Les structures ESS du sport face à la transition environnementale

3.3 L'appropriation des enjeux dans les organisations

+ Une appropriation des enjeux de la TE variables, reflet d'un niveau de maturité hétérogène entre les structures (1/2)

- » En lien avec la TE, les structures mettent en place des **actions variées**, nécessitant des ressources plus ou moins importantes.
 - + Il peut, par exemple, s'agir de la gestion des déchets et de recyclage, de la promotion de la mobilité durable par le covoiturage et la réduction de l'empreinte transport, de la sensibilisation et l'éducation à travers des fresques climatiques et des journées thématiques, ou encore de l'amélioration des équipements avec l'électrification des véhicules.
 - + **Les actions peuvent se limiter à des gestes du quotidien** (recyclage, consommation d'eau et d'électricité) **ou nécessiter des moyens et des ambitions plus importants** (exemples : électrification des véhicules, malle pédagogique, stages de perfectionnement, commission scientifique et environnementale, labellisations -exemple : label CIME- et certifications, fresques du climat et de l'eau, partenariats avec des associations environnementales, organiser des braderies de matériels, animation de journées et de formations thématiques, programmes de sensibilisation auprès des pratiquants et des intervenants...).
- » D'une manière générale, **le niveau de maturité et d'avancement des structures concernant la TE est très hétérogène**.
 - + Même si le niveau de prise en compte des enjeux liés à la TE évolue de manière assez marquée et se renforce depuis quelques années au sein des organisations, **le passage à l'action reste parfois assez limité**. Bien que les structures employeuses aient parfois réfléchi à la transition écologique et mis en œuvre certaines actions, **seulement 17 % ont déployé plusieurs mesures concrètes et 28 % se disent engagées**. Là encore, les situations sont très différentes. Si certaines organisations se déclarent indifférentes (5 %) ou peu engagées (36 %), **d'autres semblent très avancées, intégrant la transition écologique directement au cœur de leur stratégie**.
 - + **Face aux différents niveaux de maturité des structures, l'accompagnement à la prise en compte de la TE doit donc proposer des niveaux variés afin de s'adapter à l'ensemble des structures**.
- » Par ailleurs, **la maturité des pratiquants semble généralement en adéquation avec la maturité de la structure et de la discipline**.
 - + Par exemple, un sport d'outdoor, directement confronté au changement climatique (sport de montagne, sport de rivière, sport nautique, etc.) aura davantage constaté les effets du changement climatique sur sa pratique, et donc davantage mené des actions concrètes et sensibilisé ses intervenants qui auront à leur tour pu sensibiliser les pratiquants (*cf. le schéma page suivante*). De la même manière, les pratiquants vivants dans des zones protégées, des zones montagneuses ou des littoraux sont davantage sensibilisés à ces enjeux car ils côtoient la nature dans leur quotidien. A leur tour, ils deviennent donc moteurs afin d'impulser les bons gestes et de les respecter. Les pratiquants sont aussi souvent des bénévoles et peuvent ainsi contribuer directement à la mise en œuvre d'actions liées à la TE. Ils sont également plus facilement mobilisables et forment un soutien important.

« Ce n'est pas dans notre ADN de travail à l'origine de s'interroger et de s'inquiéter de notre environnement de pratique, c'est pour ça que les choses mettent du temps à bouger. » Verbatim issu des entretiens réalisés

Graphique issu de l'enquête employeurs

Votre structure a-t-elle déjà mis en place ou participé à des actions liées à la transition écologique ?

Réponses effectives : 482

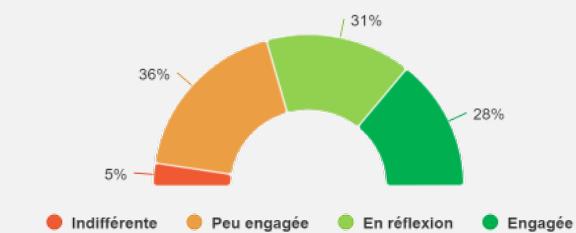


« On est attaché à la montagne, on veut la protéger et même la restaurer. » Verbatim issu des entretiens réalisés

Graphique issu de l'enquête employeurs

Au final, s'il fallait évaluer la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique dans vos actions et votre organisation, vous diriez que votre association est aujourd'hui

Réponses effectives : 475



« On ne peut protéger que ce qu'on connaît, et on ne connaît que là où on est allé ! C'est de la "dérangeance" acceptée. » Verbatim issu des entretiens réalisés

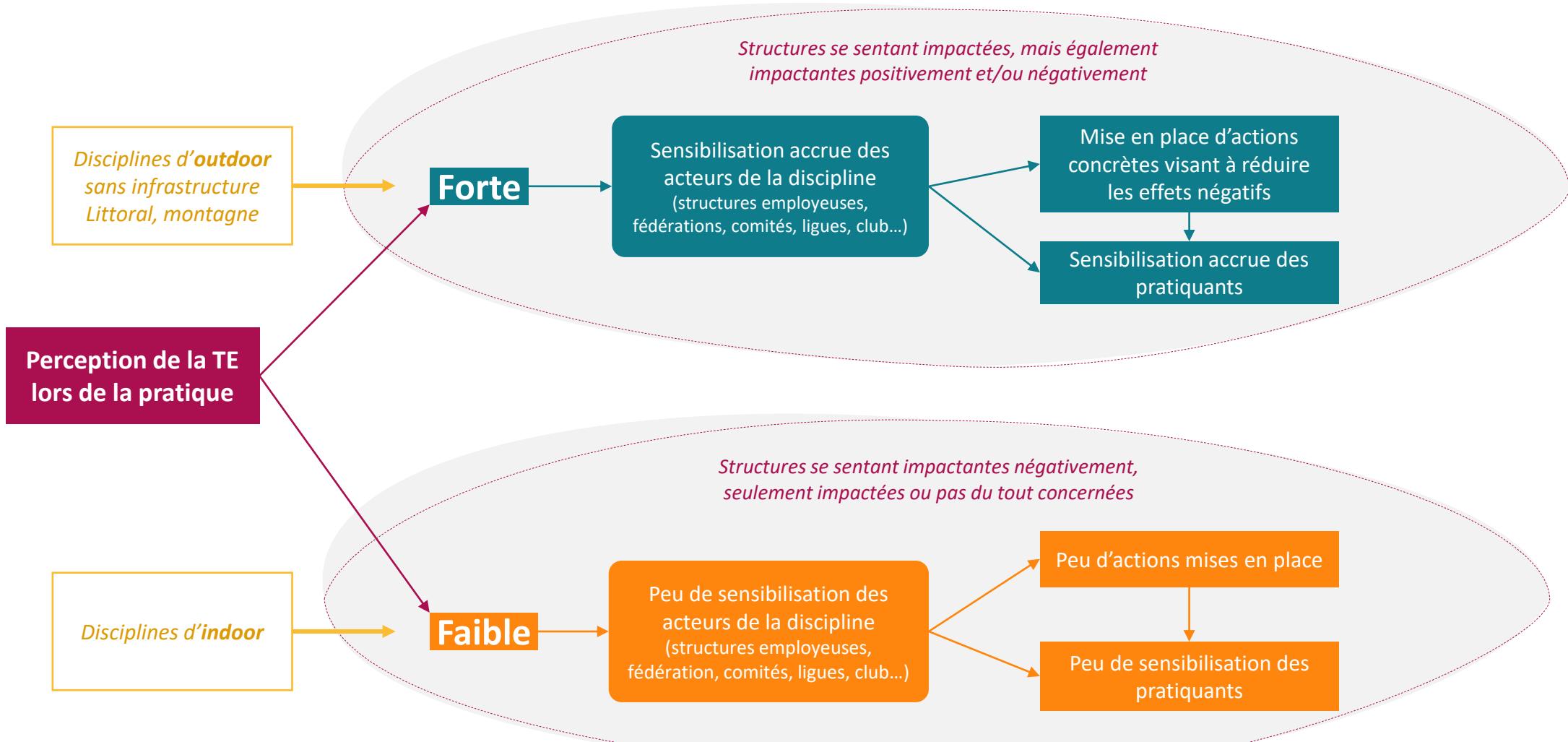
+ Une appropriation des enjeux de la TE variables, reflet d'un niveau de maturité hétérogène entre les structures (2/2)

- » **Les motivations à mettre en place des actions en lien avec la TE sont multifactorielles.** Les enjeux de la transition écologique pour les structures employeuses sont à la fois environnementaux, économiques et liés à l'objectif d'insertion durable.
- + Plus de la moitié des actions mises en place le sont pour des raisons liées à la **volonté de répondre aux ODD et aux enjeux environnementaux**. Toutefois, les sources de **motivations sont souvent multifactorielles**; elles peuvent être liées à la **sensibilité environnementale du porteur de projet** (c'est souvent le cas), à des **choix économiques** (exemple : la mobilité douce et le covoiturage génèrent des économies financières), à la demande des pratiquants, ou encore à l'incitation d'un partenaire.
- » **Par ailleurs, le facteur humain est un déterminant essentiel. La mise en place d'actions concrètes repose souvent sur la présence d'un ou plusieurs acteurs engagés en faveur de la TE et du portage politique.** Elles reposent souvent davantage sur des personnalités que sur des structures, ce qui rend fragilise leur pérennité et leur impact (les actions n'étant souvent pas coercitives).
 - + En effet, les clubs, comités ou ligues déplorent souvent le **manque de soutien de la part de leur fédération et l'absence de cadre institutionnel posé, intégrant la TE**. Ils se sentent souvent frustrés que leurs actions ne trouvent pas davantage d'écho et de soutien au niveau national et fédéral.
 - + Actuellement, assez peu de structures / fédérations / ligues / comités semblent disposer d'un poste dédié spécifiquement aux questions environnementales et à la TE. Toutefois, des postes de référent TE émergent et les structures semblent de plus en plus à la recherche de chargés de projet polyvalents, possédant des compétences à la fois liées au domaine du sport et de la TE. De plus, certaines structures et fédérations (généralement des sports outdoors) ont pleinement intégré les questions environnementales au sein de leur gouvernance et de leur fonctionnement.
 - + Ces évolutions et la mise en place de postes dédiés à la TE témoignent de la volonté grandissante de prendre en compte les enjeux de la transition écologique. Toutefois, il semble nécessaire que **les plus hautes instances et le cadre législatif prennent à bras le corps ces sujets** afin d'accompagner les comités / ligues / clubs à s'en saisir. Cela permettrait également de débloquer des moyens (notamment humains et financiers) souvent indispensables à la mise en place d'actions plus ambitieuses.
- » **Enfin, les structures se heurtent à certains freins**, parmi lesquels le manque de ressources (humaines, financières...) revient continuellement et entrave la bonne volonté des acteurs.
 - + **Les actions nécessitent parfois des coûts importants et des ressources disponibles** (financières, logistiques, humaines...). Face au contexte actuel, et aux coupes budgétaires, les structures déplorent des difficultés à mettre la TE au cœur de leurs priorités, surtout lorsqu'elle n'est pas prévue au sein de leur budget.
 - + Par ailleurs, les structures sont parfois **engagées sur d'autres sujets sociétaux** (égalité femme-homme, handisport, etc.) qu'elles privilégient dans leur plan d'action.
 - + Enfin, les structures ou leurs acteurs se sentent également parfois **perdus dans les actions à mettre en œuvre**. Ils ne savent pas toujours comment faire, de quelle manière, en s'appuyant sur quelles ressources... de nombreux acteurs souhaiteraient que les sujets environnementaux soient intégrés dans les formations, notamment initiales, afin qu'ils le soient, par ricochet, au sein des fédérations nationales et de leurs formations.

« Personnellement, j'ai une forte sensibilité à l'environnement, donc je suis particulièrement active et je mets beaucoup d'actions en place, mais si la personne qui me remplace n'a pas la même appétence, j'ai bien peur que rien ne perdure... Actuellement, la TE repose sur quelques personnes, c'est pour ça qu'il faut un portage national, au niveau fédéral. »
Verbatim issu des entretiens réalisés

« Dans les années à venir il va y avoir des postes transversaux entre le sport et la TE qui vont s'ouvrir dans les régions. C'est important d'avoir un appui national car c'est ça qui va ruisseler vers les clubs, les comités et les ligues ! »
Verbatim issu des entretiens réalisés

Outdoor / Indoor, deux grands profils se trouvent confirmés en fonction de leur perception de la TE dans la pratique



+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des actions liées à la TE engagées par la moitié des structures, et dont une minorité seulement cumulent plusieurs initiatives concrètes

- Si la moitié des répondants estiment que leur **structure a déjà mis en place ou participé à des actions liées à la TE**, seuls 17% considèrent que cela concerne plusieurs actions.
- Les disciplines extérieures sans infrastructure, les territoires de montagne et le littoral sont significativement plus nombreux à avoir mis en place plusieurs actions concrètes.
- Les disciplines en intérieur (gymnase, salle polyvalente..) sont les moins proactives.

Votre structure a-t-elle déjà mis en place ou participé à des actions liées à la transition écologique ?

Réponses effectives : 482



Sur quels sujets plus précisément ?

alimentaire
à l'extérieur usagé vaisselle arrosage raquette
public repas gestion des déchets réutilisable recyclable association
affichage transport événement locaux organisation suppression placeballe de tennis
local opération sélectif covoiturage sensibilisation pratique animation
spécifique terrain partenariat consommation covoiturage ramassage balle déchets sport réemploi viande
littoral minibus jeune déplacement bouteille circuit
vêtement sportif buvette gobelet utilisation éducation
sportif led limitation mise nettoyage label gestion récupération service verre collecte arbre gourde chauffage matériel rivière en place citoyen
évenement joueur rivière ecocup action équipement environnement responsables court algue
consommation d'eau mobilité journée fresque co-voiturage économie d'énergie écologique collectif file tournoi

tri déchet recyclage

Les actions liées à la TE et mises en place par les structures se regroupent autour de plusieurs axes :

- **Gestion des déchets et recyclage**, souvent sous forme de tri sélectif ou de réemploi.
- **Mobilité durable, covoiturage ou réduction de l'empreinte transport**.
- **Sensibilisation et éducation**, via des fresques climatiques, des journées thématiques, ou la plantation.
- **Amélioration des équipements**, comme l'électrification de véhicules (bateaux).
- **Mutualisation et optimisation des ressources matérielles**.

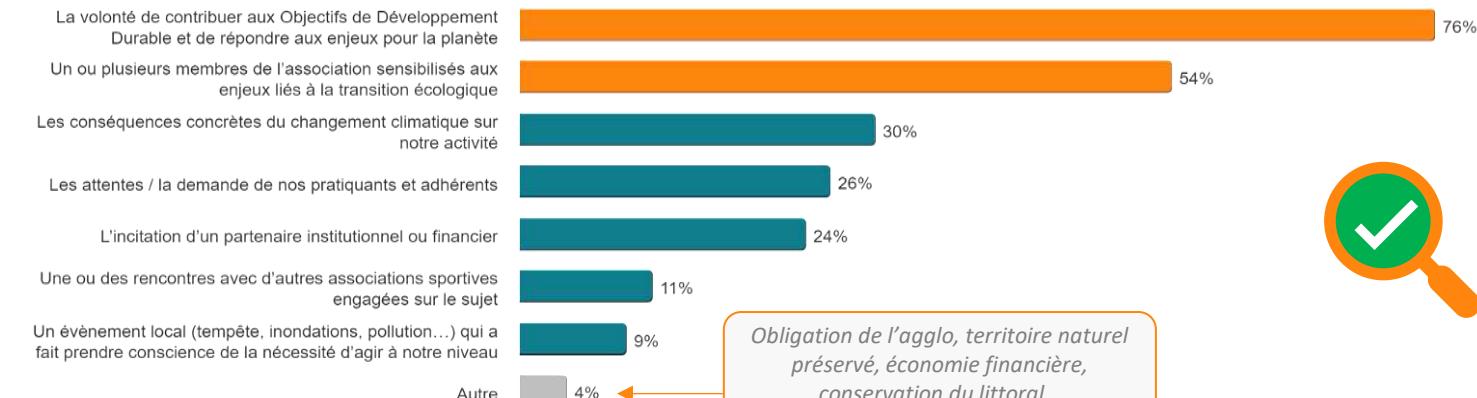
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Deux leviers majeurs de l'engagement : la volonté de contribuer aux ODD et de favoriser la sensibilisation interne

- Les principales motivations qui ont conduit les structures à prendre en compte les enjeux de TE et mettre en place des actions sont notamment la volonté de contribuer aux ODD et de répondre aux enjeux pour la planète (76%) (notamment pour les disciplines en intérieur (gymnase)) ; et le fait qu'au moins un membre soit sensibilisé aux enjeux liés à la TE (54%).
- À l'inverse, 39% des structures (notamment des disciplines intérieures (gymnase)) ne se sentent pas vraiment concernées, 38% considèrent manquer de ressources pour agir et 32% ne pas savoir quoi faire ou comment enclencher les choses (notamment en extérieur avec infrastructure).

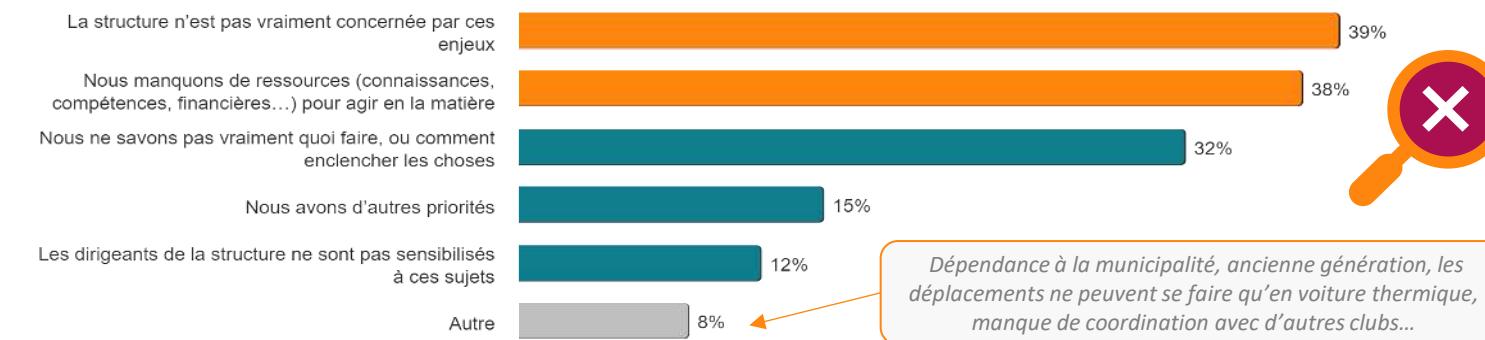
Qu'est-ce qui a conduit votre structure à prendre en compte ces enjeux et à mettre en place des actions ?

Réponses effectives : 244



Selon vous, pour quelles raisons votre structure ne prend-elle pas en compte ou sans le traduire encore en actions les enjeux liés à la transition écologique ?

Réponses effectives : 232



Des leviers de motivations et des raisons de ne pas s'engager similaires => Focus sur l'enquête « Les associations face aux enjeux de transition écologique » de Recherches & Solidarités (2024) :

Comme au sein de notre enquête, les associations employeuses (sport ou non) :

- Prennent en compte les enjeux de DD :
- 1) afin de contribuer aux ODD (61%) ;
 - 2) parce qu'un membre est sensibilisé (57%) ;
 - 3) parce que le changement climatique impacte l'activité (32%).

Déclarent :

- 1) Que leur structure n'est pas vraiment concernée (55%)
- 2) Ne pas savoir quoi faire (34%)
- 3) Avoir d'autres priorités (24%)

NB : l'item ressource n'était pas proposé

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Seulement 28% des structures se disent engagées dans une démarche écologique complète et 31% sont en réflexion

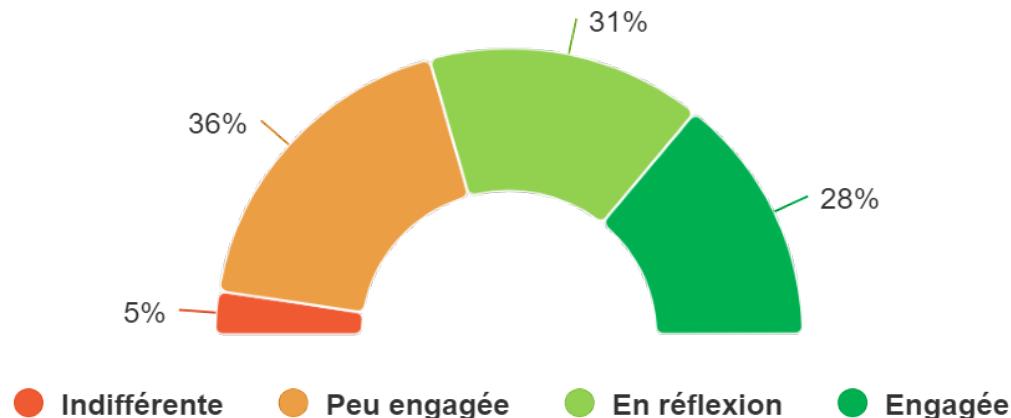
- Seules 28% des structures employeuses ayant répondu à l'enquête considèrent que leur structure est engagée dans la prise en compte des enjeux liés à la TE dans leurs actions et leur organisation et 31% se déclarent en réflexion.
- Les disciplines en extérieur sans infrastructure, les territoires de montagne et les littoraux sont les plus engagés, à l'inverse des disciplines en intérieur (gymnase...) et des zones périurbaine/ville moyenne.



Les situations d'engagement peuvent être encouragées avec des dispositifs de valorisation de l'engagement comme les open badges « Sports & Biodiversité » ([Badges Sports & Biodiversité | sports.gouv.fr](#))

Au final, s'il fallait évaluer la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique dans vos actions et votre organisation, vous diriez que votre association est aujourd'hui

Réponses effectives : 475



Un engagement moins intense au sein de la filière sport
=> Focus sur l'enquête « Les associations face aux enjeux de transition écologique » de Recherches & Solidarités (2024) :

Les associations employeuses (sport ou non) considèrent à :

- 36% être engagées,
- 24% en réflexion,
- 30% peu engagées,
- 4% indifférentes.

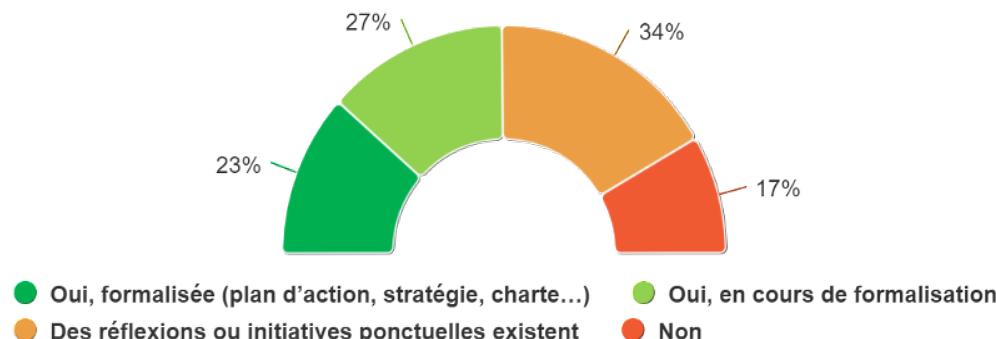
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

→ Seul un quart des structures disposent d'une stratégie ou une démarche spécifiques liées à la TE

- La moitié des structures ont formalisé ou engagé une stratégie ou une démarche spécifique liée à la TE.
- Sur ce plan, les fédérations sont significativement plus avancées que les comités départementaux.

Existe-t-il au sein de votre structure une stratégie ou démarche spécifique liée à la transition écologique ?

Réponses effectives : 173



Les démarches, réflexions ou initiatives mises en place :

Existence de stratégies ou démarches formalisées

- Quelques fédérations indiquent avoir une **stratégie formalisée** (plan d'action, charte RSO), ou une **démarche en cours de formalisation** (premières réflexions, recrutement dédié),
- Quelques structures sont engagées dans des **labels environnementaux ou RSO**.

Précisions sur les démarches et réflexions en cours

- On trouve des **actions ponctuelles** (ateliers, événements thématiques), ou **régulières**, sous forme de campagnes auprès des clubs, avec suivi. Les actions sont intégrées de manière **transversale, ponctuelle ou présentes au sein d'axes stratégiques**,
- Les **mobilités** (pratiquants, encadrants, équipements) ressortent comme l'enjeu principal, lié : aux déplacements des licenciés, à l'organisation des compétitions,
- Les démarches impliquent souvent les membres du conseil d'administration ou du bureau, les équipes salariées, parfois des commissions spécifiques,
- Exemples d'autres démarches : l'embauche d'un alternant RSO, la sensibilisation des clubs affiliés et des salariés, la mise en place de labels type « Green Club »,...

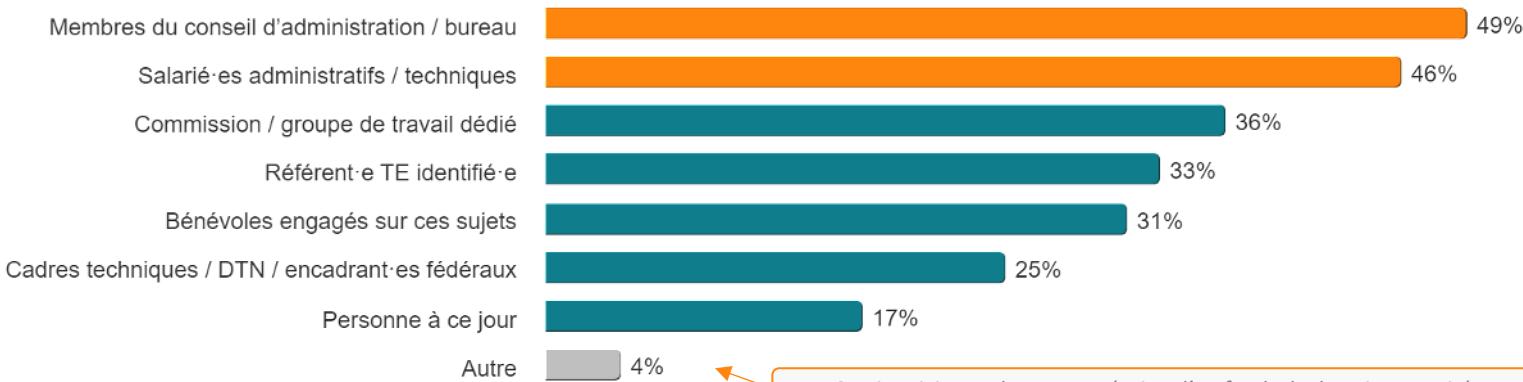
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

→ Un engagement dans la TE porté principalement par les instances dirigeantes et les salariés techniques

- Les acteurs les plus engagés dans la réflexion ou la mise en œuvre de la TE sont les membres du CA, du bureau (49%) ou les salariés administratifs et techniques (46%). Au sein des fédérations, ce sont les cadres techniques / DTN encadrants ; les référents TE et les commissions / GT dédiés qui sont les plus actifs.
- Toutefois, 17% des répondants ont indiqué que personne n'était mobilisé ; cela concerne en grande majorité les comités et les petites structures (en nombre de licenciés et de salariés).
- D'un point de vue général, les structures sont conscientes des enjeux de la TE mais moyennement engagées (41%). Les fédérations se déclarent davantage comme étant des acteurs moteurs sur le sujet de l'environnement.

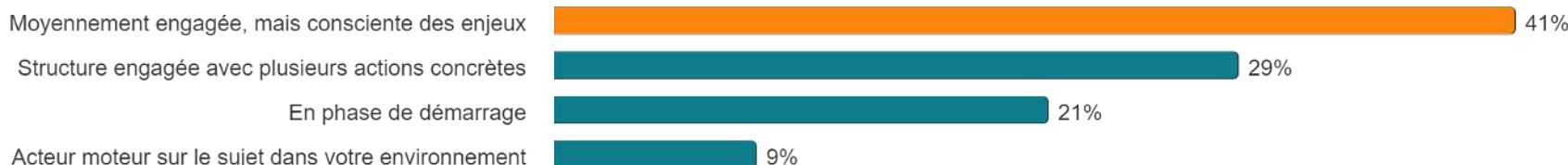
Qui est aujourd'hui mobilisé dans la réflexion ou la mise en œuvre de cette thématique ?

Réponses effectives : 170



Comment évaluez-vous aujourd'hui la maturité de votre structure sur ce sujet ?

Réponses effectives : 161



4

La transition écologique et son impact sur les activités, les métiers et les compétences

- > *L'évolution des activités et des pratiques professionnelles en lien avec la transition environnementale*
- > *L'impact perçu sur les métiers et les compétences*
- > *La prise en compte des compétences liées à la TEE dans les référentiels métiers*

+ Une typologie de structures selon leur engagement au sein de la TE

» La transition écologique et l'adoption de nouvelles compétences doivent être envisagées en tenant compte du niveau d'implication des structures concernées dans le processus. Nous pouvons distinguer trois types de structures, sur une logique plutôt similaire à celle identifiée dans *l'étude prospective sur les impacts de l'intelligence artificielle dans les industries créatives et culturelles* en Région Occitanie en mars 2024, réalisée par l'AFDAS (qui parle d'entreprises pionnières & expérimentatrices et d'entreprises suiveuses et réfractaires).



LES STRUCTURES ENGAGEES

Elles se sont les plus sensibles, sensibilisées et investies dans la transition écologique. Elles ont déjà mis en place des stratégies pour intégrer les nouvelles compétences requises pour répondre aux défis écologiques et développer des pratiques durables. Elles ont souvent élaboré des documents stratégiques en lien avec la TE. Ces structures cherchent activement à former leur personnel, à améliorer leurs processus internes, et à influencer positivement leur milieu.

Ces organisations sont en phase d'observation. Bien qu'elles reconnaissent la nécessité de la transition écologique, elles hésitent à entreprendre des actions significatives sans bénéfices directs ou directives précises. Elles surveillent les évolutions réglementaires et les actions dans d'autres structures, se préparant à adopter de nouvelles compétences une fois que les bénéfices sont plus largement démontrés ou que l'orientation devient incontournable.

LES STRUCTURES ATTENTISTES

Elles se sont les plus sensibles, sensibilisées et investies dans la transition écologique. Elles ont déjà mis en place des stratégies pour intégrer les nouvelles compétences requises pour répondre aux défis écologiques et développer des pratiques durables. Elles ont souvent élaboré des documents stratégiques en lien avec la TE. Ces structures cherchent activement à former leur personnel, à améliorer leurs processus internes, et à influencer positivement leur milieu.

Ces organisations montrent une résistance à intégrer de nouvelles pratiques et compétences écologiques. Cela peut être dû à un manque de ressources, de compréhension ou à des priorités divergentes.

LES STRUCTURES REFRACTAIRES

Ces organisations montrent une résistance à intégrer de nouvelles pratiques et compétences écologiques. Cela peut être dû à un manque de ressources, de compréhension ou à des priorités divergentes.

Elles perçoivent souvent la transition écologique comme une contrainte plutôt qu'une opportunité de transformation positive.

Pour surmonter cette résistance, des efforts accrus de sensibilisation et de démonstration des avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'adoption, sont indispensables.

L'expérience avec l'intégration de l'intelligence artificielle dans les ICC en Occitanie fournit des enseignements précieux. Elle souligne la nécessité d'adapter les approches en fonction du niveau d'engagement des structures, en promouvant des pratiques collaboratives et en facilitant l'acculturation aux changements environnementaux, pour assurer une adoption réussie de la transition écologique et de ses compétences associées.



4

La transition écologique et son impact sur les activités, les métiers et les compétences

4.1

L'évolution des activités et des pratiques professionnelles en lien avec la TE

+ La nécessaire adaptation des pratiques et des activités professionnelles face aux enjeux inhérents à la TE

» Pour faire face à la transition écologique, les structures sportives ont développé différentes stratégies d'adaptation, touchant à la fois leurs pratiques professionnelles et leurs activités.

- + La TE est d'abord perçue par les structures et les pratiquants à travers les **impacts climatiques** (sécheresses, inondations, incendies, canicules...) qui perturbent directement les temps de pratique et imposent des adaptations rapides. Face à ces contraintes, elles doivent repenser l'**organisation des événements, la gestion des équipements et le calendrier, tout en développant des stratégies associatives agiles et résilientes**. Dans les fédérations, ces ajustements concernent également l'organisation des compétitions, les relations avec les clubs affiliés et la communication. Les enjeux de la TE conduisent ainsi à intégrer des actions de mobilité douce, de logistique durable et de sensibilisation, avec une volonté croissante de développer des pratiques sportives plus éco-responsables, comme l'organisation de compétition limitant les déplacements. Cependant, ces évolutions sont encore rarement anticipées : **la plupart des structures réagissent aux impacts plutôt qu'elles ne les préviennent**.

« On en n'est plus au recyclage ou à fermer des robinets, ça c'est acquis depuis longtemps. Maintenant, on essaye de mettre des actions qui ont plus de poids et d'impact ». Verbatim issu des entretiens réalisés

» Les disciplines d'outdoor sans infrastructure adoptent souvent une vision plus large de la TE.

- + L'**engagement des employeurs dans ces disciplines dépasse l'adaptation aux seules conditions météorologiques, avec une vigilance à préserver leur « terrain de jeu » en faisant découvrir l'environnement pour inciter à sa protection**. La sauvegarde de la faune et de la flore, des ressources naturelles et des sites de pratique devient alors prioritaire. Ces disciplines sont particulièrement touchées par les changements : réduction du temps de pratique du canoë-kayak en période de sécheresse, stations de ski impraticables, risques accrus en course au large ou en alpinisme... Pour y faire face, elles renforcent les consignes de sécurité, utilisent du matériel plus durable et réparable, adaptent les horaires et les lieux de pratique, réduisent l'intensité des séances et développent des **actions de sensibilisation renforcée basées sur une meilleure connaissance du terrain et des impacts humains**. Elles insistent sur l'importance de la **responsabilité collective**.

» Certaines fédérations, ligues ou comités cherchent à inscrire la TE dans leur stratégie globale, au-delà des aspects logistiques et organisationnels. Elles engagent une réflexion sur la finalité même de leur discipline et sur son adaptation au changement climatique.

- + L'UCPA, par exemple, propose une offre « montagne » adaptée à l'absence de neige qui s'adapte aux conditions météorologiques ; certains clubs omnisports diversifient leur programmation (canoë, ski, randonnée, VTT...) en fonction des saisons et des contraintes climatiques. Cette approche, qui mise sur une **pratique multisport évolutive**, rencontre toutefois des réticences de la part de pratiquants attachés à leur discipline unique. Les « mentalités » doivent donc encore évoluer, mais la demande croît face à des évolutions qui ont un caractère inéluctable.

« Même dans les pratiques du quotidien, les choses évoluent. On a beaucoup travaillé pour que les marins apprennent à se protéger du soleil (crème, lunette, etc) et à transmettre cette connaissance ». Verbatim issu des entretiens réalisés

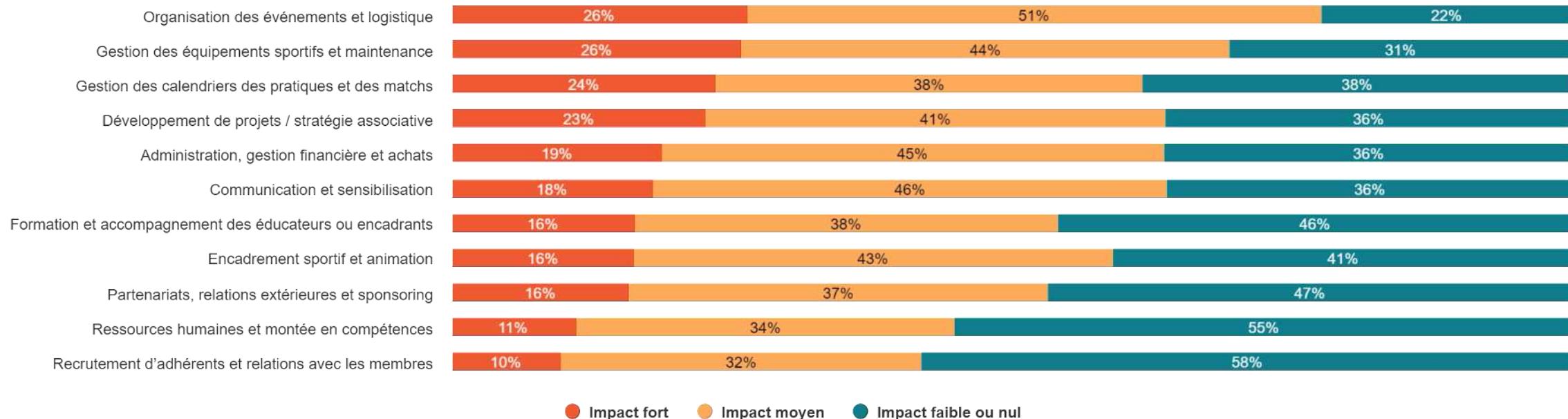
« Avant, on parlait de développement de sports de pleine nature, mais maintenant, on parle de maîtrise. » Verbatim issu des entretiens réalisés

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Les fonctions prioritairement affectées par la TE : l'organisation d'événements, la gestion des équipements et des calendriers

- Les structures considèrent que les **fonctions/activités les plus impactées par la TE sont l'organisation des événements et la logistique (77%)** (notamment pour les disciplines extérieures), la **gestion des équipements sportifs et la maintenance (70%)** (notamment pour les disciplines en intérieur type piscine), la **gestion des calendriers (62%)** (notamment pour les disciplines extérieures), et le **développement de projets / stratégies associatives (64%)** (notamment pour les disciplines d'extérieur à l'inverse des disciplines en intérieur (type gymnase)).
- D'une manière générale, les disciplines extérieures sans infrastructure et les structures de montagne ressentent, à l'inverse des disciplines en intérieur (type gymnase), un impact bien plus important.

Comment sont impactées les fonctions ou activités de votre organisation au regard des enjeux de transition écologique ?



Les autres impacts perçus sont :

- Les conditions climatiques affectant directement l'activité sportive (ex : ski sans neige, rivières à sec, terrains impraticables).
- Des questions d'infrastructures vieillissantes ou peu adaptées (chauffage, isolation, consommations énergétiques).
- Des changements de pratiques (formations pour mobilité douce, usages du numérique avec impact énergétique).



4

La transition écologique et son impact sur les activités, les métiers et les compétences

4.2 L'impact perçu sur les métiers et les compétences

- > *Niveau de perception*
- > *L'identification des évolutions sur les métiers et les compétences*

+ L'évolution nécessaire des encadrants sportifs comme ambassadeurs de la TEE

- » Les différents travaux montrent que les **encadrants sportifs font partie des métiers les plus directement affectés par la transition écologique**. La quasi-totalité des structures souligne d'ailleurs la nécessité de renforcer leurs compétences, en particulier dans deux domaines :
- + **Les connaissances environnementales et écologiques** : compréhension de la faune et de la flore, de l'environnement, des effets du changement climatique et de la réglementation associée.
 - + **L'approche pédagogique et la sensibilisation des pratiquants** : intégrer la dimension environnementale à la discipline sportive, de manière ludique et éducative, tout au long des sessions de pratique.

«Avoir une pratique écoresponsable ne suffit pas, il y a vraiment une question d'attitude à avoir ! L'homme a envie de protéger ce qu'il trouve beau, et donc précieux. Montrer la beauté de la nature, ça aide.» Verbatim issu des entretiens réalisés

- » **Les encadrants sont en effet perçus comme les acteurs clés dans la prise en compte de la TE.**

- + Leur proximité avec les pratiquants leur confère un rôle stratégique : leur expertise technique, enrichie par une bonne connaissance du milieu de pratique et des compétences de communication et de pédagogie, permet de **toucher un large public** et de rendre la **TE concrète et collective**.
- + Dans l'ensemble, les structures estiment que la **prise en compte de la TE doit impérativement passer par un renforcement des compétences environnementales dans les métiers de l'encadrement sportif** : 56 % jugent cette évolution indispensable et 40 % la considèrent nécessaire dans certains cas.

Graphique issu de l'enquête fédération, ligues, comités

Pensez-vous qu'il serait nécessaire de renforcer les compétences environnementales dans les métiers de l'encadrement sportif ?

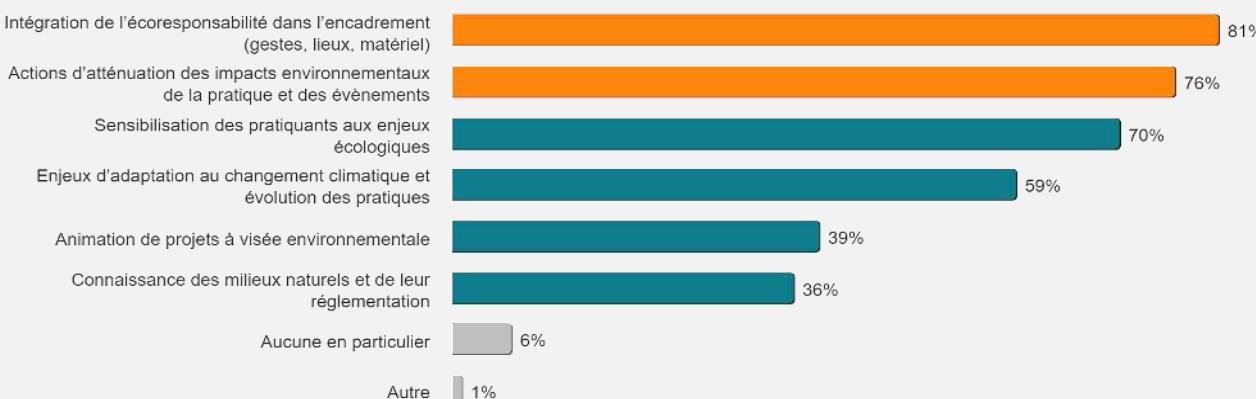
Réponses effectives : 143



Graphique issu de l'enquête employeurs

Parmi les compétences à développer dans les formations fédérales, lesquelles vous semblent prioritaires ?

Réponses effectives : 155



+ Une difficulté commune pour identifier les futurs métiers et compétences nécessaires

- » Si les structures employeuses, les fédérations / ligues / comités reconnaissent l'enjeux et la nécessité d'adapter les métiers et les compétences pour répondre aux défis environnementaux, elles peinent parfois à se projeter concrètement, considérant le sujet comme technique.
- + L'évolution des compétences est aussi moins bien identifiée pour les autres métiers du sport. Néanmoins, un consensus se dégage sur le besoin de renforcer :
 - Les compétences organisationnelles, notamment la coopération avec des acteurs extérieurs au sport.
 - Les compétences transversales, comme la communication responsable, la capacité à mobiliser, l'adaptabilité et les savoir-être relationnels.
- + Face au besoin qu'implique la TE de faire preuve de résilience, d'adaptabilité et de souplesse dans les pratiques, modes de faire et organisation, le développement de partenariats avec d'autres acteurs du territoire dont des structures environnementales est largement perçu comme une piste intéressante : il permettrait de mutualiser les expériences, d'inviter des experts et de faciliter la mise en œuvre d'actions. Ces initiatives, aujourd'hui surtout locales, pourraient trouver un écho à l'échelle nationale.
- + Par ailleurs, beaucoup de structures expriment le souhait de pouvoir évaluer leur impact carbone ou celui de leurs événements, ce qui implique de développer des compétences spécifiques en mesure carbone, notamment dans les postes supports.
- + Les priorités exprimées par les répondants en matière de compétences à développer dans les formations fédérales confirment l'importance accordée à l'intégration de l'écoresponsabilité dans l'encadrement (gestes, choix des lieux, matériel), citée par 81 % d'entre eux, ainsi qu'aux actions d'atténuation des impacts environnementaux de la pratique et des événements (76 %). La sensibilisation des pratiquants aux enjeux écologiques (70 %) et l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique et d'évolution des pratiques (59 %) apparaissent également comme des leviers majeurs à renforcer. La part très faible de répondants ne formulant pas de priorité particulière (6 %) traduit un consensus fort sur la nécessité de renforcer la dimension environnementale dans les compétences de l'encadrement sportif.
- » Il existe toutefois une minorité de structures qui considèrent ne pas avoir à faire évoluer leurs pratiques et ne se sentent pas concernées par ces changements. Ces réfractaires, souvent moins exposés ou convaincus de l'être, restent à l'écart de la démarche.

«Le changement climatique va très vite. Ce n'est pas la même logique. C'est nouveau, on ne sait pas très bien comment faire. Cela peut notamment entraîner des questions économiques. On est un peu perdu, on a du mal à se projeter au-delà des encadrants. » Verbatim issu des entretiens réalisés

+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

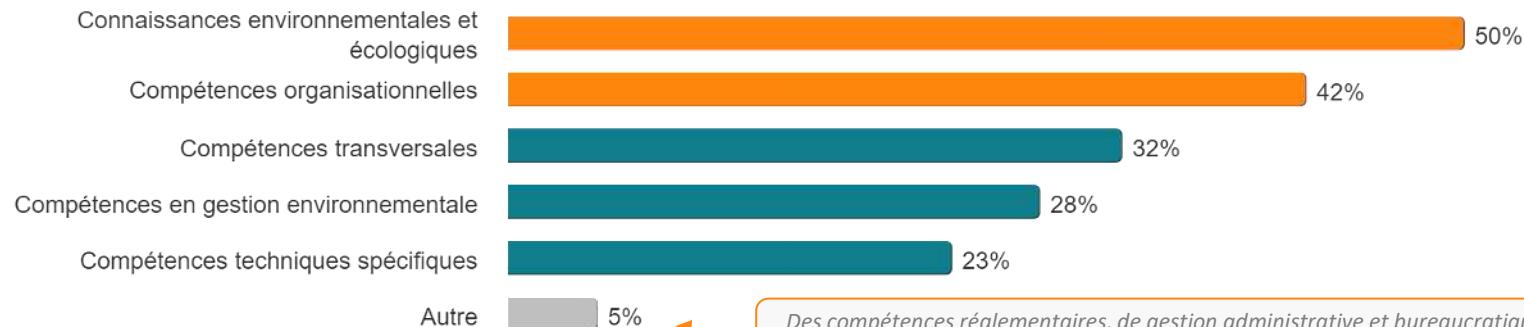
→ La mobilisation accrue de connaissances environnementales et écologiques et de compétences organisationnelles afin de s'adapter à la transition écologique

Dans ce contexte de TE, les compétences les plus mobilisées par les structures des répondants sont :

- les **connaissances environnementales et écologiques** (50 %) (notamment pour les territoires de montagne et les disciplines en extérieur sans infrastructure),
 - Plus précisément, il s'agit, des connaissances des concepts et sujets (62 %) et des connaissances des règles environnementales et des cadres d'interventions (58 %) ;
- et les **compétences organisationnelles** (42 %).
 - Plus précisément, il s'agit de la capacité à coopérer avec les acteurs hors du champ sportif (environnement, santé, territoire, social...) (79 %).

Quelles compétences vous semblent de plus en plus mobilisées au sein de l'association dans ce contexte de transition écologique ?

Réponses effectives : 352



Des compétences réglementaires, de gestion administrative et bureaucratique, compétences liées aux comportements responsables, conscience environnementale, numérique



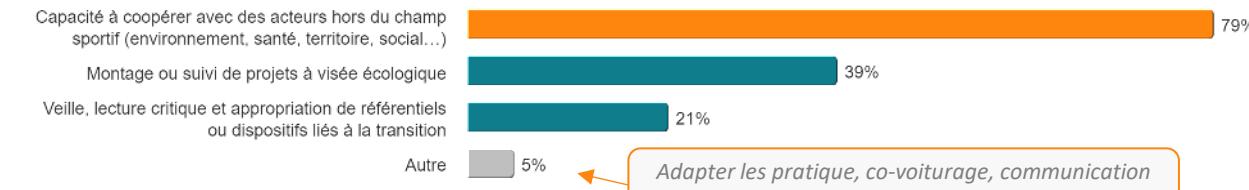
Plus précisément, concernant les connaissances environnementales et écologiques, s'agit-il

Réponses effectives : 172



Plus précisément, concernant les compétences organisationnelles et écologiques, s'agit-il

Réponses effectives : 141



AdAPTER les pratiques, co-voiturage, communication orale, planning pour moins chauffer, ...

4.2.1 Niveau de perception

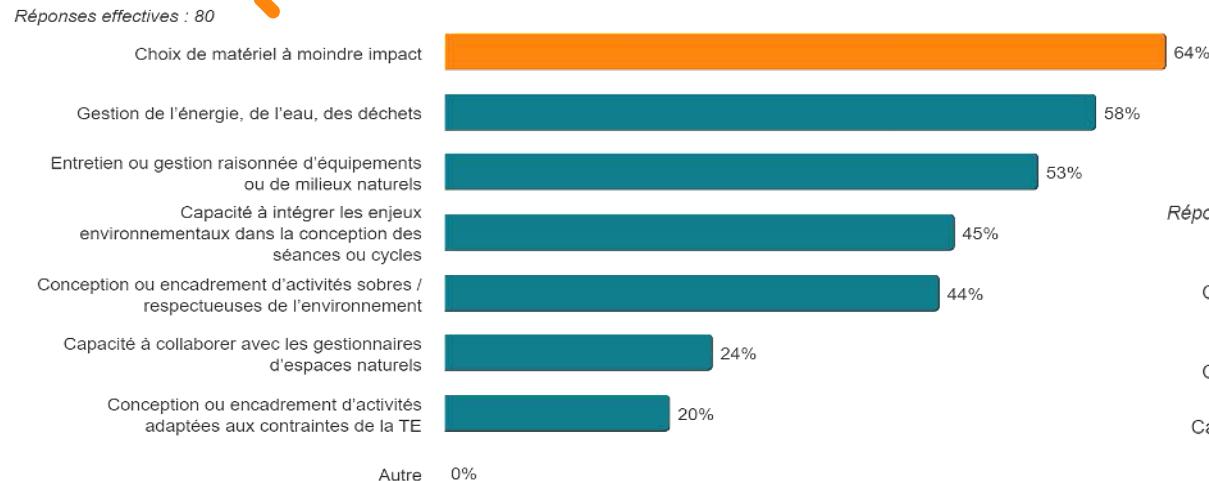
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Le choix de matériel écoresponsable, la communication responsable et les diagnostics, des leviers identifiés pour faire face à la TE

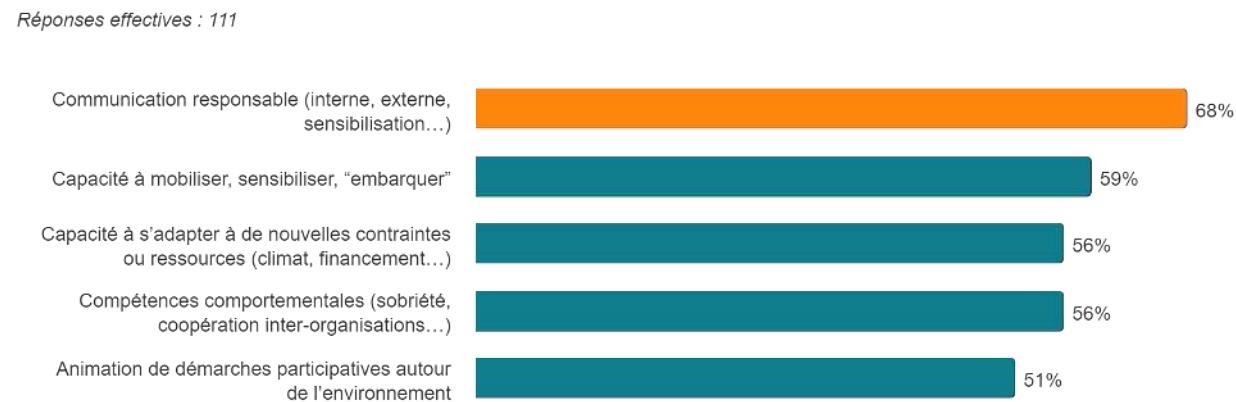
- Les compétences techniques les plus mobilisées dans le contexte de TE sont le **choix de matériel à moindre impact** (64 %), la **gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets** (58 %) et l'entretien ou la gestion raisonnée d'équipements ou de milieux naturels (53 %) ;
- Les compétences transversales concernent notamment la **communication responsable** (68 %) et la **capacité à mobiliser, sensibiliser et embarquer** (59 %) ;
- Les compétences en gestion environnementale sont souvent liées au **diagnostic** (67 %) et à **l'analyse du cycle de vie du matériel** (51 %).



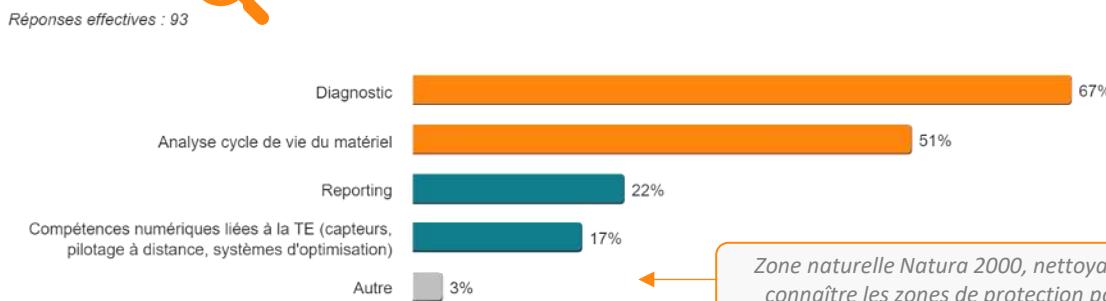
Plus précisément, concernant les compétences techniques spécifiques, s'agit-il



Plus précisément, concernant les compétences transversales, s'agit-il



Plus précisément, concernant les compétences en gestion environnementale, s'agit-il



Zone naturelle Natura 2000, nettoyage des gaves, connaître les zones de protection pour les éviter

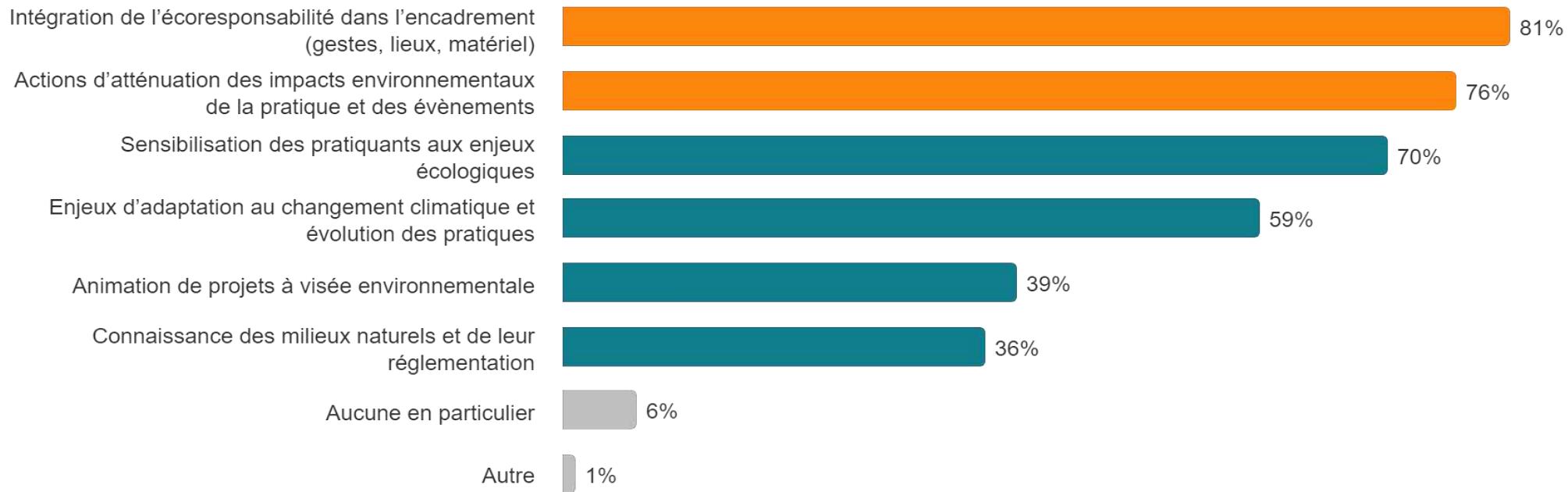
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ La réduction des impacts et la sensibilisation des pratiquants identifiées comme des compétences prioritaires à développer

Les compétences prioritaires à développer au sein des formations fédérales sont l'intégration de l'écoresponsabilité dans l'encadrement (81 %), les actions d'atténuation des impacts environnementaux de la pratique et des événements (76 %) ou encore la sensibilisation des pratiquants aux enjeux écologiques (70 %).

Parmi les compétences à développer dans les formations fédérales, lesquelles vous semblent prioritaires ?

Réponses effectives : 155

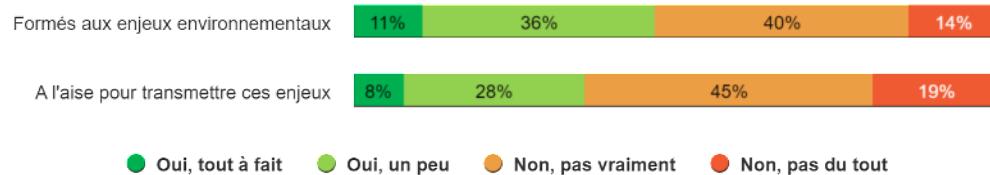


4.2.1 Niveau de perception

- + Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités
→ Des encadrants/formateurs peu formés aux enjeux environnement et peu à l'aise pour les transmettre

- Seuls 11 % des répondants estiment que les **formateurs/encadrants de leur fédération sont vraiment formés aux enjeux environnement** et 8 % à l'aise pour transmettre ces enjeux.
- Par ailleurs, les structures affiliées souhaiteraient disposer d'aides financières ou matérielles (90 %) (notamment les fédérations et les ligues), avoir des outils concrets et pratiques (87 %) ou encore être reconnues pour leurs engagements (82 %).
- Plus de la moitié des répondants considère qu'il serait nécessaire de renforcer les compétences environnementales dans les métiers de l'encadrement sportif (96 %) ainsi que dans d'autres métiers (95 %).

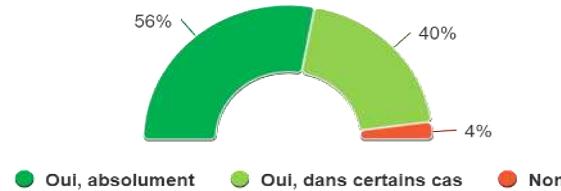
Diriez-vous que les formateurs/encadrants de votre fédération sont :



● Oui, tout à fait ● Oui, un peu ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout

Pensez-vous qu'il serait nécessaire de renforcer les compétences environnementales dans les métiers de l'encadrement sportif ?

Réponses effectives : 143



● Oui, absolument ● Oui, dans certains cas ● Non

Dans d'autres métiers présents au sein de votre fédération également ?

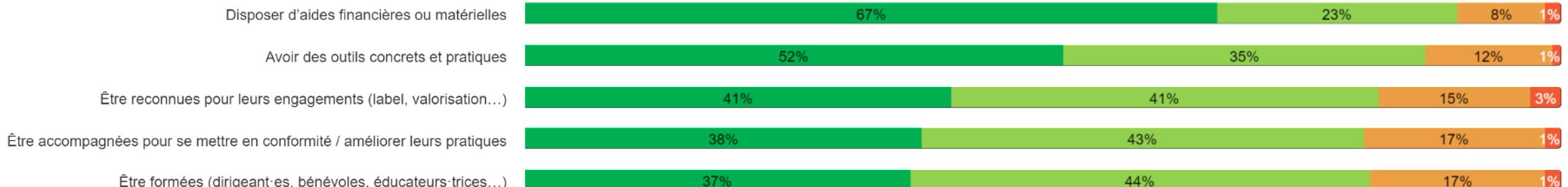
Réponses effectives : 132



● Oui, absolument ● Oui, dans certains cas ● Non

Les métiers administratifs et logistiques, l'organisation

À votre connaissance, les structures affiliées sont-elles en attente des accompagnements suivants ?



● Oui, tout à fait ● Oui, un peu ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout

+ Si certains métiers semblent amenés à apparaître ou à disparaître, l'adaptation sera le mot d'ordre

- » Dans les années à venir, environ la moitié des structures anticipent que la **transition écologique aura un impact direct sur les activités et les métiers traditionnels du secteur sportif. Cet impact pourrait se traduire par l'apparition de nouveaux métiers, la disparition de certains postes ou encore l'adaptation de métiers ou fonctions existants.** Les formes que pourraient prendre ces évolutions sont variées : adaptation des compétences nécessaires, modification des missions, redéfinition des priorités opérationnelles ou encore réorganisation des modes de fonctionnement interne.
 - + Les structures estiment que la transition écologique va entraîner **l'émergence de nouvelles familles de fonctions et d'activités**, parmi lesquelles la communication et la sensibilisation (19 %), le développement de projets et la stratégie associative (17 %) ou encore la gestion et la maintenance des équipements sportifs (14 %). Plus largement, des postes entièrement dédiés à la TE sont en train d'apparaître et continueront à se développer, avec pour mission centrale l'intégration des pratiques écologiques et la sensibilisation des adhérents.
 - + Parallèlement, certaines familles de fonctions semblent vouées à **disparaître**, en particulier les métiers directement liés à la neige.
 - + De manière plus générale, de **nombreuses fonctions** devront s'adapter : organisation des événements et logistique (41 %), développement de projets et stratégie associative (40 %), communication et sensibilisation (39 %). Ces évolutions concerneront aussi bien les fabricants et constructeurs, qui devront adapter leurs procédés face aux pénuries de matériaux (carbone, électronique...), que les planificateurs d'événements, qui devront concevoir des manifestations écoresponsables en limitant leur empreinte carbone.
 - + Les métiers les plus exposés seront ceux des disciplines outdoor pratiquées en pleine nature, dont la transformation est déjà engagée et s'intensifiera avec l'aggravation des changements climatiques.
- » Par ailleurs, il ressort une volonté marquée de **sensibiliser les bénévoles et les dirigeants de clubs afin qu'ils intègrent des objectifs environnementaux dans les stratégies de leurs structures** (clubs / comités / ligues / fédérations). Cette intégration pourrait se concrétiser par **l'embauche de personnel spécifiquement à la sensibilisation**, ou par un travail collectif coordonné au niveau des ligues et des comités.
 - + Les **évolutions reposent encore davantage sur des initiatives individuelles que sur une stratégie clairement définie et diffusée**. Certaines compétences liées à la prise en compte de la TE sont principalement portées par des personnes ayant une sensibilité particulière aux enjeux environnementaux, mais elles ne sont pas encore institutionnalisées et dépendent largement de la volonté personnelle de les transmettre et de les partager.
 - + Le recrutement de personne dédiée à la TE vise à structurer et à généraliser l'approche environnementale dans la gouvernance sportive, afin qu'elle ne repose pas uniquement sur des actions ponctuelles mais devienne un axe stratégique durable.

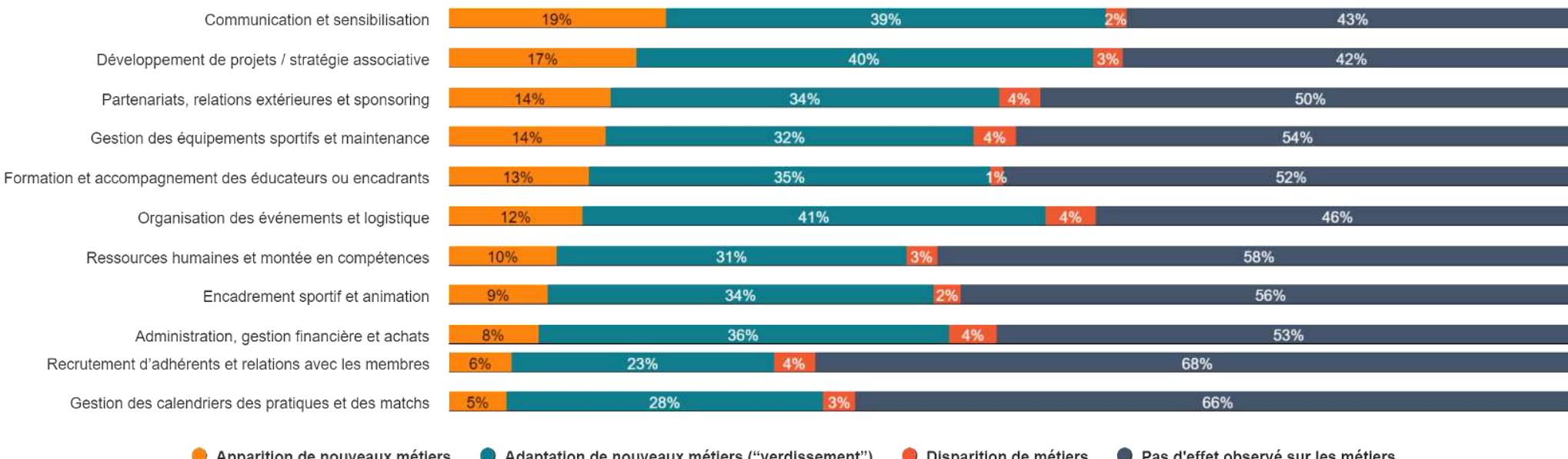
«Il faut développer un pouvoir de frappe, un lien différent avec les partenaires, une légitimité, une force de plaidoyer pour être capable, en inter disciplines d'affirmer ses choix : on veut plus de mobilités douces, des espaces de paroles et de médiations, etc ! » Verbatim issu des entretiens réalisés

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ La communication / sensibilisation, le développement de projets / stratégie associative et les partenariats et relations extérieures, en premières lignes des impacts de la transition écologique

- Les structures estiment que la TE va faire apparaître de nouvelles familles de fonctions / activités : la communication et la sensibilisation (19%) ; le développement de projets et la stratégie associative (17%) ; les partenariats, les relations extérieures et le sponsoring (14%) ; la gestion des équipements sportifs et la maintenance (14%) ;
- Une poignée, répartie au sein de toutes les familles de fonctions/activités, vont disparaître (verbatim : *Entraîneur sportif non diplômé / Gestionnaire de structure sportive / Moniteur de ski / moniteurs pisteurs par manque de neige / Le sponsoring pour éviter le gaspillage*) ;
- De nombreuses fonctions vont devoir s'adapter, parmi lesquelles l'organisation des événements et la logistique (41%) ; le développement de projets et la stratégie associative (40%) ; la communication et la sensibilisation (39%).

Selon vous, parmi ces différentes familles de fonctions / activités, quels sont les grands effets de la transition écologique ?



● Apparition de nouveaux métiers

● Adaptation de nouveaux métiers ("verdissement")

● Disparition de métiers

● Pas d'effet observé sur les métiers

Les autres grands effets de la TE perçus sont notamment :

- Les changements climatiques locaux (chaleur, météo, terrains impraticables) ;
- Les adaptations nécessaires (bâtiments, transports, compétitions) ;
- Une certaine prise de conscience, parfois accompagnée d'un scepticisme ou d'une critique du manque d'actions concrètes.

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ L'apparition ou le verdissement de nouveaux métiers dédiés à la mesure environnementale, à la sensibilisation et à la construction durable

Les métiers et compétences qui vont apparaître en lien avec la TE (extraits) :

1. Métiers de la transition écologique et environnementale

- Mesure et gestion des impacts environnementaux : « Comptable carbone » « Auditeur pour la mise en place d'actions pour favoriser la transition » « Mesure d'impacts des sports sur les milieux de pratique » « Gestionnaires des émissions de GES rattachés au QHSE »
- Protection de la biodiversité et déchets : « Protection de l'environnement, gestion des déchets » « Recyclage, réemploi, économie circulaire »

2. Sensibilisation et communication

- Animation et éducation environnementale : « Métiers autour de la sensibilisation / animateurs d'événements responsables » « Facilitateur en intelligence collective » « développement de métiers pour la communication et sensibilisation »
- Formations spécifiques : « Un label pour les éducateurs sportifs des sports de plein air »

3. Construction durable et équipement

- Construction autonome, éco-conçue, adapté et responsable : « Dans le domaine de la construction avec des habitations complètement autonomes (énergie, eau, entretien) » « Conception de matériel adapté » « Gestion des patinoires à faible émission et passives »

4. Nouveaux besoins logistiques

- « Aides logistiques et bureau d'études à la prise en compte et marketing associé »

5. Influence de la technologie et de l'IA

- Digitalisation et automatisation : « métiers amenés à disparaître : secrétaire, gardien... remplacés par dictée vocale, badges automatiques » « développement de l'IA pour gestion des équipements » « Community manager » pour les structures associatives ou sportives

Les métiers qui vont se transformer / « verdissement » (extraits) :

1. Adaptation transversale ou généralisée

- Beaucoup de répondants insistent sur le fait que « tous les métiers » seront concernés

2. Adaptations techniques et spécifique

- « l'entretien des terrains et locaux »
- « les sports d'extérieurs skis.... les sports moteurs »
- « les équipementiers et revoyant la fabrication »
- « Ceux liés aux impacts carbones »

3. Rôle accru de la sensibilisation et de l'éducation

- « Permettre la sensibilisation et l'éducation par nos encadrants aux impacts écologiques par des actions pédagogiques et l'organisation d'évènements »

4. Changements organisationnels

- Quelques mentions sous-entendent un besoin d'adaptation structurelle des métiers, par exemple en lien avec la logistique, la gestion administrative des associations, et indirectement la montée du numérique.

+ L'adaptation à la TE va nécessairement induire de nouvelles compétences à développer ou renforcer (1)

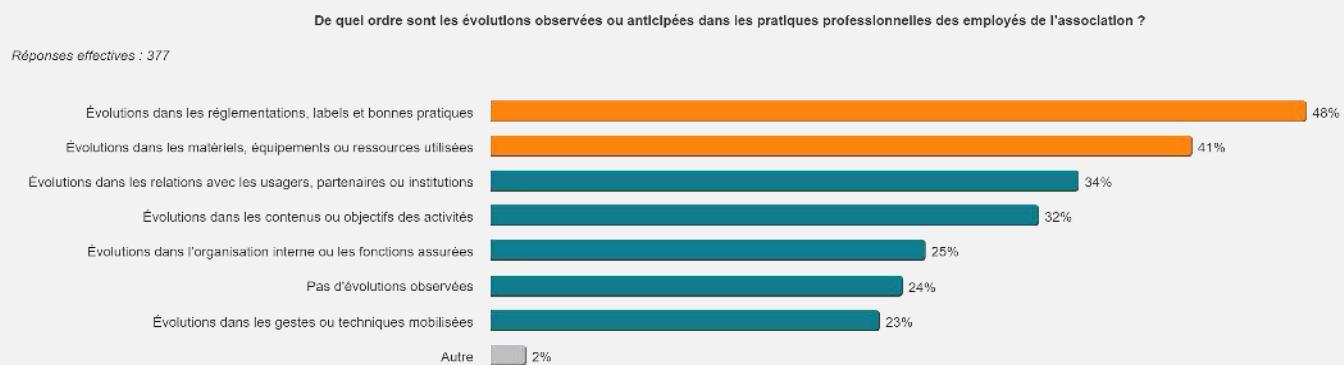
» Les résultats de la collecte quantitative et qualitative rejoignent et confirment les travaux du Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) et mettent en évidence plusieurs compétences clés à développer ou à renforcer dans le cadre de la transition écologique au sein du milieu sportif.

- + Les structures considèrent en priorité la **maîtrise des réglementations, labels et bonnes pratiques**, le **choix et l'utilisation de matériels, équipements ou ressources** plus durables avec réduction ou mutualisation des équipements, l'**adaptation des relations avec les usagers, partenaires ou institutions**, notamment pour répondre à des attentes accrues en matière de justification environnementale, ainsi que l'**évolution des contenus et objectifs** des activités, notamment pour intégrer messages de sensibilisation, adaptation des pratiques et travail sur les valeurs. Toutefois, un quart des répondants considèrent qu'il n'y a **pas d'évolution observée**.
- + Pour s'adapter aux enjeux de la TE, de **nouvelles compétences écologiques transversales** devront émerger. Elles ne seront pas nécessairement concentrées dans un poste dédié, mais **devront être diffusées à l'ensemble des acteurs sportifs**. Cela **inclus des compétences** :
 - **Environnementale** (compréhension des écosystèmes locaux, pratiques durables, sensibilisation à la biodiversité, adoption de comportements écoresponsables),
 - **Comportementales** (intelligence collective, gouvernance participative, sensibilisation, mobilisation pour mettre en œuvre des projets durables, favoriser la concertation, et s'assurer que les décisions prises sont soutenues par tous les acteurs concernés),
 - **Techniques** (évaluation carbone, analyse du cycle de vie),
 - **Organisationnelles** (adaptation aux nouvelles pratiques et contraintes),
 - **Communicationnelles** (capacité à informer, défendre et promouvoir des initiatives environnementales).
 - **Financières et de gestion de projets**.

«Il faut sensibiliser les pratiquants et l'ensemble des acteurs pour que la TE vive et que la nature soit respectée. Il va falloir trouver un équilibre pour que tous les acteurs trouvent leur compte : des métiers pour aller au contact des gens et beaucoup de diplomatie et de pédagogie. » Verbatim issu des entretiens réalisés

« Tous les membres doivent être formés aux enjeux environnementaux, c'est une affaire d'équipe ! Il ne fait oublier personne, notamment les personnes en contact avec le public. » Verbatim issu des entretiens réalisés

Graphique issu de l'enquête employeurs



+ L'adaptation à la TE va nécessairement induire de nouvelles compétences à développer ou renforcer (2)

» Les encadrants sportifs devront spécifiquement développer des compétences afin de s'articuler aux enjeux de la TE.

- + Cela leur permettra d'adapter leurs activités pour réduire leur impact (60 %), d'intégrer des messages ou séquences de sensibilisation dans leurs séances (40 %), de participer à l'organisation d'événements écoresponsables (37 %), de choisir des lieux et modalités de pratique tenant compte des conditions écologiques et climatiques (32 %), d'articuler sécurité, performance et sobriété dans l'encadrement, ainsi que de sélectionner, entretenir et réparer des équipements écoresponsables.

» Les constats issus de notre analyse rejoignent ceux établis par **Unification**, le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN), par le **Céreq** ou encore le **Shift Project qui mettent en évidence la nécessité de renforcer, formaliser et institutionnaliser les compétences environnementales dans l'ensemble des métiers, qu'ils soient sportifs ou non**. Ces travaux confirment que la TE ne constitue pas un enjeu périphérique, mais bien un changement structurel du secteur, nécessitant une évolution en profondeur des référentiels de formation et des pratiques professionnelles.

Focus sur les travaux d'**Unification**

Les travaux d'**Unification** portent sur un ensemble de **métiers de l'IAE** directement ou indirectement liés à la transition écologique, identifiés à partir d'analyses, d'enquêtes et de monographies. Ils sont regroupés en deux grandes catégories : métiers des permanents (direction, encadrement, accompagnement) et métiers des salariés en insertion, souvent liés à un support de production.

L'étude met en évidence à la fois **des métiers existants impactés et de nouveaux métiers créés grâce à la transition écologique** :

- **Métiers existants transformés** : Encadrants techniques : ajout de compétences pédagogiques et techniques liées aux pratiques écoresponsables (réemploi, gestion raisonnée des ressources, éco-gestes) ; Direction : intégration d'objectifs environnementaux dans le modèle économique et développement de partenariats stratégiques « verts ».
- **Nouveaux métiers émergents** : Agent valoriste (tri, réemploi, compostage) ; Réparateur électroménager / upcycleur textile ; Animateur·rice éco-médiateur·rice ; Technicien compostage, maître-composteur ; Coordinateur de projets liant lien social et transition écologique

Les compétences développées ou à développer sont organisées autour des savoirs, savoir-faire et savoir-être :

- **Savoirs** : connaissance des enjeux de la transition écologique, des filières de recyclage, de la biodiversité, de la législation environnementale ;
- **Savoir-faire** : réemploi, réparation, éco-construction, éco-rénovation, mise en place de systèmes économies en ressources (eau, énergie), techniques pédagogiques de sensibilisation.
- **Savoir-être** : coopération, créativité, adaptabilité, esprit d'initiative, posture pédagogique et bienveillante

+ Focus sur les travaux du *Shift Project*



Les travaux du Shift Projet

Les besoins exprimés par les structures sportives rejoignent les recommandations du Shift Project dans son guide *Former les actifs pour la transition écologique*. Ce dernier rappelle que la transformation profonde des activités économiques ne pourra se faire sans une évolution des compétences, quel que soit le métier, le niveau de qualification ou le secteur. Le rapport souligne le rôle majeur de la **formation continue** pour accompagner les 30 millions d'actifs dans cette transition, celle-ci pouvant répondre plus rapidement que la formation initiale aux besoins immédiats en compétences.

Le guide préconise l'élaboration par les structures de **plans de développement des compétences internes**, combinant formations obligatoires et volontaires. Il propose d'aborder ces compétences selon une logique de “**pyramide de besoins**” : d'abord comprendre la nécessité des changements et leurs impacts dans son domaine, puis acquérir les approches méthodologiques pour analyser et anticiper les évolutions, afin de donner du sens et de faciliter l'adaptation des pratiques professionnelles. Cette hiérarchie, bien que souvent pertinente, n'est pas figée : l'entrée dans le processus de formation peut se faire à tout niveau et tous les actifs n'ont pas besoin de se former sur les trois registres.

Le Shift Project insiste également sur la nécessité de **former en priorité les personnes disposant d'un fort pouvoir de décision ou d'influence**, pour maximiser l'effet de levier dans la mise en œuvre de la transition écologique. Il met en avant que dépasser la simple acculturation pour développer de véritables compétences transversales et métier est non seulement possible mais indispensable. Pour cela, il faut s'appuyer sur un cap clair pour la transition et un travail collectif impliquant des alliances d'acteurs.



Le guide met en exergue les 7 leviers pour faire bifurquer la formation continue :

1. Mobiliser les décideurs face à l'urgence climatique et aux risques de l'inaction ;
2. Garantir le dialogue social pour accélérer la transition écologique et anticiper les impacts socio-économiques ;
3. Transformer massivement l'offre de formation en y intégrant la TE ;
4. Professionnaliser l'achat de formations pour la TE ;
5. Développer des ingénieries pédagogiques favorisant le passage à l'action ;
6. Mettre en place un pilotage territorial du volet emploi-compétences de la TE ;
7. Orienter vers les emplois et formation de la TE.



+ Focus sur les travaux du Pôle Ressources National Sports de Nature

Les travaux du PRNSN

Selon les **analyses et les rapports élaborés par le PRNSN** (*Transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs – Analyse des diplômes*, 2023), l'évolution des métiers d'éducateurs sportifs dans le contexte de la transition écologique nécessite de **renforcer un ensemble de compétences spécifiques**.

Il s'agit d'abord de développer la **capacité à comprendre et analyser les impacts de la pratique sportive sur l'environnement, la biodiversité et les ressources naturelles**, et à concevoir des **activités limitant leur empreinte écologique** en tenant compte des caractéristiques propres aux écosystèmes locaux. L'**éducation à l'environnement et au développement durable** (EEDD) doit être systématiquement intégrée aux séances d'encadrement, notamment auprès des publics scolaires, mais aussi auprès d'un public plus large.

Les éducateurs doivent également maîtriser la **réglementation environnementale** applicable à leurs disciplines (telles que les réglementations liées aux sites Natura 2000 ou aux parcs naturels marins) et savoir **collaborer avec les gestionnaires d'espaces naturels**. La **gestion écoresponsable des sites et du matériel**, incluant la réduction des déchets, la préservation de l'eau et de l'énergie, et l'entretien durable du matériel, est une autre compétence essentielle. Par ailleurs, la capacité à **concevoir et piloter des projets éducatifs à finalité environnementale**, ancrés dans leur territoire et développés en partenariat avec des acteurs locaux, est centrale, tout comme la **participation active aux instances de gouvernance et de concertation territoriale relatives aux espaces de pratique**.

Par ailleurs, les analyses réalisées mettent en avant le fait que, si des compétences environnementales figurent dans les référentiels de formation, leur intégration reste très inégale selon les diplômes et mentions.

Les évolutions attendues pour les **métiers d'éducateurs sportifs** traduisent un renforcement des exigences liées à la transition écologique. Les professionnels devront être en mesure **d'assurer une polyvalence accrue**, en encadrant différents types d'activités et de publics, **tout en intégrant systématiquement les contraintes environnementales dans leur pratique**. Ils devront également **maîtriser des techniques spécifiques** visant à réduire l'impact écologique des activités, comme l'éconavigation, l'itinérance responsable ou la gestion durable des sites de pratique. Les **compétences pédagogiques** devront évoluer afin d'inclure, de manière systématique, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et au développement durable, faisant de chaque séance une opportunité d'éducation. Enfin, l'éducateur sportif sera amené à jouer un **rôle de médiateur territorial**, capable de favoriser la concertation et la co-gestion des espaces naturels avec les acteurs locaux, contribuant ainsi à la préservation des milieux tout en garantissant la pérennité des pratiques sportives de nature.

+ Focus sur les travaux du Céreq

Les travaux du Céreq

Le Céreq, à travers le programme **C>Terre** et plusieurs études (rapports, Brefs, working papers), analyse la prise en compte des enjeux environnementaux dans les activités professionnelles et leurs impacts sur l'emploi, les compétences et la formation.

En lien avec le ressenti des structures sportives, **les métiers sont davantage amenés à évoluer en prenant en compte la TE qu'à se renouveler totalement**. En effet, le Céreq met en évidence que les emplois verts représentent environ 0,5 % de l'emploi total et les verdissants environ 14 % ; par ailleurs, environ 1 salarié sur 10 déclare que son activité a été modifiée par l'introduction de normes environnementales.

Les travaux du Céreq mettent en avant le fait que **la transition écologique impacte déjà les compétences et les métiers, mais souvent de manière diffuse et inégale selon les secteurs**. Les leviers sont multiples : normes obligatoires, démarches volontaires (RSE), instruments publics (EDEC). La **formation** joue un rôle essentiel mais doit intégrer une approche plus transversale, tenant compte des filières et de l'organisation du travail.

Les besoins identifiés portent **davantage sur le développement de connaissances** (matériaux, procédés, réglementation) que sur des compétences entièrement nouvelles.

Les métiers verts, en lien avec l'environnement, sont amenés à se développer (techniciens et ingénieurs de l'environnement ; métiers de la protection de la nature et de la biodiversité, métiers des énergies renouvelables...) et **les autres métiers sont amenés à se verdir** (les professions traditionnelles sont amenées à intégrer des compétences environnementales) et à intégrer des compétences telles que des :

- Compétences **techniques** : liées à la performance environnementale : utilisation de matériaux durables, gestion des déchets, optimisation énergétique et maîtrise de procédés à faible impact ;
- Compétences **organisationnelles** : gestion responsable des approvisionnements, coordination d'acteurs engagés et veille sur les normes environnementales ;
- Compétences **relationnelles** : Informer, sensibiliser et former deviennent clés pour mobiliser collègues, clients ou usagers autour de pratiques responsables ;
- Compétences **stratégiques** : inscription des objectifs environnementaux dans la stratégie, piloter des projets "verts" et arbitrer entre contraintes économiques, sociales et écologiques ;
- Compétences **adaptatives** : Analyser l'impact environnemental, s'adapter à de nouvelles méthodes et innover pour des solutions durables sont des aptitudes transversales indispensables.

Répondre aux besoins en compétences à l'heure de la transition écologique : représentations et réalités

The image shows three reports from the Céreq:

- C>TERRE BREF 430**: "La responsabilité sociétale des entreprises face à la transition écologique". This report discusses how the environmental transition is changing corporate social responsibility, focusing on the role of CSR in the green economy. It highlights the need for companies to adapt their practices to environmental challenges.
- C>TERRE BREF 423**: "La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental". This report examines how the environmental transition is impacting the world of work, particularly employment and training. It explores how traditional professions are adapting to environmental challenges and how new skills are emerging.
- Céreq BREF 423**: "Transition écologique et compétences : représentations et réalités". This report provides a synthesis of the findings from the previous two reports, emphasizing the importance of environmental competence in the workplace and the gap between theoretical representations and practical reality.

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des pratiques professionnelles qui vont devoir fortement évoluer, notamment en prenant en compte les évolutions dans les réglementations, labels, bonnes pratiques, matériels, équipements et ressources utilisées

- Les plus fortes évolutions observées ou anticipées dans les pratiques professionnelles des employés de l'association sont l'évolution dans les réglementations, labels et bonnes pratiques (48%), l'évolution dans les matériels, équipements ou ressources utilisées (41%), l'évolution dans les relations avec les usagers, partenaires ou institutions (34%), ou encore l'évolution dans les contenus ou objectifs des activités (32%).
- Les évolutions sont plus fortement ressenties au sein des petites structures et des disciplines en extérieur sans infrastructure, et notamment concernant les gestes ou techniques mobilisés, les contenus ou objectifs des activités et les matériels, équipements et ressources.
- Par ailleurs, un quart des répondants considèrent qu'il n'y a pas d'évolution observée.

De quel ordre sont les évolutions observées ou anticipées dans les pratiques professionnelles des employés de l'association ?

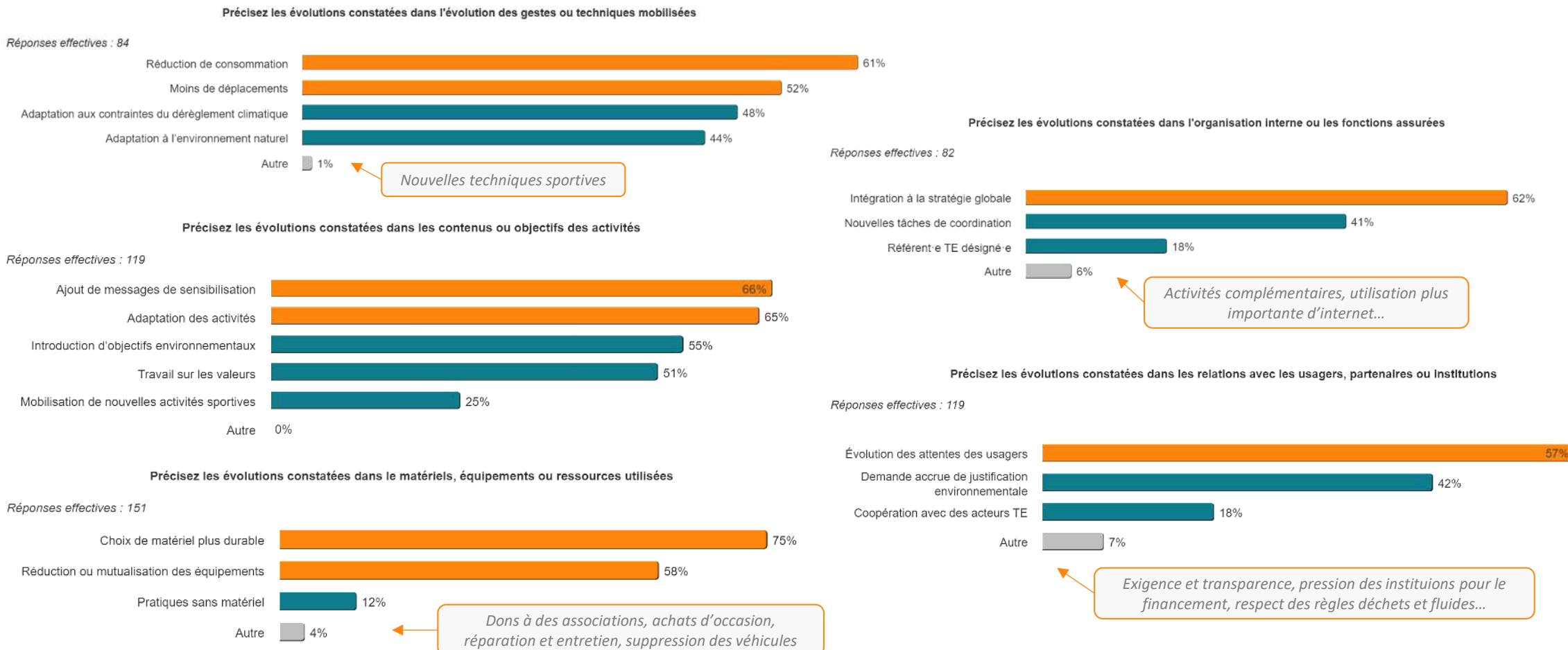
Réponses effectives : 377



+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ La TE engendre de nombreuses évolutions, notamment au sein des disciplines en extérieur sans infrastructure, des petites structures, des territoires de montagne et des littoraux

- Les évolutions majeures sont notamment la **réduction de la consommation et des déplacements, l'intégration de la TE à la stratégie globale de la structure, l'ajout de messages de sensibilisation et l'adaptation des activités**, l'évolution des attentes des usagers, le choix de matériel plus durable et la réduction ou la mutualisation des équipements.
- Là encore, les disciplines en extérieur sans infrastructure, les petites structures, les territoires de montagne et les littoraux sont significativement plus nombreuses à identifier des évolutions.



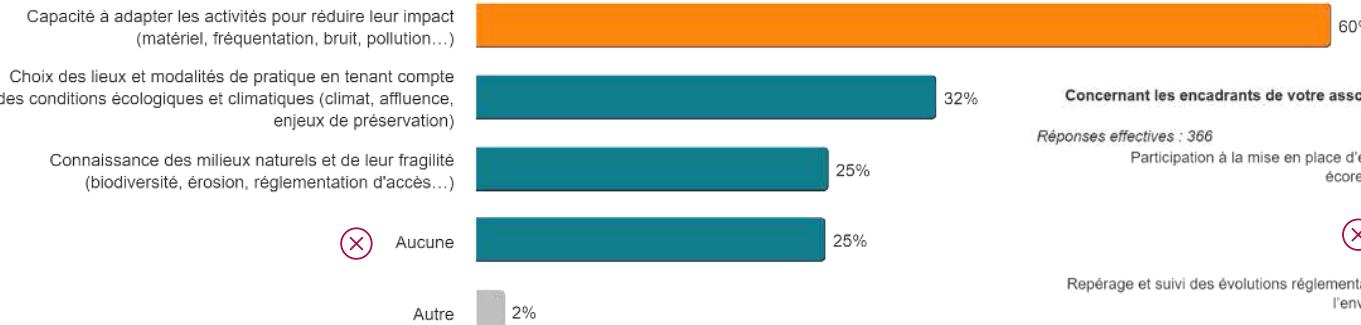
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ La nécessaire évolutions des compétences des encadrants à la TE : adaptation des activités, événements écoresponsables, messages de sensibilisation...

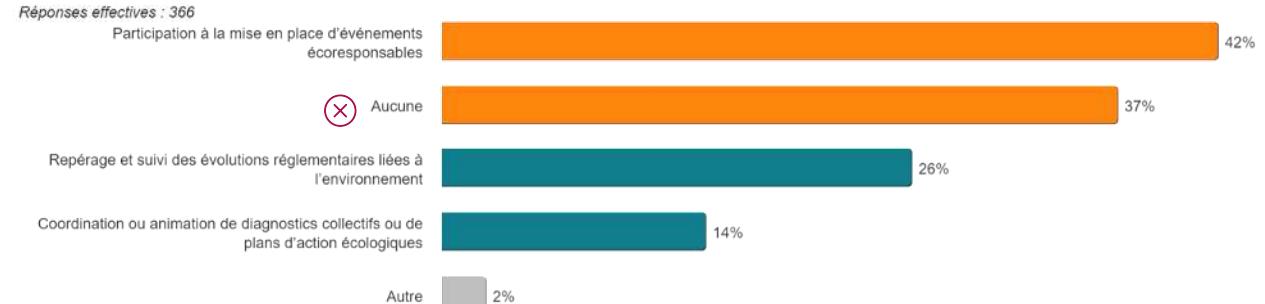
- Les structures répondantes considèrent que les **encadrants doivent mobiliser en priorité leur capacité d'adaptation des activités afin de réduire leur impact** (60%), **participer à la mise en place d'événements écoresponsables** (42%) (notamment les milieux urbains denses) ou encore **intégrer des messages ou des séquences de sensibilisation à l'environnement au sein des séances** (40%) (notamment les disciplines extérieures).
- D'un point de vue général, et de manière significative, les disciplines en extérieur, et notamment sans infrastructure, ainsi que les territoires de montagne et les littoraux perçoivent des évolutions beaucoup plus marquées.

Concernant les encadrants de votre association, quelles évolutions observez-vous dans les compétences liées à l'environnement de pratique qu'ils doivent mobiliser ?

Réponses effectives : 371

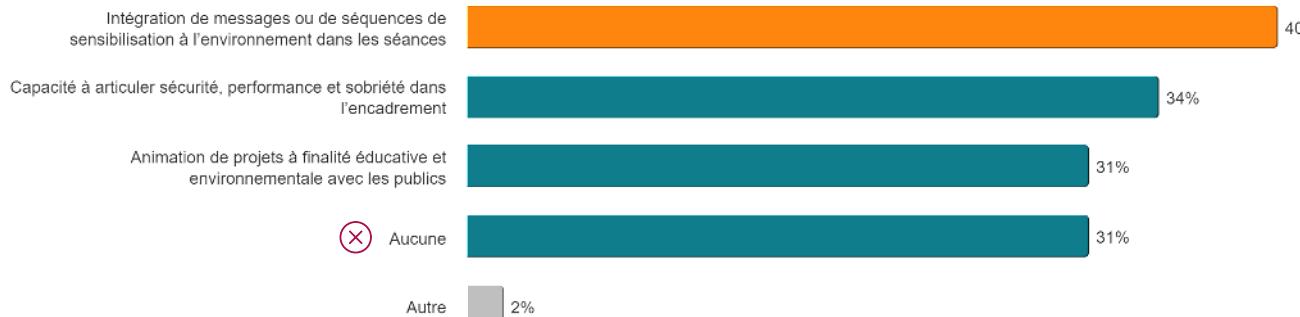


Concernant les encadrants de votre association, quelles évolutions observez-vous dans les compétences d'organisation et de responsabilité qu'ils doivent mobiliser ?



Concernant les encadrants de votre association, quelles évolutions observez-vous dans les compétences pédagogiques et éducatives qu'ils doivent mobiliser ?

Réponses effectives : 373





4

La transition écologique et son impact sur les activités, les métiers et les compétences

4.3

La prise en compte des compétences liées à la TEE dans les référentiels métiers

+ Vers un référentiel des enjeux et compétences TEE dans les métiers du sport ESS

» Pourquoi une grille d'analyse ?

L'utilisation d'une grille d'analyse des différents référentiels métiers produits en particulier par la Cartographie des métiers du sport permet tout à la fois de :

- + Passer du constat global sur l'impact de la TEE à une analyse centrée sur les métiers et compétences ;
- + Disposer d'un outil de lecture structurant, permettant d'examiner systématiquement les référentiels existants ;
- + Repérer de manière objectivée les zones d'absence, d'implicite ou d'explicite dans la prise en compte des enjeux écologiques.

» Dans ce sens, la grille d'analyse des référentiels métiers poursuit trois principaux objectifs :

- + Identifier et qualifier la présence des compétences liées à la TEE dans les référentiels métiers : distinguer ce qui est absent, implicite ou explicite ;
- + Classer les compétences selon leur nature ou catégorie (techniques, transversales, comportementales), afin de rendre visibles leurs différents registres d'action ;
- + Relier chaque compétence à de grands enjeux repérés de la transition écologique, notamment en termes d'atténuation, d'adaptation, d'exemplarité, d'éco-conception, de résilience, de réglementation, d'engagement territorial, de RSE), pour montrer les finalités concrètes visées.

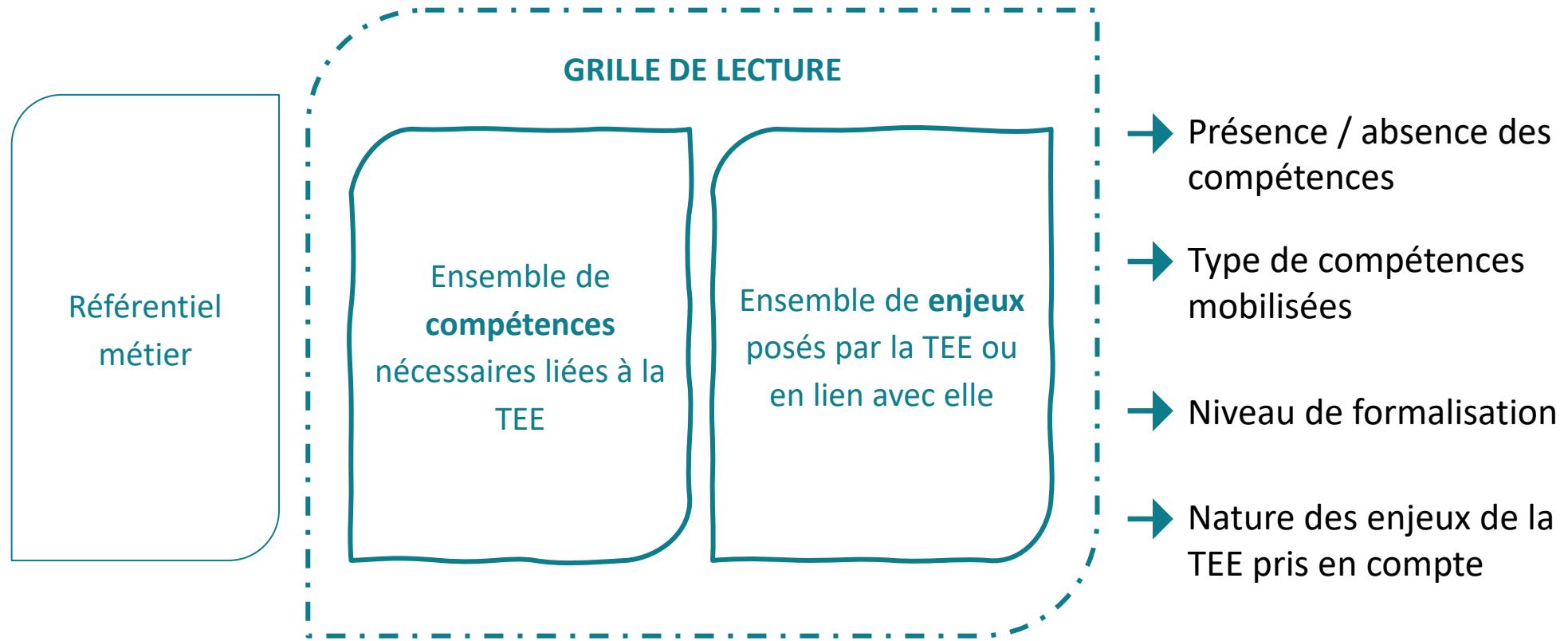
L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE

Offrir une grille de lecture commune qui permet de comparer les métiers et de dépasser les approches fragmentées

Mettre en évidence les marges d'évolution des référentiels actuels et les leviers possibles pour renforcer la place des compétences TEE

Constituer une base de travail pour la construction d'un référentiel partagé, qui pourra guider la branche, les organismes de formation et les acteurs institutionnels dans l'intégration des enjeux écologiques

+ Une grille de lecture autour des compétences et des enjeux liés à la TEE



+ Bloc de compétences mobilisables pour la TEE dans les métiers du sport ESS

» Trois registres complémentaires de compétences

La transition écologique transforme à la fois les pratiques professionnelles, les modes d'organisation et les postures des acteurs : c'est pourquoi les compétences mobilisées se répartissent en trois grands registres.

Compétences techniques

Elles regroupent les savoir-faire directement liés au geste métier et aux pratiques opérationnelles, intégrant des critères écologiques et d'adaptation climatique.

Compétences transversales

Elles relèvent de la capacité à piloter, organiser, coopérer et transmettre, en inscrivant les enjeux environnementaux dans la pédagogie, la gestion et les partenariats.

Compétences comportementales et attitudinales

Elles concernent les valeurs, postures et attitudes qui façonnent la pratique professionnelle, incluant exemplarité, sobriété et accompagnement des émotions face à la transition.

Cette typologie vise à couvrir l'ensemble des registres d'action professionnelle, de rendre visible la diversité des transformations à opérer (pratiques, organisation, postures) et d'aligner le secteur du sport associatif sur les approches identifiées dans d'autres travaux.

+ Focus sur les COMPÉTENCES TECHNIQUES (1/2)

L'analyse issue de l'enquête quantitative et des entretiens menés met en évidence un constat partagé : les acteurs sportifs sont déjà confrontés, souvent de manière très concrète, aux effets du changement climatique et aux enjeux de préservation de l'environnement. La transformation des conditions de pratique interpelle directement les professionnels et bénévoles. Ces évolutions appellent non seulement à des gestes responsables dans l'organisation quotidienne des activités, mais aussi à une adaptation plus structurelle des métiers, des offres et des infrastructures, y compris pour les structures et les disciplines qui ne sont pas encore aussi directement impliquées ou ne se considèrent pas encore comme tel.

Lorsque la transition écologique n'est pas réduite à une injonction extérieure, elle s'envisage comme **une dimension intrinsèque de l'action sportive**. Les structures doivent à la fois **préserver leurs terrains de jeu** (en particulier lorsqu'il est en pleine nature) et **assurer la sécurité et la qualité des expériences vécues** par les pratiquants. Cela suppose d'élargir les compétences techniques des professionnels, au-delà de la maîtrise purement sportive, vers une connaissance fine des écosystèmes, une capacité d'anticipation des risques climatiques, et une aptitude à concevoir des pratiques et des événements plus sobres et durables.

Les compétences techniques qui suivent ne sont donc pas des « ajouts périphériques », mais bien des **compétences cœur de métier en devenir**. Elles traduisent l'évolution déjà perceptible du rôle des éducateurs, dirigeants et encadrants : rôle de médiateur avec les écosystèmes, de pédagogue auprès des publics, mais aussi d'innovateur dans l'adaptation des équipements et des organisations. Elles constituent un socle nécessaire pour que le sport puisse continuer à se développer tout en assumant sa responsabilité environnementale.

LES DIFFERENTS REGISTRES TECHNIQUES IDENTIFIES

Compréhension et adaptation climatique

Préservation des écosystèmes et des sites de pratique

Éco-gestion des équipements et matériels

Éco-conception et organisation

Dimension éducative et relationnelle

+ Focus sur les COMPÉTENCES TECHNIQUES (2/2)

Gestes et savoir-faire opérationnels intégrant les enjeux environnementaux (ex. éco-gestes, adaptation climatique, gestion durable des équipements)

- » Compréhension des enjeux du dérèglement climatique, de l'impact sur la pratique du sport et de l'impact de la pratique du sport sur l'environnement
- » Connaissance de son environnement (faune, flore...)
- » Intégration de gestes écoresponsables dans les pratiques professionnelles et / ou des intervenants y compris bénévoles (eau, déchets, énergie)
- » Éco-conception d'activités, d'événements ou d'équipements sportifs
- » Réalisation de diagnostics environnementaux (bilan carbone, analyse cycle de vie...)
- » Gestion durable des équipements sportifs (entretien, rénovation, optimisation énergétique)
- » Conception ou réaménagement de sites adaptés à une mobilité douce (ex. : suivre les rameurs à vélo vs bateau à moteur)
- » Nettoyage et entretien des milieux de pratique (rivières, bassins, etc.) : pratique opérationnelle, non formalisée mais fréquente
- » Prise en compte des écosystèmes dans les pratiques en milieux naturels
- » Capacité à prendre en compte et répondre aux problèmes d'éco-anxiété des publics dans la conduite des activités
- » Capacité à adapter les contenus d'apprentissage et les consignes autour d'une activité selon les publics (transmission des bons gestes aux publics non-initiés (scolaires, publics en découverte, novices) => attention à la pédagogie et au comportement modèle dans les premiers contacts avec la nature par exemple)
- » Connaissance des risques climatiques (chaleur, montée des eaux, pollution...) et des mesures d'adaptation (décalage horaire ou saisonnier, consignes santé...), adaptation fine aux conditions climatiques extrêmes en milieux naturels : entraînements par forte chaleur, horaires décalés, consignes santé spécifiques (réverbération, casquette mouillée, etc.)
- » Choix et usage de matériaux, produits ou équipements écoresponsables
- » Capacité à entretenir, réparer et prolonger le matériel sportif (kayaks, combinaisons, etc.) : logique de sobriété matérielle et de durabilité
- » Prise en compte des enjeux de la TEE dans l'organisation des déplacements et des mobilités
- » Suivi des obligations réglementaires
- » Conception et mise en place de l'offre d'activité par saisonnalité
- » Multidisciplinarité, capacité à proposer des activités alternatives en lien avec les événements climatiques et / ou les saisons
- » ...

+ Focus sur les COMPÉTENCES TRANSVERSALES (1/2)

- » Au-delà des gestes professionnels concrets, la transition écologique appelle à développer des compétences qui relèvent de l'organisation, de la coopération et de la pédagogie. Les entretiens montrent bien que les clubs et fédérations ne manquent pas d'initiatives locales (ramassages de déchets, événements écoresponsables, mise en place de chartes), mais que leur pérennisation dépend de la **capacité des acteurs à structurer des démarches collectives, à mobiliser les bénévoles et pratiquants, et à s'inscrire dans des dynamiques territoriales plus larges.**
- » Ces compétences transversales apparaissent donc comme **un levier stratégique** : elles permettent de donner de la cohérence aux actions techniques isolées, de créer du lien avec d'autres disciplines ou secteurs, et d'aligner les pratiques locales sur des orientations nationales ou territoriales. Elles sont aussi essentielles pour répondre à des attentes croissantes en matière de reporting, de financements conditionnés à des critères environnementaux, ou encore de communication responsable.
- » En ce sens, elles traduisent une transformation du rôle des professionnels et bénévoles du sport ESS : **au-delà de l'encadrement sportif, il s'agit d'endosser des fonctions de coordination, de médiation, d'animation et de pilotage de projet autour des enjeux environnementaux.**

LES DIFFERENTS REGISTRES TRANSVERSAUX IDENTIFIÉS

- Éducation et sensibilisation
Organisation et pilotage
- Organisation et pilotage
- Partenariats et ancrage territorial
- Communication et médiation
- Stratégie et ressources

+ Focus sur les COMPÉTENCES TRANSVERSALES (2/2)

Aptitudes organisationnelles, partenariales et pédagogiques (ex. sensibilisation, coopération territoriale, pilotage de démarches TEE)

- » Capacité à contribuer à l'éducation des publics à la nature
- » Capacité à sensibiliser les publics à l'écologie / au respect / à la protection de l'environnement (animation, pédagogie, communication)
- » Capacité à jouer un rôle d'alerte écologique de terrain (signalement de pollution, veille sur la qualité des milieux)
- » Capacité à identifier et nouer des partenariats avec des associations locales environnementales
- » Capacité à mobiliser, engager, motiver
- » Pilotage de démarches ou projets liés à la TEE (plan d'action, comité durable, référent TE...)
- » Participation à des logiques territoriales (coopération avec collectivités, associations, ESS...), partenariat avec des structures relevant du secteur de l'environnement, partage de bonnes pratiques avec des associations sportives d'autres disciplines
- » Médiation avec d'autres usagers du milieu naturel (pêcheurs, plaisanciers, industriels) : anticipation des conflits d'usage, partage des informations environnementales
- » Communication responsable (événementiel, supports, réseaux sociaux, posture publique)
- » Organisation d'événements écoresponsables (logistique, déplacement, achats durables), préparation logistique sobre d'événements : mutualisation des transports, gestion des déchets avec éco-cup, etc.
- » Veille et mise à jour des pratiques au regard des normes environnementales
- » Intégration de critères TEE dans les réponses aux appels à projets ou subventions : compétence émergente en lien avec la stratégie des structures et le lien avec les financeurs
- » Formation des bénévoles à la TEE : formats courts, pratiques, parfois intégrés aux temps associatifs ; demande forte de formats différenciés selon les profils
- » Management responsable, mise en place de normes, chartes, labels, de suivi, indicateurs et reporting RSE
- » ...

+ Focus sur les COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES ET ATTITUDINALES (2/2)

- » La transition écologique ne transforme pas seulement les gestes ou l'organisation du travail, elle modifie aussi en profondeur **les valeurs, attitudes et postures professionnelles**. Les enquêtes et entretiens révèlent que, dans de nombreuses structures, l'engagement écologique passe d'abord par des comportements individuels qui se diffusent collectivement: ramasser un déchet sans consigne, rappeler un bon geste à un pair, privilégier des pratiques sobres ou questionner l'impact de ses propres choix. **Ces attitudes façonnent une culture commune où la transition n'est pas seulement « prescrite », mais vécue au quotidien.**
- » Ces compétences comportementales sont d'autant plus déterminantes qu'elles concernent aussi **la relation aux publics**. Plusieurs acteurs rencontrés insistent sur la nécessité d'« être exemplaire » : l'éducateur ou l'animateur est un modèle, dont l'attitude face à la nature et aux ressources influence directement la perception et les comportements des pratiquants, en particulier les jeunes ou les débutants. Elles englobent également une dimension plus récente : **la prise en compte des émotions suscitées par la crise écologique**, notamment l'éco-anxiété, qui appelle une posture d'écoute, de bienveillance et d'accompagnement.
- » Ces compétences traduisent enfin **une capacité à penser la complexité** : comprendre que chaque geste professionnel a des effets systémiques (sur les écosystèmes, les territoires, la santé, l'économie), et que la transition écologique suppose de développer une réflexivité continue, individuelle et collective.

LES DIFFERENTS REGISTRES COMPORTEMENTAUX IDENTIFIES

Exemplarité et engagement

Réflexivité et vigilance

Sobriété et responsabilité

Écoute et accompagnement

Pensée systémique

+ Focus sur les COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES ET ATTITUDINALES (2/2)

Valeurs, postures et attitudes professionnelles (ex. exemplarité, réflexivité, sobriété, gestion de l'éco-anxiété)

- » Posture d'exemplarité environnementale dans la pratique professionnelle
- » Réflexivité sur l'impact environnemental de ses gestes métier
- » Engagement personnel ou collectif dans une démarche écologique
- » Capacité à penser la complexité et la transversalité des enjeux (effets systémiques, long terme)
- » Sobriété numérique et matérielle (choix de matériel, limitation des usages superflus, intégration du réemploi dans les circuits d'achat et le fléchage de matériel)
- » Posture de vigilance partagée dans l'équipe : régulation informelle des comportements (ex. : ramasser les déchets = réflexe collectif)
- » Capacité d'écoute et de prise en compte des émotions liées à la transition écologique, notamment la gestion de l'éco-anxiété des publics, par une posture bienveillante et rassurante
- » Capacité à sensibiliser, convaincre, écouter, accompagner
- » ...

+ Nature des enjeux de transition écologique associés (1/2)

Pour chaque compétence identifiée dans un référentiel, il est important de qualifier à quels enjeux spécifiques de la transition écologique elle se rattache. Cette analyse permet de comprendre ce que la compétence cherche à transformer ou à préserver, et dans quel cadre elle s'inscrit. Voici les principales catégories d'enjeux à mobiliser dans ta lecture:

» Atténuation

Il s'agit des compétences qui visent à réduire les impacts environnementaux de l'activité professionnelle. Cela inclut notamment la baisse des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets, la maîtrise de la consommation énergétique, ou encore le recours à des mobilités durables. Ces compétences traduisent l'effort pour « faire moins » ou « faire autrement » afin de limiter l'empreinte écologique.

» Adaptation

Certaines compétences permettent de réagir aux effets du changement climatique, comme la gestion des vagues de chaleur, des événements extrêmes, ou de la raréfaction de certaines ressources. Elles traduisent une capacité à ajuster les pratiques, les calendriers ou les équipements pour continuer à exercer l'activité dans un contexte climatique dégradé. Cela inclut la capacité à adapter les rythmes, horaires ou formats des séances sportives (ex. : entraînements fractionnés en cas de canicule), à mettre en œuvre des gestes de prévention sanitaire en environnement exposé (réverbération, hydratation, etc.), et à ajuster l'encadrement aux risques naturels récurrents (chaleur, crues, etc.). Elle repose sur la capacité de remettre en question les normes actuelles et de s'autoriser à ce que ce soit différent.

» Exemplarité

Ce registre renvoie aux valeurs et postures professionnelles attendues : adopter une attitude responsable, sensibiliser les autres, promouvoir un mode de vie durable à travers sa pratique professionnelle. L'exemplarité peut aussi prendre la forme de régulations collectives informelles dans les clubs ou les groupes (ex. : sanction symbolique ou encouragement collectif pour adopter les bons gestes). Cette dynamique d'éducation mutuelle repose souvent sur le partage d'un rapport sensible à la nature (respect du lieu, attention aux déchets, aux autres usagers, etc.). L'enjeu est ici symbolique, éducatif et de cohérence : montrer l'exemple dans les gestes et dans l'engagement, « prêcher » des comportements que l'on a déjà adoptés.

+ Nature des enjeux de transition écologique associés (2/2)

» Éco-conception

Ces compétences impliquent de penser en amont l'impact environnemental d'une action, d'un produit ou d'un service, de sa production jusqu'à sa fin de vie. Dans le sport, cela peut concerner la conception d'un événement, le choix des équipements, la structuration d'un parcours ... ou l'aménagement des sites sportifs eux-mêmes : remettre en question les indispensables vs. le superficiel puis penser dès la conception à l'impact environnemental (notamment des matériaux utilisés), aux déplacements (ex. : permettre un suivi à vélo plutôt qu'en bateau moteur), à la multifonctionnalité des lieux (compétition, loisirs, sensibilisation), ou à la cohabitation avec d'autres usages et à la fin de vie des matériels (réemploi, réutilisation, recyclage, etc.). L'éco-conception suppose une approche systémique et préventive.

» Résilience

Il s'agit ici de la capacité à maintenir ou à restaurer l'activité malgré les perturbations (climatiques, économiques, logistiques...). Les compétences associées concernent l'anticipation, la gestion des aléas, et l'organisation adaptative.

» Réglementation et conformité

Certaines compétences relèvent de la connaissance et de l'application des normes environnementales (lois, décrets, labels, normes ISO, REP...). Elles sont souvent liées aux obligations légales et aux cadres de conformité.

» Engagement territorial ou écosystémique

Ce registre vise les compétences qui s'inscrivent dans une logique d'ancrage local, de coopération ou de participation à des dynamiques collectives (projets de territoire, conventions avec des collectivités, partenariats ESS...). Cela comprend également la médiation avec d'autres usagers des milieux naturels (pêcheurs, riverains, plaisanciers...), la veille partagée sur les signaux faibles environnementaux, ou la remontée d'alerte à destination d'acteurs publics (communes, gestionnaires, collectivités).

+ La grille, en résumé

Compétences		Enjeux	
<i>Types</i>	<i>Sujets / Entrées</i>		
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et adaptation climatique • Préservation des écosystèmes et des sites de pratique • Éco-gestion des équipements et matériels • Éco-conception et organisation • Dimension éducative et relationnelle 		Atténuation
Transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et sensibilisation • Organisation et pilotage • Partenariats et ancrage territorial • Communication et médiation • Stratégie et ressources 		Adaptation
Comportementales	<ul style="list-style-type: none"> • Exemplarité et engagement • Réflexivité et vigilance • Sobriété et responsabilité • Écoute et accompagnement • Pensée systémique 		Exemplarité
			Eco-conception
			Résilience
			Réglementation et conformité
			Engagement territorial ou éco-systémique

+ Une étude menée sur un segment pertinent de fiches métiers

- » L'analyse via la grille de lecture ne porte pas sur l'ensemble des fiches métiers recensées dans la cartographie du sport, mais sur un volant ciblé de métiers directement rattachés au cœur de la branche sport.
- » Ce choix se justifie par deux raisons principales :
 - + Ces métiers « propres » au sport (éducateurs sportifs, animateurs, entraîneurs, encadrants d'activités de pleine nature, etc.) relèvent directement de la compétence de la branche et sont donc les plus accessibles à une évolution de leurs référentiels.
 - + À l'inverse, les métiers communs à d'autres branches (fonctions supports, métiers administratifs ou techniques transverses) supposeraient des révisions beaucoup plus larges et hypothétiques, qui dépassent le périmètre de ce travail.
- » Ce ciblage permet donc de travailler sur un segment pertinent, représentatif et actionnable, en analysant finement comment les enjeux et compétences liés à la transition écologique peuvent être intégrés dans les référentiels propres au sport ESS.
- » Les fiches – métiers passées au crible de la grille de lecture :
 - + Educateur sportif en club, Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature, Moniteur d'activités physiques adaptées / Educateur de sport – santé, Animateur de loisirs sportifs, Animateur socio-sportif, Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande, Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager).
- » Le rapport montre l'exemple du traitement réalisé sur la fiche Educateur sportif et produit les autres fiches en annexes techniques.

+ Exemple de traitement* sur la fiche Educateur sportif en club (1/3)

Educateur sportif en club

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 25 à 29 du PDF)

» Niveau de formalisation

- + **Implicite**, voire **absente** dans la majorité du contenu.
- + Aucune mention explicite de la transition écologique, du développement durable ou de pratiques environnementales dans le cœur de fiche.
- + Quelques éléments génériques peuvent être rattachés à la TEE de manière interprétative :
 - L'attention portée à la sécurité, à la gestion des publics, ou à l'adaptation au contexte, mais sans orientation environnementale marquée,
 - L'encadrant « adapte les contenus à la progression et aux attentes des pratiquants » — ce qui peut intégrer une adaptation au climat, à la saison ou à l'environnement, mais ne le fait pas explicitement.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<p>Absence de toute référence à : Éco-gestes (déchets, énergie...), Aménagement durable des sites, Gestion des risques climatiques, Réduction de l'impact des pratiques, Entretien écologique du matériel ou du site.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Une compétence transversale est sous-entendue dans la mission d'animation et d'éducation des publics,• Pas de mention de sensibilisation environnementale, de travail partenarial sur des enjeux écologiques ou de lien au territoire.	<ul style="list-style-type: none">• L'exemplarité ou l'engagement ne sont pas abordés sous un angle environnemental,• Pas de référence à la posture écologique, à la régulation des comportements ou à l'auto-réflexivité sur l'impact.

+

Exemple de traitement* sur la fiche Educateur sportif en club (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Aucun écho à la réduction des impacts environnementaux
Adaptation	Implicite possible	L'adaptation des contenus « au public » peut être étendue au climat, mais non-dit
Exemplarité	Absent	Aucun levier éducatif ou comportemental en lien avec la TEE
Éco-conception	Absent	Aucun lien à la conception durable d'activités
Résilience	Absent	Aucune anticipation d'aléas environnementaux ou climatiques
Réglementation / conformité	Absent	Rien sur les obligations environnementales
Engagement territorial	Absent	Aucun ancrage local évoqué, pas de lien à des dynamiques collectives

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche « Educateur sportif en club » ne formalise pas les compétences liées à la transition écologique. Les marges d'évolution possibles sont importantes, notamment pour :

- + Intégrer les enjeux environnementaux dans les gestes métiers (gestion des lieux, adaptation climatique, sensibilisation des pratiquants, intégration dans les gestes techniques sportifs et la planification sportive) ;
- + Renforcer le rôle éducatif et d'exemplarité de l'éducateur, en lien avec la nature ou les pratiques sobres ;
- + Favoriser l'ancrage territorial et la coopération avec d'autres acteurs engagés dans la transition.

Exemple de traitement* sur la fiche Educateur sportif en club (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec les codes ROME associés au métier d'éducateur sportif en club : K1206 – Intervention socioculturelle ; G1204 – Éducation en activités sportives ; G1201 – Encadrement des activités sportives et de loisirs.

Les formulations visent à être compatibles avec les blocs de compétences dans les diplômes d'État ou les référentiels RNCP (type BPJEPS, DEJEPS). Elles visent à pouvoir être intégrées dans les fiches ROME sous les rubriques :

- + Savoir-faire / Activités et compétences spécifiques
- + Compétences transverses

Attention = elles sont assez génériques pour être adaptables selon les disciplines sportives (plein air, gymnase, eau...). Elles engagent donc les référentiels disciplinaires à aller plus en profondeur, notamment du point de vue des compétences techniques.

Compétences techniques à intégrer	Compétences transversales à intégrer	Compétences comportementales à intégrer
<ul style="list-style-type: none">•→ Intégrer des gestes écoresponsables dans les activités physiques et sportives proposées. Ex. : <i>Adapter les pratiques d'encadrement pour limiter la production de déchets ou la consommation de ressources (eau, énergie, matériel).</i>•→ Adapter les activités sportives aux conditions climatiques et environnementales locales. Ex. : <i>Réorganiser les contenus et horaires des séances en fonction des risques météorologiques (chaleur, crues, vent), dans un objectif de sécurité et de confort.</i>•→ Mettre en œuvre les consignes de prévention sanitaire liées aux conditions environnementales. Ex. : <i>Appliquer les protocoles d'hydratation, de protection solaire ou d'aménagement d'effort par forte chaleur.</i>•→ Contribuer à l'entretien et à la préservation des lieux de pratique. Ex. : <i>Participer à la gestion raisonnée des espaces naturels ou urbains utilisés pour les activités (nettoyage, signalement des dégradations, respect des écosystèmes).</i>•→ Utiliser et entretenir un matériel adapté à une logique de durabilité et de sobriété. Ex. : <i>Choisir des équipements adaptés à une utilisation durable et assurer leur entretien et la capacité des pratiquants à assurer leur entretien pour limiter le gaspillage.</i>	<ul style="list-style-type: none">•→ Sensibiliser les publics aux comportements écoresponsables dans la pratique sportive. Ex. : <i>Expliquer et valoriser les éco-gestes auprès des pratiquants pendant les séances ou événements sportifs.</i>•→ Intégrer les enjeux environnementaux dans l'organisation logistique d'activités sportives. Ex. : <i>Prévoir des solutions de mobilité partagée ou douce pour les déplacements liés aux activités.</i>•→ Collaborer avec des acteurs territoriaux engagés dans la protection de l'environnement. Ex. : <i>Participer à des actions partagées avec des structures locales (collectivités, associations environnementales, gestionnaires de site).</i>	<ul style="list-style-type: none">•→ Adopter une posture professionnelle exemplaire en matière de respect de l'environnement. Ex. : <i>Appliquer les gestes écoresponsables dans sa propre pratique et les valoriser auprès du public.</i>•→ Réagir de manière responsable face à des comportements ou situations à risque environnemental. Ex. : <i>Signaler ou corriger un comportement nuisible pour l'environnement (lancer de déchets, dérangement de la faune...).</i>•→ Intégrer une réflexion sur l'impact environnemental de sa pratique professionnelle. Ex. : <i>Analyser l'organisation des activités sous l'angle de leur durabilité ou de leur sobriété.</i>

+ Un regard sur les travaux du PRNSN avec l'OFB et l'ENVSN sur les éducateurs sportifs nautiques et terrestres

- » Depuis 2020, le **Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN)** a engagé avec l'OFB et l'ENVSN un travail approfondi sur l'intégration de la transition écologique dans les métiers d'éducateurs sportifs, en particulier dans les diplômes **BPJEPS** et **certificats de spécialisation** des filières nautiques et terrestres. Ce chantier s'est appuyé sur une méthodologie combinant l'analyse fine des référentiels professionnels et certificatifs, une série d'entretiens qualitatifs auprès de formateurs et d'experts de terrain, ainsi qu'une enquête menée auprès de structures sportives.
- » L'objectif était de **repérer la place donnée aux enjeux écologiques dans les diplômes**, en distinguant ce qui est absent, implicite ou explicite, puis de formuler des recommandations pour renforcer la présence des compétences liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Ces travaux sont directement en résonance avec ceux présentés ici : là où le PRNSN a pris pour objet les **référentiels de formation**, la présente démarche vise des **fiches métiers** du sport associatif. Les deux approches se complètent : l'une éclaire la dimension formative et réglementaire, l'autre met en avant l'évolution attendue des pratiques et compétences professionnelles. Intégrer ces résultats dans notre rapport permet donc de souligner la continuité des réflexions menées au niveau national, et de montrer que la grille d'analyse appliquée aux métiers s'inscrit dans une dynamique déjà engagée pour adapter le secteur sportif à la transition écologique.
- » Les résultats montrent que, **si la question environnementale est déjà présente, elle reste souvent traitée de manière indirecte ou implicite**. Le PRNSN a ainsi proposé un ensemble de pistes concrètes : clarification des attendus dans les unités capitalisables, recours à des pédagogies actives, développement de projets ancrés dans les territoires, ou encore certification par « open badges » de certaines compétences spécifiques.



+ Une prise en compte de la TEE présente mais encore diffuse et incomplète dans les référentiels de la cartographie

- » L'analyse croisée des deux fiches métiers et des travaux menés par le PRNSN – OFB – ENVSN sur les diplômes BPJEPS et certificats de spécialisation permet de dégager plusieurs enseignements convergents.
- » D'abord, **la prise en compte de la transition écologique reste fragmentaire et souvent implicite**. Les référentiels étudiés font bien apparaître des préoccupations environnementales – qu'il s'agisse de la sécurité des pratiquants face aux aléas climatiques, de la préservation des sites de pratique ou de l'intégration de gestes responsables – mais ces éléments apparaissent de manière diffuse, sans être systématiquement formulés comme des compétences identifiées et évaluées. Ce constat rejouit celui du PRNSS : la TEE est « présente mais peu explicite », et gagnerait à être davantage formalisée.
- » Ensuite, **les compétences mobilisées couvrent des registres très divers**, allant des gestes techniques (gestion du matériel, adaptation aux conditions climatiques extrêmes, nettoyage des sites) aux compétences transversales (sensibilisation, pilotage de démarches écoresponsables, partenariats territoriaux) et comportementales (exemplarité, sobriété, vigilance collective). Pourtant, ni les fiches métiers ni les référentiels de diplômes ne proposent une lecture structurée de ces registres, ce qui limite leur visibilité et leur reconnaissance.
- » Par ailleurs, l'analyse montre que les référentiels de métiers « cœur sport » (éducateurs, moniteurs) constituent des leviers particulièrement pertinents pour l'intégration de la TEE. Ces métiers sont au contact direct des pratiquants et des espaces de pratique, en particulier lorsqu'il s'agit de milieux naturels : les compétences environnementales y apparaissent comme des conditions concrètes de la pratique, et non comme des ajouts périphériques.
- » Ces constats confortent l'intérêt d'un travail de mise en cohérence et de structuration. L'élaboration d'une grille d'analyse et d'un référentiel des compétences TEE va dans ce sens, en contribuant à **donner de la lisibilité et de la transversalité à des compétences déjà présentes de façon éparses**. Elle permet de s'inscrire dans la continuité des efforts initiés par le PRNSN – OFB – ENVSN sur les diplômes, tout en apportant une contribution complémentaire : travailler à partir des fiches métiers du sport ESS, pour ouvrir la voie à une reconnaissance plus large et plus opérationnelle de la transition écologique dans le champ professionnel.

5

Les enjeux du côté de la formation

- > *Un regard général sur la prise en compte des enjeux de la TEE dans les formations*
- > *Les besoins de formation identifiés par les entreprises du secteur*
- > *La prise en compte de la transition environnementale dans l'offre de formation*

5

Les enjeux du côté de la formation

— Un regard général sur la prise

5.1

en compte des enjeux de la
TEE dans les formations

+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des actions de formation et de sensibilisation aux enjeux de TE organisées par environ un tiers des structures (34%), principalement à destination des usagers et des bénévoles

- 34% des structures ont déjà organisé, au moins ponctuellement, des actions de formation ou de sensibilisation aux enjeux de TE. Ces formations ont été destinées, en majorité aux pratiquants / usagers (70%), aux bénévoles (49%), aux éducateurs / encadrants sportifs (44%) ou aux dirigeants / membres du CA (39%).
- Les structures de petites tailles, en extérieur, ou implantées en milieu urbain dense, territoire de montagne ou sur le littoral sont celles qui ont le plus organisé de formation. Au contraire, les structures en intérieur (type gymnase) et les zones périurbaines l'ont beaucoup moins fait.

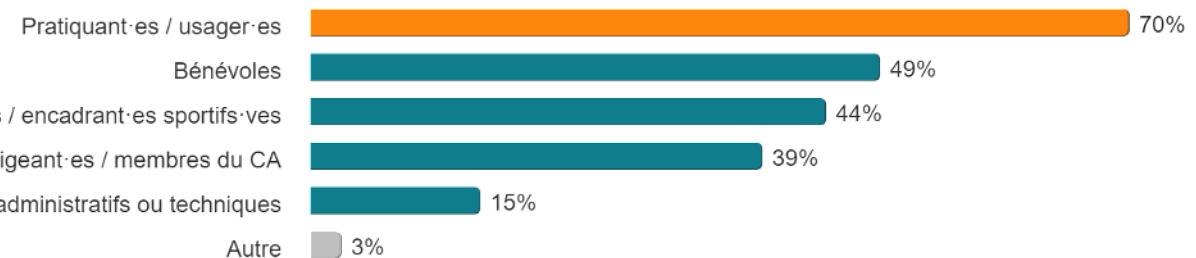
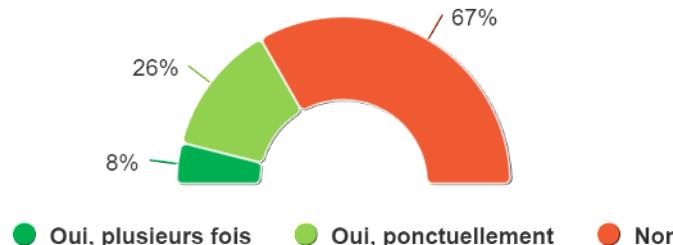
Dans votre structure, des actions de formation ou de sensibilisation aux enjeux de transition écologique ont-elles déjà été réalisées ?

Réponses effectives : 329



A quels publics ces formations ont-elles été destinées ?

Réponses effectives : 108



Etudiants, entreprises et collectivités, Teams building d'entreprise, pouvoirs publics



Focus sur l'enquête « Les associations face aux enjeux de transition écologique » de Recherches & Solidarités (2024) :

48% des associations employeuses (sport ou non) ont déjà proposé des activités spécifiques pour sensibiliser le grand public.

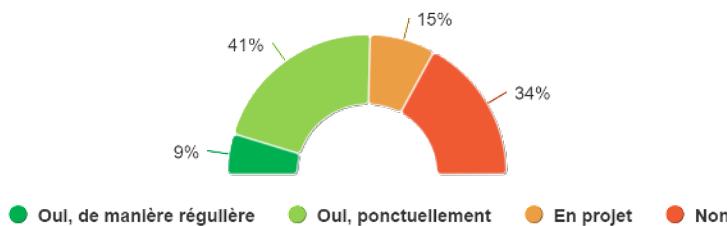
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

→ Des actions de sensibilisation des structures affiliées déjà menées par la moitié des structures et des partenariats environnementaux établis par la moitié d'entre-elles

- La **moitié des structures** ont déjà mené des actions de sensibilisation ou d'accompagnement de leurs structures affiliées (notamment les fédérations et les grosses structures) et 48% collaborent en partenariat avec des associations spécialisées sur l'environnement (notamment les grosses structures).
- Les **besoins** les plus prégnants pour intégrer la TE dans les formations sont des **formations de formateurs ou référents fédéraux** (77%), l'élaboration de contenus adaptés à la discipline (74%), des ressources pédagogiques à jour / contextualisées (67%) ou encore l'impulsion institutionnelle 62%.

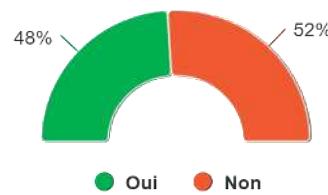
Avez-vous mené des actions de sensibilisation ou d'accompagnement à destination des structures affiliées ?

Réponses effectives : 138



Collaborez-vous en partenariat avec des associations spécialisées sur l'environnement pour sensibiliser vos structures affiliées

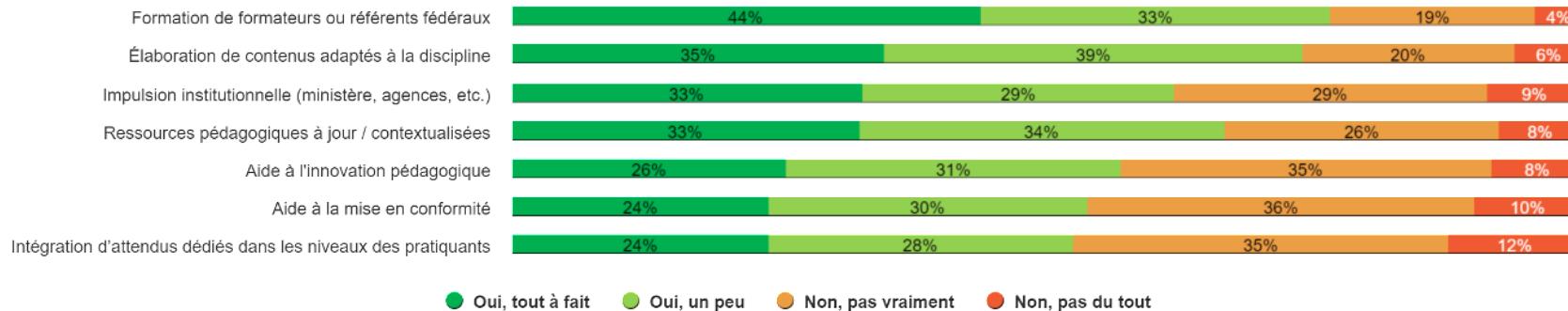
Réponses effectives : 133



Associations (extraits)

- ONG nature** : LPO, Natura2000, Parcs naturels, FCEN, ENS
- Mer & déchets** : Surfrider, MerTerre, Sea Cleaners, Eau & Rivières
- Sport & transition** : Institut du Sport Durable, Football Écologie France
- Recyclage & éco-entreprises** : QuelBonPlan, Scop Oxalis, Ecologic, Solibad
- Labels & fresques** : Fresque climat, Label TerraDanse, Climate Workout
- Acteurs locaux & CPIE** : CPIE, Graine Normandie, Garage Moderne
- Institutions & fédérations** : CNOSF, OFB, ligues régionales, SEOR

Avez-vous identifié un ou plusieurs besoins pour mieux intégrer la transition écologique dans les formations ?



D'autres besoins ?

- Formations au choix du matériel, à la réparation, à la prise de conscience des matériaux comme le carbone ;
- Formation des bénévoles et des dirigeants
- Des supports sur l'impact de nos pratiques adapté aux changements climatiques (Animer en 2040 à quoi cela va ressembler)
- Des contenus accessibles en MOOC
- Des contenus déclinés dans chaque APS
- Des Tableau de bord pratique pour aider les clubs à se situer et visualiser les axes de progression à chaque début de saison puis en fin de saison.
- Des RETEX
- Des réflexions sur l'avenir
- Adaptation et réflexion autour des compétitions et de l'offre de pratique liée au changement climatique.
- Détection des excès du lobby environnementaliste, qui pour certains veulent supprimer les pratiques.

+ Des enseignements à prendre en compte issus des travaux du CÉREQ (mentionnés plus tôt, cf. page 85)

» Les travaux du CEREQ apportent des enseignements utiles sur trois points en particulier, d'autant qu'ils rejoignent les constats issus des échanges avec les associations sportives et leurs réponses à l'enquête :

- + **La TEE transforme surtout les compétences** dans les métiers existants plutôt que de créer de nouveaux métiers ;
- + **La formation initiale et continue est le levier décisif**, notamment via l'intégration des normes et réglementations environnementales ;
- + **Les dynamiques organisationnelles, territoriales et intersectorielles conditionnent la réussite de cette intégration**, ce qui invite à penser la formation comme un élément d'un écosystème plus large.

Dès lors que la dynamique d'écologisation passe d'abord par l'évolution des compétences plus que par la création de nouveaux métiers (1^{er} point ci-dessus), la transition écologique ne produisant pas massivement de « nouveaux métiers » mais entraînant surtout une recomposition des compétences dans les métiers existants, cela peut se lire dans le sport associatif comme **la nécessité de faire évoluer les compétences** des éducateurs, gestionnaires d'équipements ou organisateurs d'événements sportifs, **afin qu'ils intègrent des pratiques responsables** (gestion des déchets, sobriété énergétique, mobilité durable, etc.).

La formation apparaît à ce propos comme un levier clé, d'autant qu'elle permet de répondre à un autre constat. Face à des transformations liées à la TEE qui sont encore pourquoi pas difficiles à observer et à mesurer, et qui deviennent souvent tangibles dès lors qu'elles se traduisent en normes, labels ou réglementations, celles-ci peuvent imposer aux salariés de nouvelles pratiques et déclencher des formations (habilitations, certifications, modules spécifiques). Le CEREQ indique à ce propos qu'**en 2019, 16 % des actions de formation en entreprise concernaient l'intégration de normes environnementales**. Cela va dans le sens d'une intégration des enjeux environnementaux dans tous les diplômes, et pas seulement dans ceux liés aux métiers verts. Pour le secteur sportif, cela peut appuyer la perspective d'une refonte des contenus pédagogiques des formations diplômantes et certifiantes.

L'écologisation du travail et des compétences n'étant pas seulement une question individuelle, mais dépendant des organisations et de leurs écosystèmes, la formation ne peut pas être pensée isolément. Elle doit s'inscrire dans un projet global : coopération avec les collectivités (qui gèrent les équipements), dialogue avec les fédérations sportives, et mise en réseau pour partager des ressources pédagogiques adaptées. Le Céreq insiste aussi sur l'importance d'une éducation au développement durable qui dépasse la simple technique et inclut des dimensions sociales, économiques et démocratiques, ce qui est particulièrement pertinent pour le sport associatif, porteur de valeurs citoyennes et éducatives.

Enfin, l'étude du Céreq sur l'ESS montre que dans les coopératives et associations, **l'écologisation est souvent vécue comme une tension entre projet militant et solvabilité économique**. Les formations doivent donc aider à gérer ce double défi, en développant non seulement des compétences techniques (sobriété énergétique, éco-conception, gestion des ressources), mais aussi des compétences transversales : conduite du changement, mobilisation des bénévoles, sensibilisation des publics.



5 Les enjeux du côté de la formation

– Les besoins de formation identifiés par les entreprises du secteur

5.2

Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Un tiers des répondants expriment des besoins de formation liés à la TE, principalement pour les bénévoles et les dirigeants

- 32% des structures ont rencontré des **besoins de formation ou d'actualisation des compétences** pour faire face à l'impact de la TE sur leurs activités, métiers et compétences. C'est notamment le cas des petites structures, des disciplines en extérieur sans infrastructure ou des littoraux et c'est peu le cas des disciplines en intérieur type gymnase et des zones périurbaines / villes moyennes.
- Ces besoins concernent majoritairement les **bénévoles dirigeants** (65%).
- La très grande majorité des répondants (84% - notamment en intérieur type gymnase) n'ont pas entendu parler ou eu recours à des certifications complémentaires en lien avec l'environnement ou la TE. Les disciplines en extérieur sans infrastructure ont significativement plus eu recours ou entendu parler des certifications fédérales ou spécifiques.

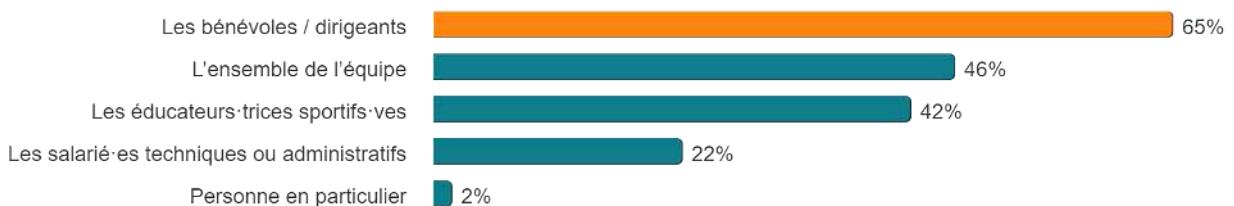
Avez-vous rencontré des besoins de formation ou d'actualisation des compétences pour faire face à l'impact de la transition écologique sur les activités, les métiers et les compétences ?

Réponses effectives : 328



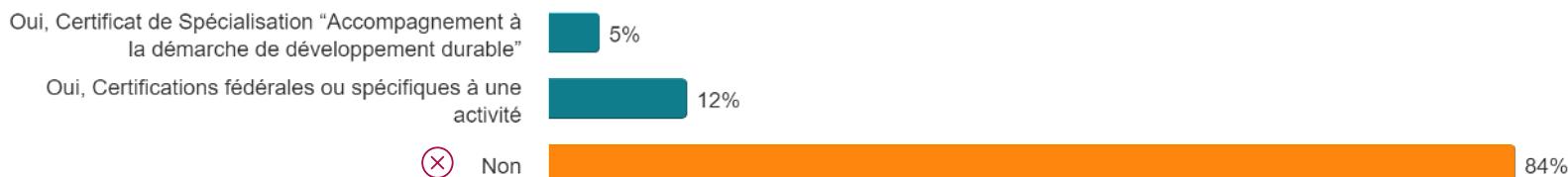
Ces besoins concernent

Réponses effectives : 105



Avez-vous entendu parler ou eu recours à des certifications complémentaires en lien avec l'environnement ou la transition écologique ?

Réponses effectives : 327



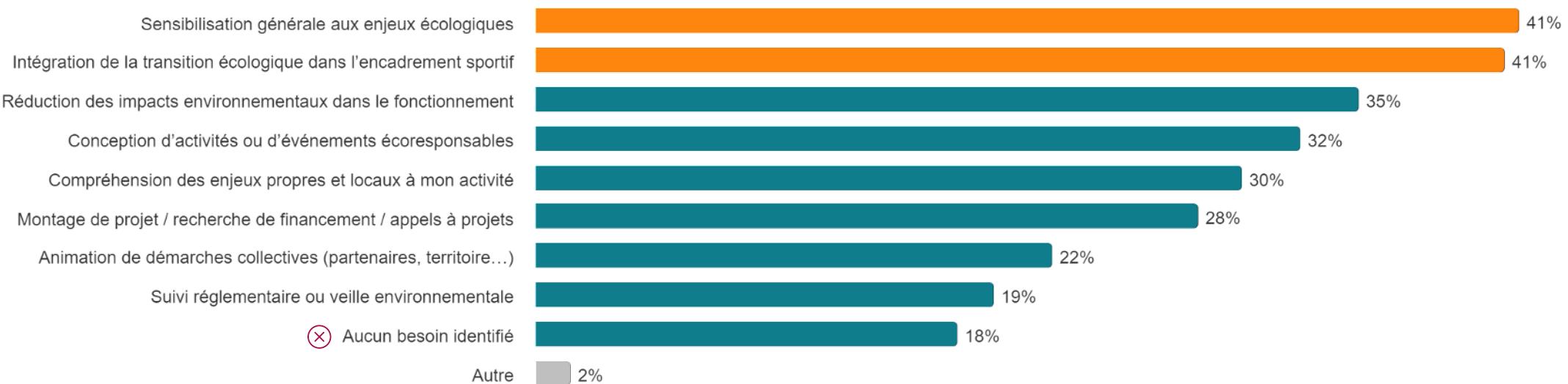
Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des besoins de formation et de sensibilisation à la TE majoritairement exprimés sur la sensibilisation générale et l'intégration dans l'encadrement, surtout au sein des grosses structures et des disciplines extérieures

- Les besoins en matière de formation / sensibilisation à la TE des structures répondantes concernent notamment la **sensibilisation générale aux enjeux écologiques (41%) et l'intégration de la TE dans l'encadrement sportif (41%)**.
- **Les besoins en formation/sensibilisation sont très fortement marqués au sein des grosses structures et des disciplines extérieures, à l'inverse des disciplines en intérieur (type gymnase).**

Quels besoins en matière de formation ou de sensibilisation à la transition écologique avez-vous ?

Réponses effectives : 326



Besoin de coordination avec des associations de protection de l'environnement du secteur, planification des transports

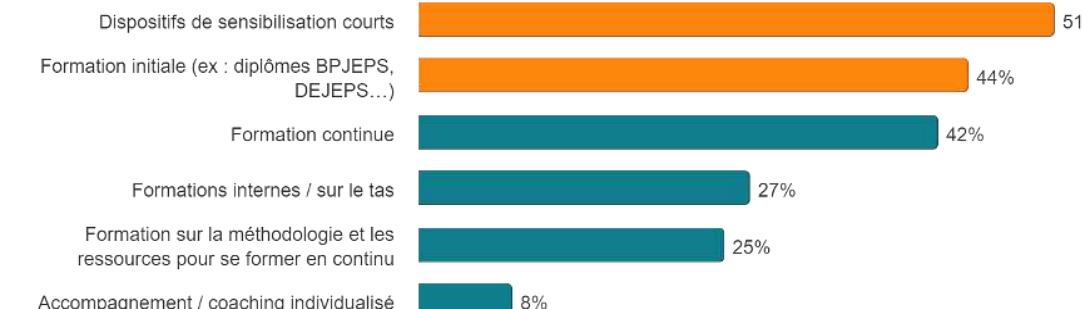
Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des besoins de formation multiples, relevant de dispositifs de sensibilisation courts, de formation initiale et continue, à distance, mutualisée ou sur site

- Ces besoins relèvent plutôt de dispositifs de **sensibilisations courts** (51%), de **formation initiale** (44%) ou de **formation continue** (42%). Les disciplines en extérieur sans infrastructure et les milieux ruraux sont également significativement plus nombreux à évoquer l'accompagnement et le coaching individualisé.
- Parmi les répondants, 67% se déclarent prêts, ou plutôt prêts à se saisir de la formation continue pour avancer sur ces sujets et enjeux (notamment les disciplines extérieures sans infrastructure et les structures de montagne, plutôt que les disciplines d'intérieur type gymnasie).
- Les formations qui seraient les plus utiles sont les **formations courtes pour les salariés** (83%), les **formations à distances** (75%), les **formations clés en main sur site** (72%) ou encore les formations mutualisées entre structures (76%)

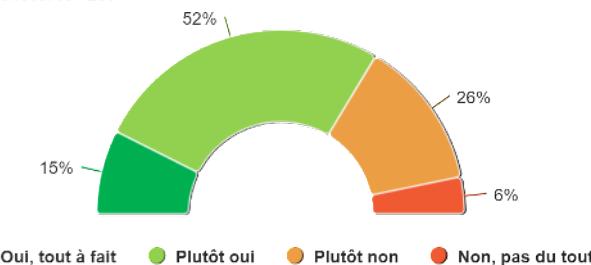
Selon vous, ces besoins relèvent plutôt de

Réponses effectives : 247

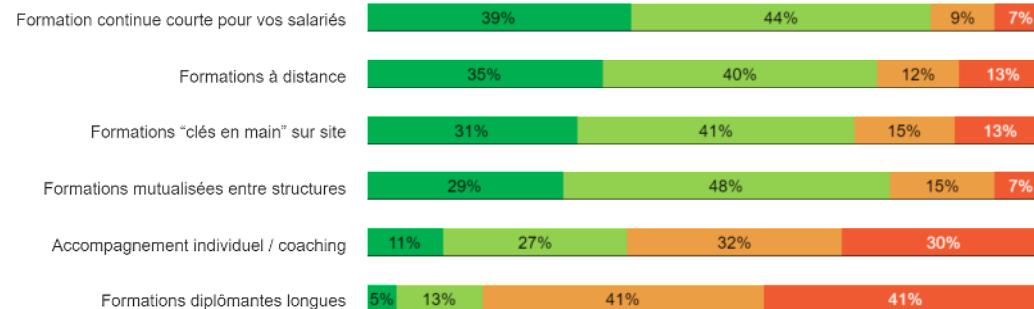


Plus précisément, êtes-vous prêts à vous saisir de la formation continue pour avancer sur ces sujets et enjeux ?

Réponses effectives : 263



Plus précisément, quelles formes de formation seraient les plus utiles à votre structure ?



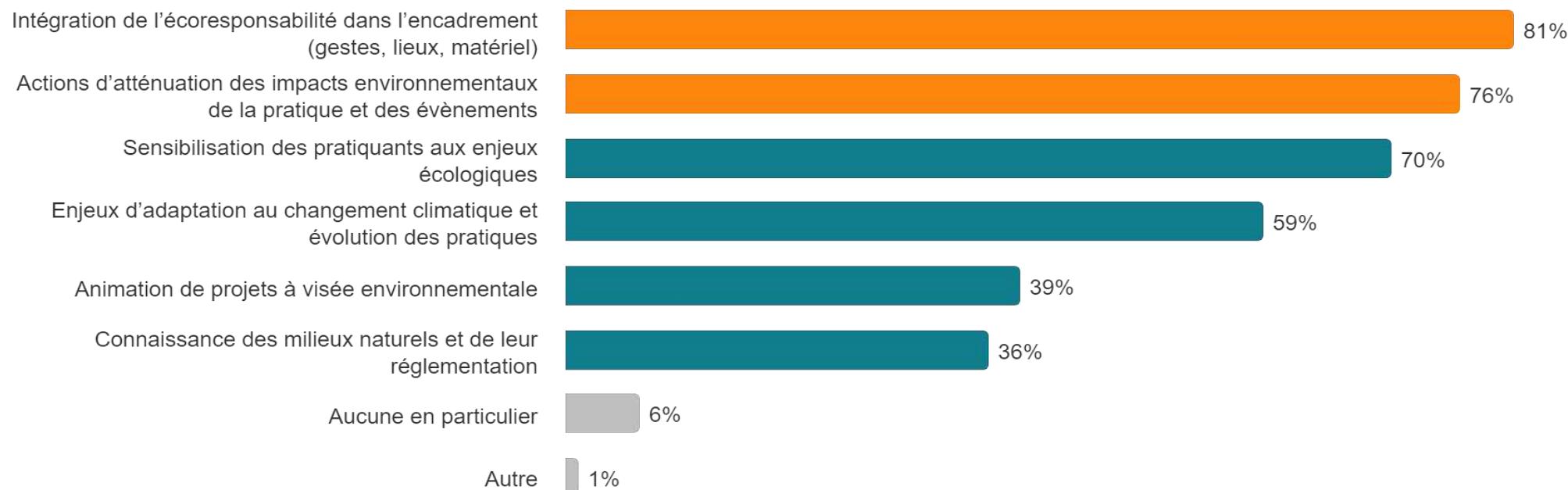
● Tout à fait utile ● Assez utile ● Peu utile ● Pas du tout utile

- + Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités
 - ➔ La réduction des impacts et la sensibilisation des pratiquants identifiées comme des compétences prioritaires à développer

Les compétences prioritaires à développer au sein des formations fédérales sont l'intégration de l'écoresponsabilité dans l'encadrement (81%), les actions d'atténuation des impacts environnementaux de la pratique et des événements (76%) ou encore la sensibilisation des pratiquants aux enjeux écologiques (70%).

Parmi les compétences à développer dans les formations fédérales, lesquelles vous semblent prioritaires ?

Réponses effectives : 155



+ Des enseignements à prendre en compte issus des « Rencontres des employeurs engagés dans la transition écologique » réalisés par l'EDEC Objectif Transitions 2025

Les besoins de formation identifiés par les entreprises de l'ESS ne se limitent pas à des compétences techniques. Ils concernent d'abord **la capacité des dirigeants à piloter la transition, puis l'appropriation par l'ensemble des salariés** de nouvelles pratiques dans des domaines clés (carbone, énergie, mobilité, numérique). La synthèse des rencontres invite également à imaginer **des parcours progressifs et collectifs de formation**, capables de renforcer à la fois l'expertise technique et la culture commune de la transition écologique.

» Des besoins de montée en compétences larges et transversaux

Les ateliers organisés par l'UDES montrent que la transition écologique n'est pas perçue seulement comme une contrainte technique, mais comme un enjeu transversal de compétences. Les entreprises expriment un besoin de formation allant de la sensibilisation aux fondamentaux (sciences de la nature, impacts environnementaux) jusqu'à des compétences d'anticipation et de diagnostic stratégique pour leur structure. Autrement dit, **il ne s'agit pas seulement de « savoir-faire verts », mais aussi d'apprendre à penser et piloter la transformation.**

» La formation des dirigeants envisagée comme une priorité

Un constat récurrent est la nécessité de former les dirigeants et cadres associatifs en premier lieu. Les OPCO Cohésion sociale (Uniformation) et Afdas rappellent que les responsables doivent être capables de conduire un diagnostic, de définir un plan d'actions et d'embarquer leurs équipes dans cette dynamique. Cela a **une résonance particulière pour les associations sportives, où le pilotage repose souvent sur des dirigeants bénévoles ou sur de petites équipes salariées.**

» De la sensibilisation aux parcours structurants et l'expérimentation de parcours collectifs

Les rencontres soulignent l'importance d'un cheminement progressif. La première étape est la sensibilisation des salariés, puis viennent des démarches plus structurantes : signature d'accords (mobilité, RSE), constitution de groupes internes dédiés, intégration dans les plans de formation. Une réflexion propose l'expérimentation de parcours collectifs de formation pour les employeurs, organisés sur plusieurs mois, mêlant formation, diagnostic personnalisé et dialogue social « vert » via un accompagnement mutualisé.



5

Les enjeux du côté de la formation

5.3 La prise en compte de la TE dans l'offre de formation

- > *La perception des répondants*
- > *Une cartographie de l'offre de formation initiale et continue*
- > *Quelle place pour les différents enjeux liés à la transition environnementale dans l'offre de formation ?*

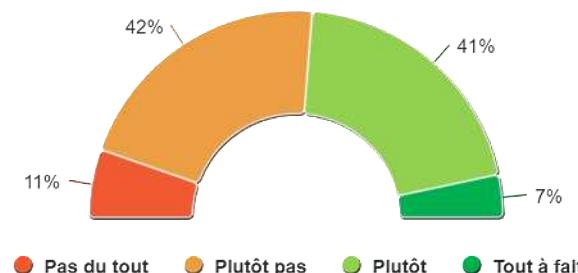
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Une majorité de structures ne se déclarant pas prête et/ou structurée face aux enjeux d'évolutions liées à la TE

- Face aux enjeux d'évolutions liés à la TE, seuls 48% des répondants estiment que **leur structure est prête, ou plutôt prête, en termes d'organisation interne et de gestion des RH**. Ceux qui se sentent les plus préparées sont les petites structures, les disciplines extérieurs sans infrastructure, les territoires de montagne et de littoral.
- Les **outils qui semblent les plus utiles pour répondre à ces enjeux autour des métiers et des compétences** sont les outils de sensibilisation et d'éducation (68%), les outils de la formation continue pour les salariés de la structure (48%) ou encore le développement de partenariats (37%). Les disciplines en extérieur, les milieux urbains denses, les territoires de montagne et les littoraux sont les plus nombreux à solliciter des outils. Les outils de formation continue, de planification générale, de diagnostic et de reporting RSO sont plus demandés par les grosses associations.

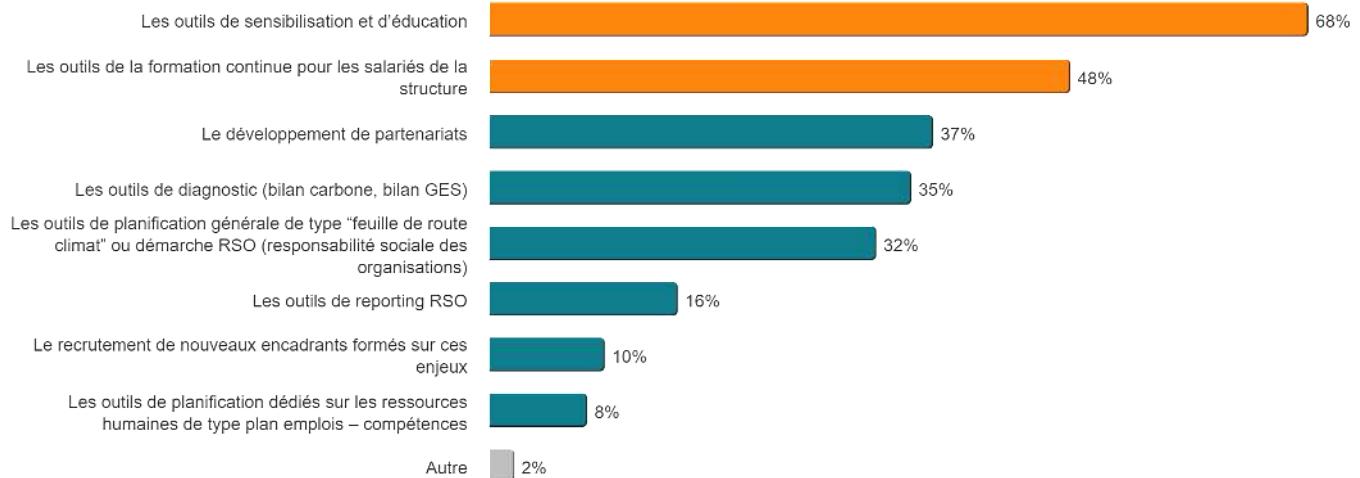
Face aux enjeux d'évolutions liés à la transition écologique, considérez-vous que votre structure est prête et/ou structurée en termes d'organisation Interne et de gestion des ressources humaines ?

Réponses effectives : 375



Réponses effectives : 281

Quels outils pensez-vous utiles pour répondre à ces enjeux autour des métiers et des compétences ?

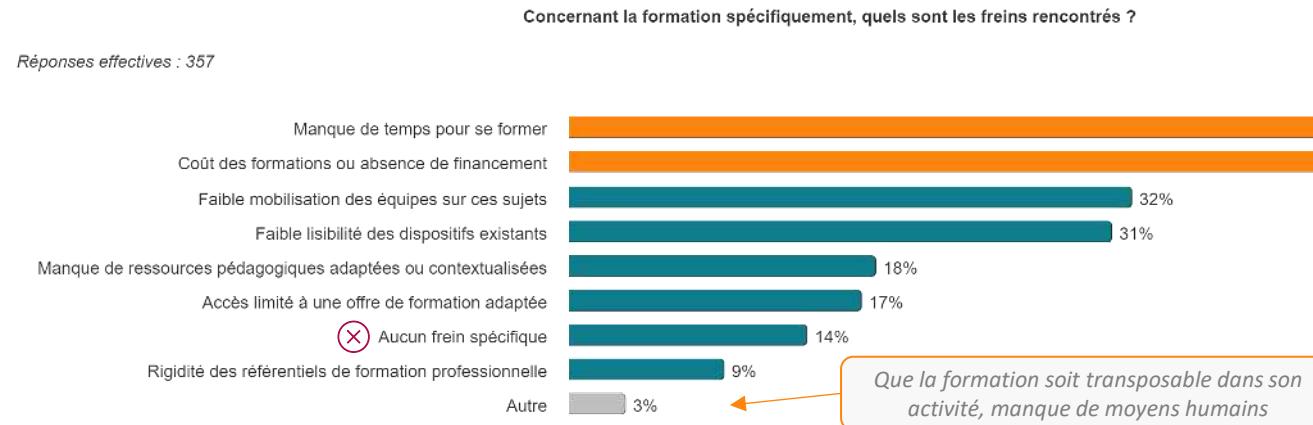


5.3.1 La perception des répondants

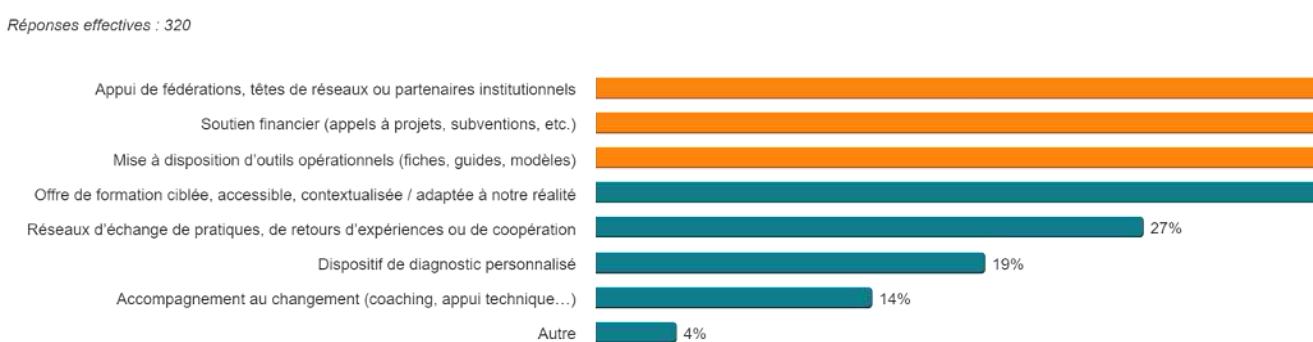
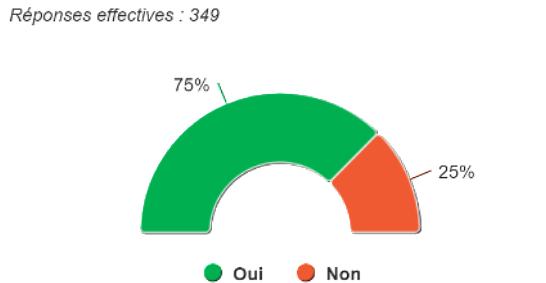
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des freins à la formation identifiés par 86% des structures, principalement liés au temps et au coût, tandis que des appuis financiers, pédagogiques ou en réseau sont attendus

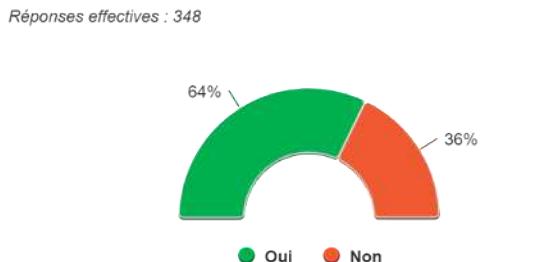
- 86% des répondants déclarent que leurs structures **rencontrent des freins concernant la formation, parmi lesquels le manque de temps pour se former (55%) et le coût des formations (50%). Les disciplines en intérieur type gymnase abritent les structures les moins concernées par les freins rencontrés mais les plus impactées par la faible mobilisation des équipes sur ces sujets.**
- Un **appui des fédérations, têtes de réseaux ou partenaires institutionnels (52%)**, un **soutien financier (52%)** ou encore une **mise à disposition d'outils opérationnels pourraient constituer des leviers, notamment au sein des grosses structures.**
- Par ailleurs, 75% des structures souhaiteraient **disposer de ressources pédagogiques adaptées à leur discipline ou environnement de pratique**, et 64% être **mis en réseau avec d'autres structures engagées dans la TE (notamment les disciplines en extérieur, contrairement aux disciplines en intérieur type gymnase).**



Souhaitez-vous disposer de ressources pédagogiques adaptées à votre discipline ou environnement de pratique ?



Souhaitez-vous être mis en réseau avec d'autres structures (clubs, territoires, fédérations...) engagées dans la transition écologique ?



5.3.1 La perception des répondants

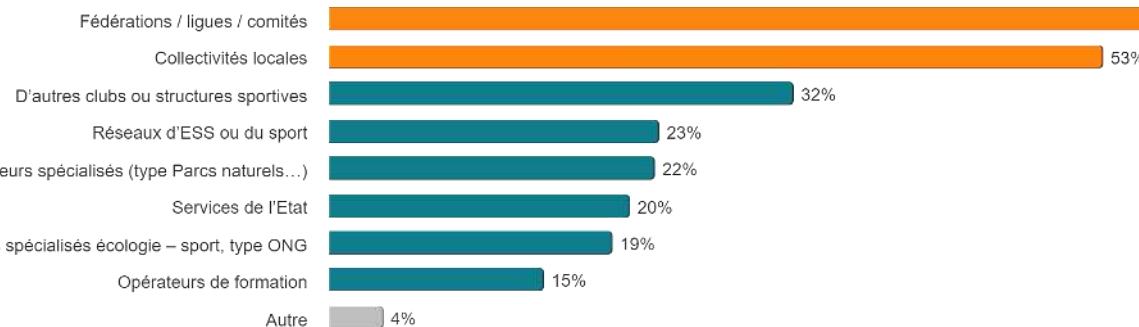
+ Focus sur les résultats de l'enquête employeurs

→ Des partenariats prioritaires à mener avec les fédérations et les collectivités, et l'intégration de la TE dans les politiques publiques sportives comme première action à mener

- Les structures considèrent qu'il serait utile d'avoir des partenariats ou de coopérer avec des fédérations / ligues / comités (77%) ou des collectivités locales (53%). Les disciplines en extérieur sans infrastructure sont les plus engagées, à l'inverse des disciplines en intérieur type gymnase.
- Selon elles, les priorités d'actions dans les années à venir pour mieux intégrer la TE dans le sport doit être l'intégration de la TE dans les politiques publiques sportives (61%).
- 57% d'entre-elles estiment être en capacité de s'engager davantage dans cette transition (13%, tout à fait et 44% avec un appui et accompagnement). C'est notamment le cas des disciplines en extérieur sans infrastructure, des territoires de montagne et des littoraux.

Quels types de partenaires ou de coopérations vous sembleraient utiles pour aller plus loin ?

Réponses effectives : 342



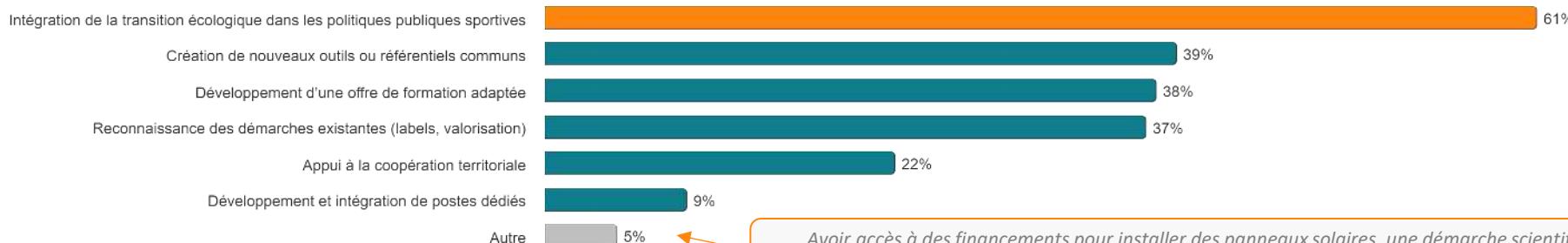
Votre structure se sent-elle en capacité (humaine, technique, organisationnelle) de s'engager davantage dans cette transition ?

Réponses effectives : 317



Selon vous, quelles devraient être les priorités d'action dans les années à venir pour mieux intégrer la transition écologique dans le sport ESS ?

Réponses effectives : 327



Avoir accès à des financements pour installer des panneaux solaires, une démarche scientifique des impacts, financer des postes dédiés, des formations adaptées, intervention de spécialistes dans les clubs...

5.3.1 La perception des répondants

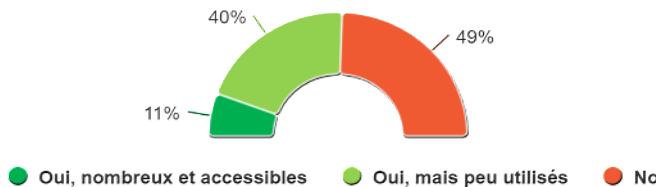
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

Des supports pédagogiques dédiés dans la moitié des structures mais peu utilisés + une offre de formation pour encadrants intégrant souvent des contenus liés à la TE

- La moitié des répondants déclarent **disposer de supports pédagogiques dédiés à la TE** mais seuls 11% déclarent qu'ils sont nombreux et accessibles.
- Par ailleurs, **69% des structures** (notamment les fédérations et les ligues) proposent ou construisent une offre de formation à destination des encadrants sportifs. Deux tiers de ces offres incluent des contenus liés à la transition écologique dont 1/3 de manière formalisée (notamment les fédérations).
- De plus, les **structures développent et diffusent des outils à destination des structures affiliées** : 44% des labels ou des démarches de valorisation interne ; 40% des chartes ou engagements type « club écoresponsable » et 40% des guides ou fiches pratiques pour réduire l'impact environnemental.

Disposez-vous de supports pédagogiques dédiés à la transition écologique et ses différents sujets ?

Réponses effectives : 143



Votre structure propose-t-elle ou co-construit-elle une offre de formation à destination des encadrant-es sportifs ?

Réponses effectives : 152



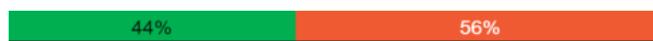
Ces formations incluent-elles actuellement des contenus liés à la transition écologique ?

Réponses effectives : 88



Votre structure développe-t-elle ou diffuse-t-elle des outils à destination des structures affiliées ?

Label ou démarche de valorisation interne



Guides ou fiches pratiques pour réduire l'impact environnemental



Chartes ou engagements type "club écoresponsable"



Ressources ou kits pédagogiques à usage des éducateurs-trices



Boîte à outils ou plateforme mutualisée



Oui Non

Autres outils développés ou diffusés par la structure à destination de ses structures affiliées

- Collecte, recyclage et labels** (collecte régionale de balles usagées, Plateforme RE'Fly pour recycler le matériel, Label Club FFT engagé, Label Tournoi engagé, Label Pagaie Nature, Label TerraDanse, charte écoresponsable, charte sur l'eau...)
- Outils pratiques et guides** (guide pour organiser des événements écoresponsables, boîte à outils SEE project, catalogues de bonnes pratiques et d'équipements, mallette environnement...)
- Plateformes et dispositifs numériques** (plateforme fédérale avec outils péda accessibles à tous, plateforme CNOSF, outils de calcul du bilan carbone...)
- Sensibilisation et éducation** (fresques écologiques et citoyennes, trophées RSE, programme Carbone Scol'ère, webinaires, réunions d'info, discussion en AG...)
- Formation et accompagnement** (modules spécifique TE lors des formations fédérales, formation à la fresque écologique, suivi club avec expert...)



+ La prise en compte de la TE dans les certifications – la méthode

» Définition d'un périmètre de certification à investiguer par sélection de CODES ROME pertinents (*avec la cartographie des métiers*)

- + 18 métiers concernés (identifiés en COPIL) => 10 fiches métiers rédigées et indiquant un ou des CODES ROME associés => 4 CODES ROME directement ou fortement en lien avec la branche (exemple : Code Rome « Direction de petite ou moyenne entreprise » exclu du périmètre, Code Rome « Education en activités sportives » inclus), couvrant 7 métiers (Educateur sportif en club, Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature, Moniteur d'activités physiques adaptées / Educateur de sport – santé, Animateur de loisirs sportifs, Animateur socio-sportif, Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande, Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager)
- + Les CODES ROME retenus : **G1204** – Education en activités sportives / **G1202** – Animation d'activités culturelles ou ludiques / **G1203** – Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents / **G1403** – Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

» Recensement des certifications du périmètre à date et constitution d'un corpus de données (*en lien avec les données publiques, accessibles via France Compétences, data.gouv et le réutilisateur Koumoul => téléchargement d'un jeu complet de données via data.gouv.fr et utilisation de l'interface Koumoul pour filtrer les certifications et les exporter au format CSV & XLS*)

» Qualification des certifications au regard de la transition écologique (*à partir d'un jeu de mots clés en lien avec la transition écologique*) avec l'application d'une règle de catégorisation :

- + Certifications vertes, via la présence d'un ou plusieurs mots-clés dans l'intitulé de la certification, du titre / diplôme ou de la formation, ou le Formacode est directement lié à la transition écologique (liste évolutive mise à jour le 16 juillet 2025, sans lien avec le périmètre) ;
- + Certifications verdies, via la présence d'un ou plusieurs mots-clés dans les capacités attestées ou activités visées, pas dans l'intitulé ;
- + Certifications neutres : aucune occurrence de mot clé.

+ 2 certifications sur 10 inscrites au RNCP intègrent une dimension de la transition écologique

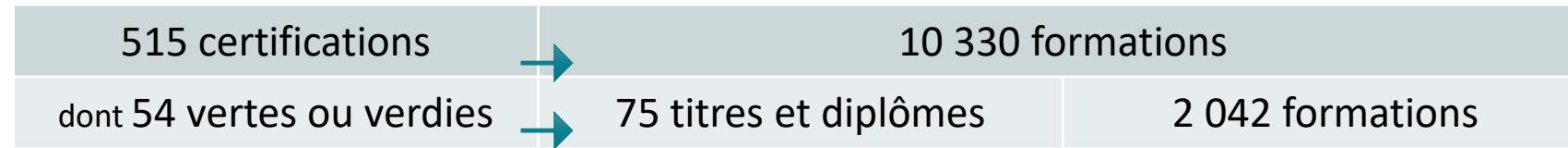
101 certifications inscrites au RNCP intègrent une dimension de la transition écologique. Dans la très grande majorité (98), ces certifications ne mentionnent pas la transition écologique dans les intitulés de formations qu'elles concernent mais intègrent des compétences associées à la transition écologique, le socle technique restant inchangé.

CODE ROME	CERTIFICATION		VERTE	VERDIE	NEUTRE
	TOTALE	ORIENTEE SPORT			
G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques	218	18	1 (94575*)	10	7
G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	75	18	0	4	14
G1204 - Éducation en activités sportives	467	467	1 (112473*)	76	437
G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	173	12	1 (116457*)	8	3
TOTAL	933	515	3 0,6%	98 19%	461 89,5%

*Code Certif

- + Cela représente 75 titres et diplômes et 2 042 formations, soit **près de 20% des formations du périmètre**

Les certifications qui intègrent une dimension de la transition écologique concernent près de 20% des formations du périmètre, et **plus du quart sur le CODE ROME Education en activités sportives**.



CODE ROME	FORMATION	FORMATION VERTE OU VERDIE		TITRES ET DIPLÔMES
		NB	PART	
G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques	2 720	701 dont 31 vertes	25,8%	13
G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	2 216	42	1,9%	3
G1204 - Éducation en activités sportives	4 622	1 256 dont 2 vertes	27,2%	58
G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	772	43 dont 2 vertes	5,6%	1
TOTAL	10 330	2 042 dont 35 vertes	19,8%	75

+ Les termes de « responsabilité environnementale », le « développement durable » et « l'éducation à l'environnement » en figures de proue

- » Du côté des **certifications vertes**, associées à la présence d'un ou plusieurs mots clés dans l'intitulé de la formation essentiellement, deux termes reviennent très majoritairement avec le « développement durable » et « l'éducation à l'environnement ».
- » Du côté des certifications verdies, associées à la présence d'un ou plusieurs mots clés dans les activités ou les capacités attestées, la variété des termes est plus forte, mais c'est celui de « responsabilité environnementale » qu'on retrouve le plus fréquemment.

CODE ROME	MOTS CLÉS IDENTIFIÉS
G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques	8 certifications sur les 11 vertes ou verdies intègrent le terme « responsabilité environnementale », puis 3 avec « développement durable »
G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	3 certifications sur les 4 vertes ou verdies intègrent le terme « responsabilité environnementale », puis 1 avec « éducation à l'environnement »
G1204 - Éducation en activités sportives	29 certifications sur les 77 vertes ou verdies intègrent le terme « responsabilité environnementale », puis 12 « développement durable » et 9 « protection de l'environnement / respect de l'environnement ou des milieux ».
G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	3 certifications sur les 4 vertes ou verdies intègrent le terme « développement durable », puis 2 « responsabilité environnementale »

Sources :
 RNCP sur
 data.gouv
 MAJ au 21
 août 2025
 et base
 intercarfo
 ref 25
 août
 2025,
 Traitemen
 t par
 EMOHA
 groupe
 Pluricité

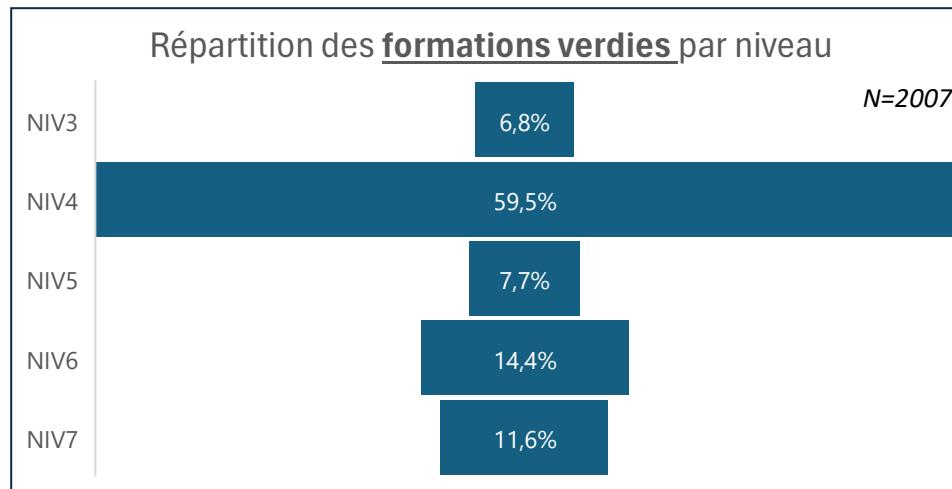
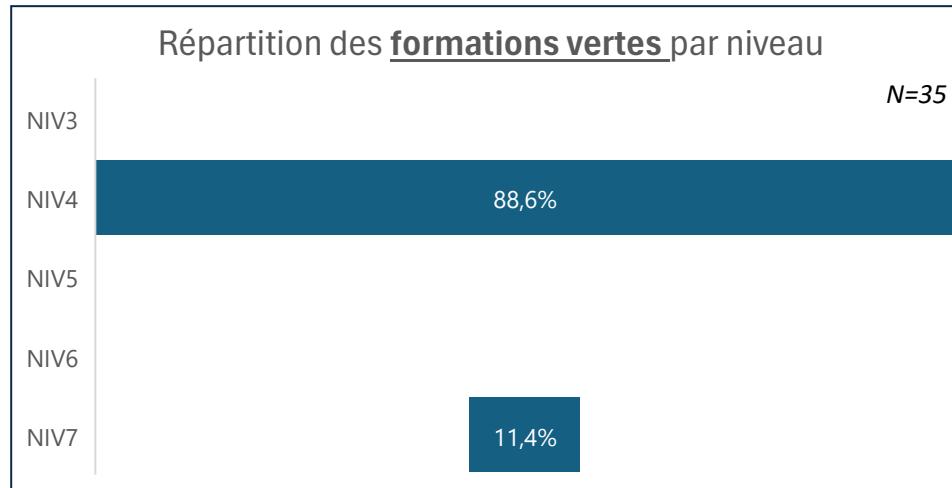
- » On retrouve encore, de manière éparses des notions « d'impacts ou d'enjeux environnementaux », « d'adaptation et de prise en compte des contraintes environnementales », parfois un versant juridique ou normatif avec la notion de « droit de l'environnement ». Sont globalement absents ou absents : biodiversité, sobriété, transition écologique,...

+ Focus sur les 3 certifications vertes

» Les 3 certifications vertes concernent **35 formations**, distribuées sur 3 CODES ROME avec une part ultra majoritaire pour le métier d'animateur d'activités culturelles ou ludiques sous le prisme de l'éducation à l'environnement.

CODE ROME	RNCP	TITRE / DIPLÔME	NB FORMATION	COMMENTAIRES
G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques	RNCP28557	BPJEPS spécialité animateur mention éducation à l'environnement vers un développement durable - [94575]	31	Divers organismes concernés avec 3 CFA Sport Animation, le CEMEA, Léo Lagrange, des associations d'éducation à l'environnement... Les résultats montrent une concentration en Nouvelle-Aquitaine (11) notamment en Dordogne, suivie par l'Occitanie (4) et les Pays de la Loire (4), avec 1 formation en outre-mer (La Réunion).
G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents – NON CONCERNÉ				
G1204 - Éducation en activités sportives	RNCP35911	Master mention management sectoriel - [112473]	2	Il s'agit de « <i>Master Management sectoriel - Parcours Management de l'économie solidaire - Développement durable</i> ». Les deux formations sont dispensées par l'Université Caen Normandie.
G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	RNCP38700	Master mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport - [116457]	2	Il s'agit d'un « <i>Master parcours Gestion des équipements et développement durable des territoires (GEDDT)</i> » et d'un « <i>Master 2 mention STAPS : management du sport parcours Gestion des équipements et développement durable des territoires (GEDDT)</i> » de l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

+ Les formations vertes et verdies concernent principalement les niveaux 4, 6 et 7

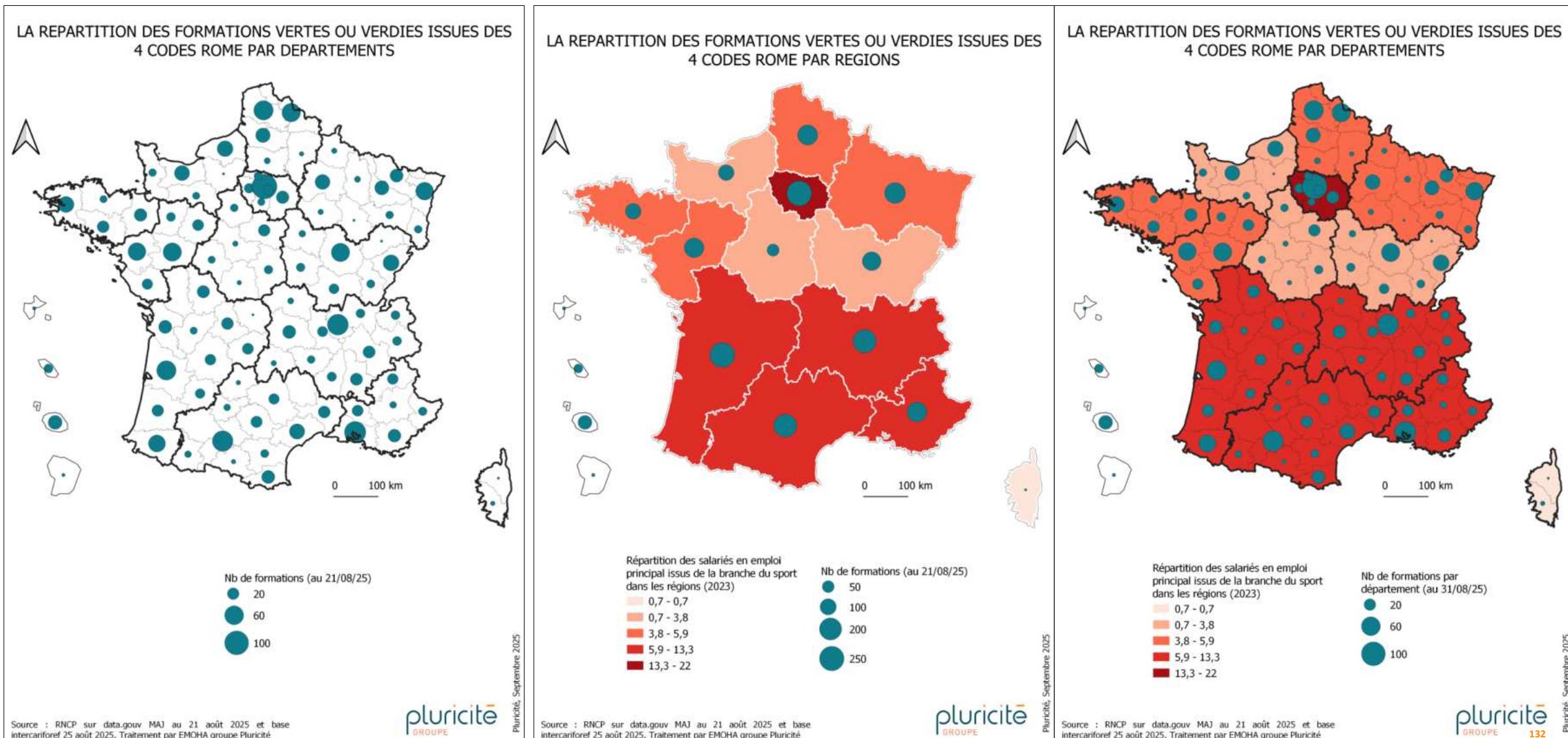


» L'analyse des bases RNCP et Intercariforef montre que la transition écologique est plus particulièrement intégrée dans trois segments de formation :

- + **Niveau 4** : ce sont les diplômes d'accès au métier d'animateur et d'éducateur sportif. Ils peuvent comporter des unités capitalisables (UC) ou modules liés à la sécurité environnementale, à l'éco-gestuelle (gestion de l'eau, déchets, énergie) et à la sensibilisation des pratiquants.
- + **Niveau 6** : la dimension écologique est davantage articulée à la conduite de projets sportifs, au management d'événements durables et à l'intégration des réglementations environnementales. Ces formations intermédiaires portent le verdissement des compétences organisationnelles et de pilotage local.
- + **Niveau 7** : les formations de niveau 7 mettent l'accent sur la stratégie, l'innovation et la gouvernance RSE. On y retrouve la capacité à piloter des démarches de transition, à structurer des partenariats avec des acteurs de l'environnement, et à concevoir des modèles économiques durables.

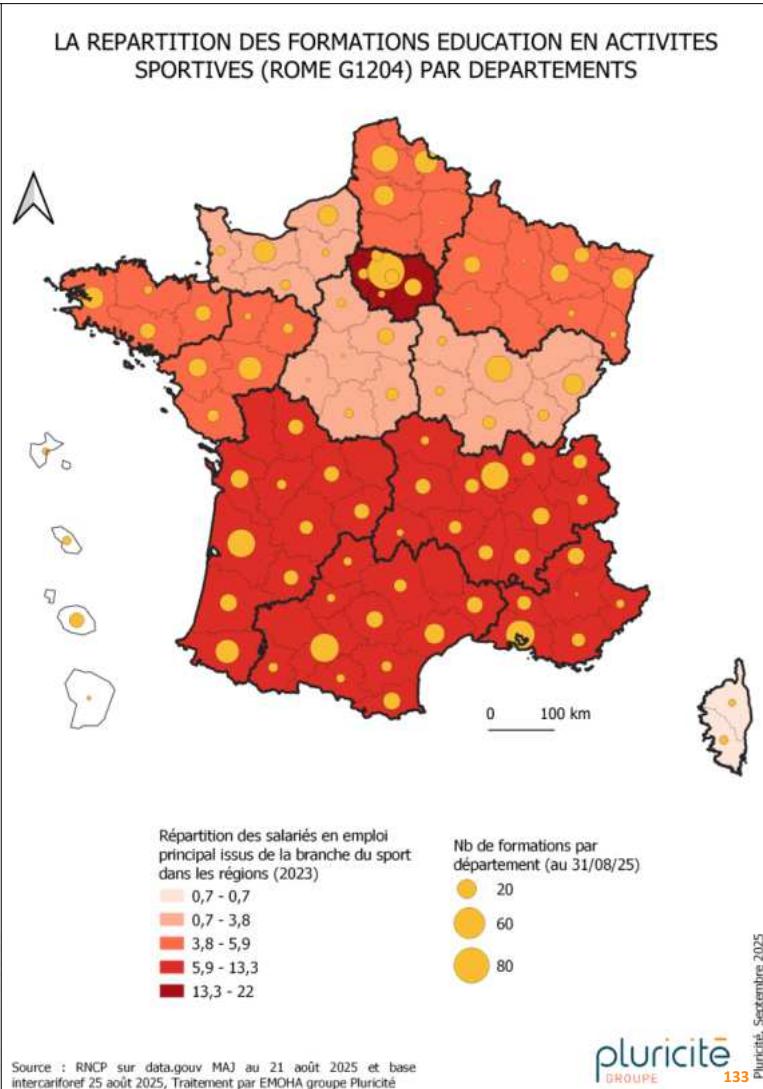
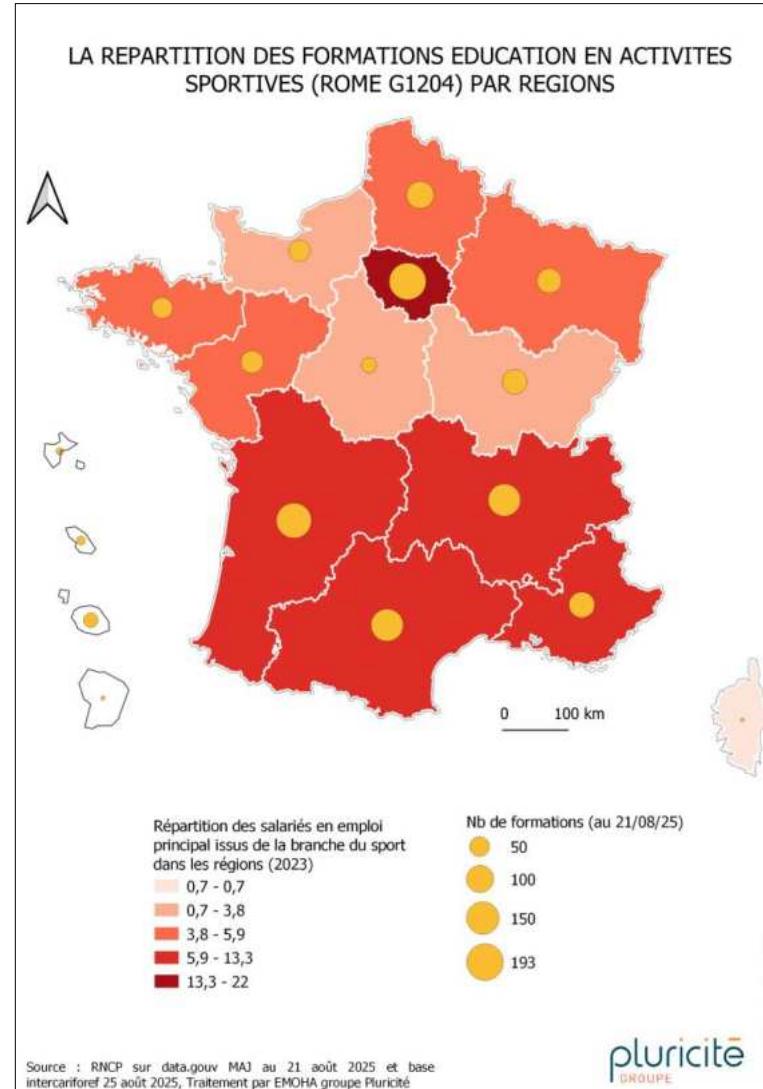
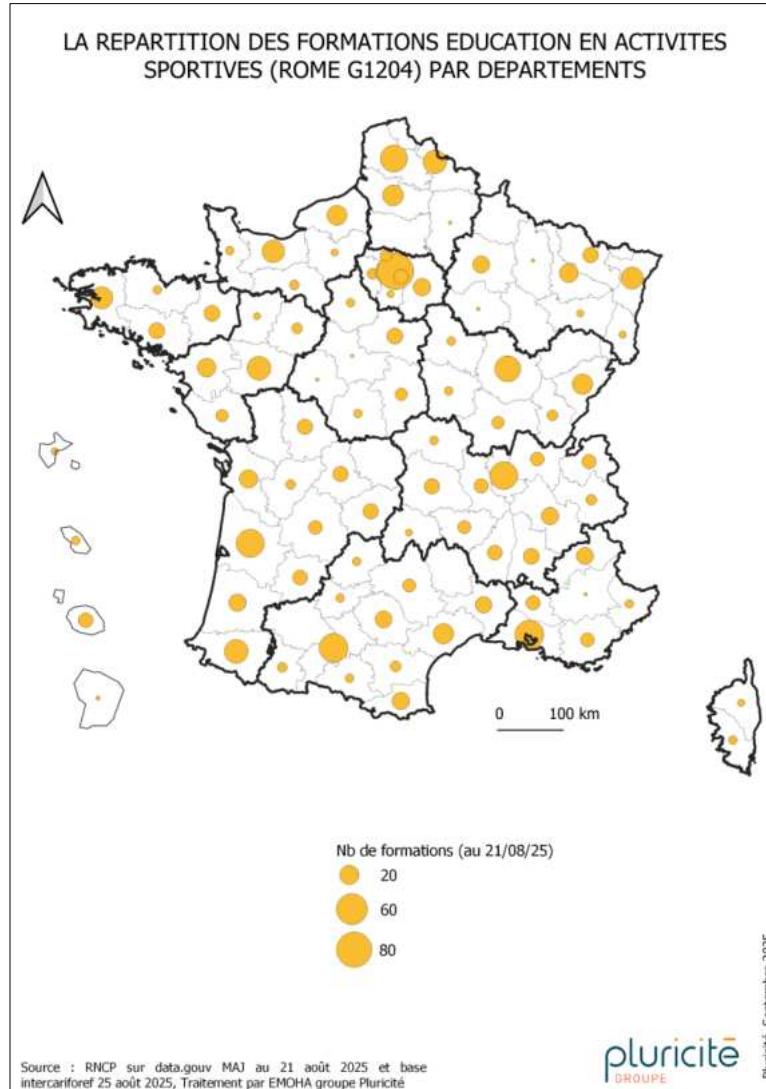
+ Répartition spatiale de l'offre de formation verte & verdie en lien avec les 4 codes ROME

En France, la part de formations vertes ou verdies semble en adéquation avec la répartition des salariés en emploi principal issus de la branche du sport.



+ Répartition spatiale de l'offre de formation verte & verdie en lien avec le code ROME G1204

Bien que les formations vertes ou verdies relatives au **code ROME G1204** « éducation en activités sportives » soient réparties dans toutes la France, certains départements sont significativement plus dotés tels que Paris, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne, le Rhône, les Hauts-de-Seine.





+ Focus sur l'offre des associations expertes en transition écologique appliquée au sport (1)

- » Certaines structures se sont **spécialisées dans l'accompagnement du secteur sportif sur les enjeux de transition écologique (TE)**. Elles proposent des actions de formation et de sensibilisation, venant compléter l'offre « traditionnelle » (universités, fédérations, CREPS), voire s'y intégrer. Ces initiatives visent à **acculturer et outiller les acteurs du sport** – qu'ils soient dirigeants, professionnels, bénévoles ou pratiquants – **en travaillant sur des compétences spécifiques liées à la durabilité des pratiques et des organisations sportives**.
- » L'écosystème est marqué par **une grande diversité de projets et d'offres**, qui se distinguent par leurs cibles et leurs modalités :
 - + **Des structures plutôt généralistes et féderatrices**, comme l'Institut du sport durable, qui propose des sessions destinées aux CROS, ainsi que des formations sur le réemploi ou l'organisation d'événements sportifs écoresponsables ;
 - + **Des cabinets experts**, à l'image d'IPAMA, qui développe des parcours de formation dédiés à la RSE dans l'événementiel sportif, structurés en niveaux progressifs : « explorateurs » pour la découverte, « chefs d'orchestre » pour les profils généralistes, et un niveau avancé pour les aspects techniques ;
 - + **Des plateformes numériques et modules en ligne**, comme Ecolosport Academy ou Football Ecologie France, qui misent sur des formats e-learning pour toucher un public large, avec des contenus dédiés aux éducateurs, arbitres et dirigeants du football ;
 - + **Des initiatives ludiques ou immersives**, telles que The Climate Workout, qui mobilisent des ateliers participatifs, ou Zero Waste Sport, centré sur la formation des bénévoles à la réduction des déchets et à la sobriété matérielle ;
 - + **Des structures orientées vers la labellisation et l'accompagnement continu**, comme Fair Play For Planet, qui accompagne clubs et événements dans une démarche RSE intégrée ;
 - + **Des initiatives internationales** comme le MOOC de l'UNCC e-learn, qui propose une première sensibilisation globale aux enjeux climat et sport.

Certaines associations ciblent également la sensibilisation des sportifs eux-mêmes, avec des formats spécifiques : Sport for Future, Climate Sport Camp, ou encore ClimatoSportifs, qui cherchent à mobiliser les athlètes comme ambassadeurs.

+ Focus sur l'offre des associations expertes en transition écologique appliquée au sport (2)



» La structuration de ces offres paraît pouvoir se distinguer selon trois grands types de dispositifs :

- + De la **sensibilisation**, avec des modules courts ou des ateliers collectifs, visant la prise de conscience des enjeux (ex. fresque, ateliers participatifs) ;
- + De la **formation structurée** avec des parcours plus approfondis, certifiants ou professionnalisants, qui développent par exemple des compétences de pilotage et de gestion durable ;
- + De l'**accompagnement opérationnel** avec un suivi personnalisé des structures et des événements pour intégrer la TE dans les pratiques et les stratégies.

Les compétences visées incluent surtout : compréhension des enjeux climatiques et environnementaux liés au sport, gestion écoresponsable des événements et des infrastructures, mobilisation et formation des bénévoles et pratiquants, développement de démarches de réduction d'impact (mobilité, déchets, énergie).

» L'offre portée par ces structures spécialisées connaît une **dynamique de développement** et paraît jouer un rôle relativement important dans la diffusion des savoirs et pratiques liés à la transition écologique dans le sport. Elle reste toutefois éclatée et encore largement centrée sur la **sensibilisation et l'événementiel**, avec des contenus qui peinent à être adaptés aux spécificités de chaque discipline sportive ou métier. Ces initiatives reposent pour l'essentiel sur la **mobilisation volontaire des acteurs** – dirigeants, clubs, bénévoles, pratiquants –, ce qui limite leur portée et leur capacité à transformer durablement les pratiques à grande échelle. Elles paraissent constituer néanmoins un **levier d'acculturation, en venant compléter l'offre « traditionnelle »**, voire en s'y greffant, et en préparant le terrain pour une intégration plus systématique de la transition écologique dans les formations et certifications existantes.

+ Témoignage de Guillaume Bodet

Président de la Conférence des Directeurs et Directrices en STAPS (C3D STAPS) (1)*



Intégration de la Transition Écologique et du Développement Soutenable (TEDS) dans les formations universitaires sportives

- » Sans doute une opportunité à distinguer deux temps avec d'abord une période avant les recommandations ministérielles (pré-2023), correspondant à grands traits à un traitement marginal et disparate du sujet. La transition écologique et le développement soutenable (TEDS) sont alors très peu intégrés dans les formations STAPS et liées au sport. De grands éléments de caractérisation peuvent être tirés :
 - + Un sujet porté principalement par « quelques pionniers », souvent par intérêt personnel,
 - + Des contenus ponctuels et périphériques, principalement sous forme de conférences ou modules bonus sans évaluation,
 - + Quelques initiatives isolées, comme à Lyon où un cours de RSE a évolué vers un cours sur le management de la TE dans les organisations sportives, dispensé par un professionnel externe,
 - + Un manque d'experts identifiés, en particulier dans le management du sport, freinant la structuration d'une offre spécifique,
 - + Une intégration freinée par le rythme quinquennal de renouvellement des maquettes universitaires.
- » Les recommandations ministérielles font faire office d'un tournant relativement structurant en préconisant **30 heures de contenus dédiés à la TEDS pour tous les étudiants**, soit environ 3 crédits ECTS (système standardisé européen qui permet de mesurer le volume d'apprentissage et définit la charge de travail associée). Depuis, **presque toutes les universités** intègrent progressivement la TEDS dans leurs maquettes, au fil des cycles de révision, avec des **formes d'intégration variées : modules transversaux et génériques**, parfois via des MOOC avec validation par badges, **cours spécifiques au sport**, encore rares, faute de spécialistes, ou encore des interventions d'acteurs extérieurs (vacataires, fédérations, associations locales ex. Fresque du climat), souvent en mode sensibilisation.
- » Les différentes formes de prise en compte peuvent proposer d'identifier trois grands modèles d'intégration de la TEDS :
 - + **Modèle intégré ou « partout et nulle part »**, chaque module intègre un volet TE (ex. sécurité, histoire de l'EPS). Approche transversale et contextualisée, mais sans garantie de cohérence ou d'harmonisation.
 - + **Modèle « contenu spécifique »** : module dédié et identifié dans la maquette. Il garantit un socle minimal de compétences mais reste isolé, avec un impact limité sur les pratiques globales.
 - + **Modèle mixte** : module spécifique + intégration transversale dans d'autres cours. Vision plus cohérente, mais complexe à mettre en place et exigeante en ressources. Ce modèle peut constituer un « idéal » au sens où il combine la solidité du module dédié avec l'enrichissement des enseignements techniques.

* Contenu issu d'un échange, formalisé sans relecture par la personne interrogée.

+ Témoignage de Guillaume Bodet

Président de la Conférence des Directeurs et Directrices en STAPS (C3D STAPS) (2)*



Intégration de la Transition Écologique et du Développement Soutenable (TEDS) dans les formations universitaires sportives

- » Il semble que l'intégration de la transition écologique progresse à des rythmes différents selon les filières. Elle est **fortement présente dans le management, l'événementiel et l'aménagement du territoire**, où les cahiers des charges et la planification imposent d'aborder la question des ressources et des impacts. En revanche, l'encadrement sportif et l'éducation restent davantage centrés sur des priorités telles que la sécurité et la qualité pédagogique de l'encadrement, avec une intégration sûrement plus lente. Dans certaines disciplines outdoor ou sur des territoires sensibles (montagne, littoral), les enjeux sont plus visibles, ce qui facilite leur prise en compte.
- » Le déploiement rencontre plusieurs freins, notamment :
 - + Le manque d'enseignants spécialisés, avec une forte dépendance aux intervenants extérieurs ;
 - + Les tensions sur le volume horaire dans des maquettes déjà denses, avec la difficulté de libérer des heures sans retirer d'autres contenus (une licence pouvant représenter 500h/an, un contenu dédié pouvant constituer un volume de 30h) ;
 - + La transition écologique est souvent perçue comme une compétence périphérique, non prioritaire par rapport au cœur de métier de l'encadrement sportif ;
 - + Les ressources pédagogiques adaptées au sport restent relativement rares, obligeant à créer des outils et supports spécifiques.
- » Plusieurs signaux positifs apparaissent : la création de **formations spécialisées** (par exemple à Angers, à Chambéry...), mais encore la **forte demande étudiante** pour traiter ces sujets dans les mémoires et projets, et une **évolution des méthodes pédagogiques** vers des formats plus interactifs et concrets, centrés sur la pratique et la réflexion, propices à l'appropriation d'un tel thème.
- » Pami les enjeux à venir, trois au moins peuvent être mis en avant :
 - + Trouver l'**équilibre entre spécificité sportive et contenus génériques**, pour éviter une formation trop théorique et déconnectée des réalités professionnelles ;
 - + Former et recruter des experts capables de porter ces enseignements, afin de ne pas reposer uniquement sur l'engagement individuel ;
 - + Développer des ressources adaptées aux différents métiers du sport, en intégrant la TE dans les compétences techniques et managériales.

+ Focus sur trois exemples d'intégration de la transition écologique dans les formations



Université Savoie Mont Blanc, un DU Sport Environnement Climat

L'Université Savoie Mont Blanc propose un Diplôme Universitaire (DU) « Sport, Environnement et Climat » (SEC) destiné à mieux comprendre et anticiper l'impact réciproque du sport et du changement climatique. Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs du sport **des leviers d'action concrets** pour transformer les pratiques et événements sportifs afin qu'ils soient compatibles avec les enjeux écologiques et climatiques actuels et futurs.

Le cursus, composé de **78 heures de formation** réparties en deux sessions intensives (mai et septembre) et d'une soutenance finale en décembre, alterne **apports théoriques, mises en pratique et projets personnalisés**.

- **Bloc 1 (35h)**: Compréhension des limites planétaires, analyse des impacts du sport sur l'environnement et estimation de l'empreinte carbone des pratiques et événements sportifs,
- **Bloc 2 (35h)**: Construction de solutions concrètes, identification de leviers pour réduire les impacts, réflexion prospective sur les modèles sportifs dans un monde à +2°C, et organisation d'une table ronde avec des experts.

Le DU s'adresse à un large éventail de professionnels : cadres fédéraux, responsables d'infrastructures, organisateurs d'événements, élus locaux, enseignants et chercheurs en STAPS, responsables RSE du secteur sportif, éducateurs sportifs et sportifs professionnels souhaitant s'engager activement dans la transition écologique. Il s'appuie sur **des intervenants pluridisciplinaires** (chercheurs, experts climat et sport, acteurs institutionnels et associatifs).

Fédération Française de Football, un module de digital learning

La Fédération a initié la création d'**un module digital learning** intitulé « Comprendre les enjeux environnementaux dans le football amateur » en lien avec la Direction de l'engagement, qui travaille spécifiquement pour impulser la prise en compte de ces sujets au sein de l'ensemble des directions de la Fédération.

Le module, **gratuit et accessible en ligne**, sera déployé dans les prochaines semaines. Il s'adresse principalement aux dirigeants, arbitres et éducateurs de niveau débutant, avec une « jauge objectif » de **200 à 800 participants par an**. D'**une durée de 15 à 30 minutes**, il propose un format interactif incluant des vidéos et un système de questions/réponses.

La conception du module s'est appuyée sur **un groupe de travail dédié**, réunissant la Direction technique nationale (DTN), la Direction de l'arbitrage, l'équipe formation, la Direction de l'engagement et des experts externes.

Bien qu'il constitue un premier pas, ce module reste isolé : il n'existe pas encore de formation spécifique ou obligatoire dédiée à la transition écologique. Toutefois, la Fédération prévoit de **l'intégrer progressivement aux cursus de formation des éducateurs**, en le rendant incontournable dans le « package » des formations diplômantes.

Ce module constitue ainsi une étape initiale et symbolique, ouvrant la voie à une intégration plus structurée de la transition écologique dans les formations du secteur football amateur.

CREPS de Bourges / CROS Centre-Val de Loire, Certificat «Développement durable»

Le CREPS de Bourges, en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Centre-Val de Loire, a ouvert en 2023 la proposition d'**un certificat de spécialisation centré sur le développement durable dans le domaine sportif**.

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires de diplômes professionnels (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS), mais reste ouverte à toute personne intéressée grâce à une attestation de suivi.

Composée de **huit sessions de deux jours** réparties de septembre à février, elle vise à **outiller les acteurs du sport pour intégrer une démarche éco-responsable** dans leurs structures et événements. Les contenus alternent apports théoriques et mise en pratique, avec l'appui d'intervenants issus du CREPS et du mouvement sportif régional.

Ce certificat constitue **une offre positionnée entre la simple sensibilisation et la formation diplômante**. Son format qui prend le parti d'une approche souple ainsi que son ouverture à un public élargi vise à en faire un levier concret pour faire progresser la transition écologique dans le secteur sportif régional, le sujet ayant été identifié comme un axe prioritaire du Projet Sportif Territorial de la Conférence régionale du sport.

+ Des éléments à retenir, en résumé (1)

» L'offre de formation, notamment à l'appui des données liées aux certifications inscrites au RNCP, montre à la fois une prise en compte relativement à la marge du sujet de la transition écologique et un début de prise en compte assez nourri : ce n'est ni *partout* ni le *désert*. Dans ce « grand » paysage, les formations « vertes » sont très à la marge, la principale logique à l'œuvre est celle d'un verdissement.

- + L'analyse des diplômes et certifications montre en effet que la transition écologique est bien présente dans l'offre de formation, mais le plus souvent de manière « périphérique » ou « indirecte ». Le travail mené sur les référentiels met en effet en évidence une intégration encore partielle : les préoccupations environnementales y figurent, mais de façon fragmentaire, sans constituer systématiquement des compétences. Cette lecture rejette les constats du Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN), qui souligne que les enjeux liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable apparaissent dans les diplômes (notamment BPJEPS et certificats de spécialisation), mais de façon diffuse et peu formalisée.
- + La majorité des mentions et spécialités restent relativement allusives, voire « silencieuses ». Les dimensions écologiques apparaissent principalement à travers des compétences transversales, avec un ordre intentionnel plus qu'opérationnel, plutôt que comme des compétences « cœur de métier ». Les contenus émergents peuvent mettre en avant des savoir-faire techniques (sobriété énergétique, réduction des déchets, adaptation des pratiques), mais surtout des compétences transversales (conduite du changement, communication responsable, coopération territoriale). En la matière, on peut différencier l'analyse selon les niveaux de formation d'une part, avec une « opérationnalité » plus claire pour des niveaux 6 et 7, et d'autre part la nature de la prise en compte, les formations vertes portant explicitement sur le sujet. Ces dernières relèvent cependant du métier d'animateur culturel et ludique (CODE ROME G1202), moins au cœur du tissu associatif qu'éducateur d'activités sportives (CODE ROME G1204).

» La tendance en termes de prise en compte montre que cette dernière est plus forte sur :

- + Les formations qui relèvent du management plutôt que de l'encadrement,
- + Les encadrants dès lors qu'ils interviennent dans le cadre de fonction d'animation d'activités culturelles ou ludiques.

C'est-à-dire, dans les deux situations, des formations où la transition écologique se rapproche directement ou plus directement des compétences clés à mobiliser dans le cadre des actes métiers.

» L'adéquation entre les demandes exprimées dans l'enquête et l'offre actuelle apparaît largement partielle, l'offre répondant à certains besoins de base, mais paraissant rester en deçà de la demande exprimée par les employeurs.

+ Des éléments à retenir, en résumé (2)

» Pour dépasser le stade de la sensibilisation, la « mise en formation » de la transition écologique apparait relativement complexe :

- + Faut-il en fait un sujet intégré ou un sujet dédié ? L'intégration de la transition écologique dans tous les contenus est de nature à « innover » le métier complètement, mais dans le cadre formatif le risque apparaît réel que le sujet soit peu ou pas traité, qu'il ne soit pas évalué en tant que tel. La spécification de temps dédié donne l'assurance d'un nombre minimal d'heures accordées au sujet, et permet l'évaluation associée, mais cela déconnecte la transition écologique notamment des compétences clés.
- + Quelle place lui donner, c'est-à-dire quel nombre d'heures, à concurrence d'autres sujets à aborder ? Cette question se posera d'autant plus fortement que la transition écologique apparaît relativement « déliée » des compétences clés du métier en question. Ici, les différences disciplinaires peuvent jouer à plein, et la différenciation entre des disciplines déjà exposées (notamment en plein air) et des disciplines qui le sont épisodiquement ou indirectement joue à plein.
- + A qui confier l'enseignement en question ? Qu'il s'agisse de consacrer un temps dédié à la transition écologique ou de l'intégrer dans des entrées existantes, le sujet des intervenants peut s'avérer complexe. Les approches intégrées vont alors être plus facilement envisagées et enclenchées si des personnes sont sensibles et intéressées à ces sujets parmi les intervenants en place. Les approches dédiées vont faire appel à des « experts » de la transition écologique, voire à des experts de la RSE, ou bien se tourner vers des intervenants issus du monde professionnel, en logique de témoignage.
- + De quel socle de connaissances dispose-t-on ? La question renvoie à l'existence de travaux TE – Sport disponibles et dans lesquels trouver de la matière pour construire les cours. Là encore, le paramètre temps s'invite dans la réflexion. Un certain nombre d'universitaires engagent des travaux sur ces sujets en lien avec le sport, autant de travaux de recherche qui permettront à terme d'alimenter les contenus.

» Les impulsions de nature réglementaire ou normative constituent un levier manifeste d'avancement.

- + Les recommandations et notes de cadrage du ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont ainsi davantage mis en visibilité ces sujets, notamment sur la période récente, innervant davantage les contenus des formations des Universités au fil des cycles de révision de maquette.
 - + A ce titre, le Décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle prévoit que « *le référentiel de compétences intègre (...) les effets de la transition écologique (...) sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers ou emplois concernés par le projet de certification ou d'habilitation* ».
- » Au-delà des référentiels et certifications, l'analyse montre que l'offre de formation tend à se recomposer sous l'effet conjugué de plusieurs dynamiques, qu'elles relèvent des politiques publiques ou de dynamiques fédérales par exemple. Les fédérations, CROS et CDOS développent des outils pédagogiques, des labels et des modules courts consacrés par exemple à l'organisation d'événements écoresponsables, diffusant ainsi une culture commune dans le mouvement sportif. Les collectivités locales, gestionnaires d'équipements, participent elles aussi à la montée en compétence en accompagnant les clubs dans la sobriété énergétique ou la gestion durable des infrastructures.

6

Les perspectives de transformation et leur accompagnement – vers un plan d'action

- > *Les principaux enseignements retenus pour l'écriture du plan d'action*
- > *Une diversité de maturité et de positionnement face à la TEE ?*
- > *Esquisse d'un plan d'action*



6

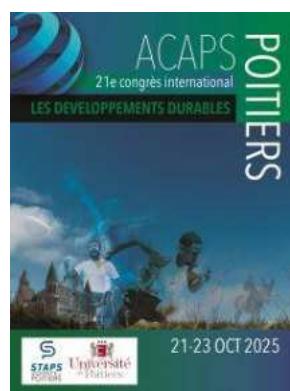
Les perspectives de transformation et
leur accompagnement – vers un plan
d'action

6.1

**Les principaux enseignements
retenus pour l'écriture du plan
d'action**

+ En point liminaire, mais déjà « sur le fond »

» Un certain nombre de démarches en cours, avec lesquels les travaux en cours résonnent, et avec lesquels des articulations trouver, dont : le projet LIFE du PRNTESN / ENVSN, le vade-mecum du Ministère de la transition écologique, le décret du 6 juin sur l'intégration systématique des enjeux de la TE dans les certifications du RNCP... et **le projet ECO STAPS**



Les développements durables en Activités Physiques et Sportives

Qui ? ANESTAPS et C3D

Objectif du projet : intégrer la transition écologique dans les formations des 5 filières STAPS

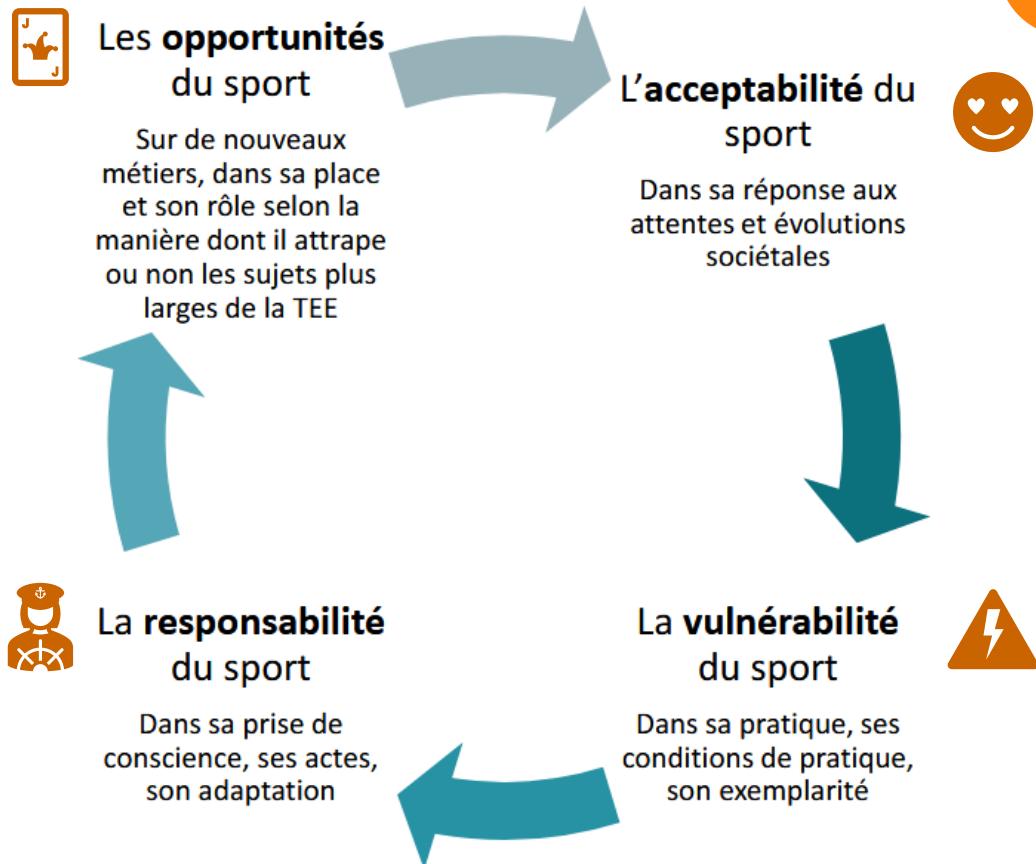
Comment ? recenser et définir les connaissances scientifiques existantes (en lien avec chacune des filières) et identifier les compétences à développer pour les étudiants

Concrètement : Depuis 2 ans, un collectif travaille à l'élaboration de fiches connaissances et compétences pour chacune des filières. Ces fiches vont être *présentées dans les prochains jours* et mois, avant d'être mises à disposition des formateurs STAPS (modalité de partage et de diffusion non défini encore).

+ Des enseignements au regard des 4 entrées identifiées en introduction

RAPPELS

- » La vulnérabilité du sport, car les effets du changement climatique et les pressions environnementales pèsent déjà sur les conditions de pratique, l'organisation des activités et la disponibilité des ressources ;
- » La responsabilité du sport, avec la nécessité de réduire son empreinte écologique et de s'adapter aux attentes sociétales, dans un contexte de réglementations et d'exigences croissantes, comme une logique de nécessaire exemplarité du sport ;
- » L'acceptabilité du sport, c'est-à-dire la manière dont la société perçoit et soutient la pratique sportive au regard de ses impacts et de son exemplarité ;
- » Les opportunités du sport, liées à l'émergence de nouvelles activités, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences, selon la façon dont le secteur s'empare de cette transition.



+

Les enseignements clés qu'on retient - Le sport face à sa VULNÉRABILITÉ

- » **Une prise de conscience en progression mais inégale** : la transition écologique est reconnue comme un enjeu important par la majorité des structures (72 %), mais près d'un tiers ne la considère pas prioritaire et son intégration reste très variable selon les disciplines (outdoor plus engagées, indoor beaucoup moins).
- » **La double vulnérabilité du sport** : le secteur est à la fois contributeur (déplacements, consommation énergétique, déchets) et victime du dérèglement climatique (réduction des temps de pratique, sites fragilisés, complexité d'organisation)
- » **Des actions concrètes encore limitées** : si la moitié des structures disent avoir engagé des actions en lien avec la TE, seules 17% cumulent plusieurs initiatives ; les démarches restent ponctuelles et peu structurées.
- » **Le manque de moyens comme frein central** : les ressources humaines, financières et logistiques limitées empêchent de déployer des actions plus ambitieuses.
- » **Hétérogénéité forte selon les disciplines** : Les disciplines *outdoor* (sans infrastructure, littoral, montagne) sont les plus mobilisées et affectées par les enjeux climatiques, alors que les disciplines *indoor* se sentent encore peu concernées. Cet écart se traduit dans les stratégies : actions concrètes et structuration plus avancées d'un côté, démarches plus ponctuelles voire défensives de l'autre.

+

Les enseignements clés qu'on retient - Le sport face à sa RESPONSABILITÉ

- » **Le rôle clé des personnes engagées** : les initiatives reposent souvent sur des individus moteurs (bénévoles, dirigeants sensibles au sujet), plus que sur des stratégies institutionnelles ou des ressources pérennes.
- » **De nombreux enjeux prioritaires compliqués à prioriser ...** : de nombreuses problématiques sociétales et environnementales doivent être traitées par les structures et ne sont pas priorisables entre elles (TE, VSS, discriminations, etc.). Les programmes de formation
- » **Des acteurs du sport déjà sursollicités sur de multiples compétences** : les métiers du sport tels que définis actuellement regroupent toujours de nombreuses compétences diverses, sans la possibilité de spécificités précises (« mouton à 5 pattes »).
- » **La transition écologique encore perçue sous l'angle de la contrainte** : pour un certain nombre de structures, la TE est encore vue comme une obligation réglementaire ou une réponse à des crises climatiques, plutôt que comme une opportunité de transformation et d'innovation. Les actions mises en place restent alors souvent réactives, peu anticipées.
- » **Un manque de ressources et d'outils adaptés** : en écho à des ressources financières et humaines limitées, à un besoin identifié pour des supports pédagogiques contextualisés et des dispositifs mutualisés ou encore un besoin de coopération renforcée avec les fédérations et collectivités.

+

Les enseignements clés qu'on retient - Les OPPORTUNITÉS pour le sport

- » **Une transformation des compétences plutôt que de nouveaux métiers** : les éducateurs, organisateurs d'événements, gestionnaires d'équipements doivent intégrer la TE au sein de leur propre métier, avec une logique de recomposition des compétences, plutôt que de nouveaux profils spécifiques...
- » **Trois registres de compétences paraissent plus particulièrement prioritaires à développer** : au niveau technique (éco-gestes, adaptation climatique, diagnostic environnemental, entretien et réparation durable du matériel), au niveau transversal (pilotage de démarches collectives, communication responsable, organisation d'événements sobres) et au niveau comportemental (exemplarité, sobriété, gestion de l'éco-anxiété des publics).
- » **Des postes dédiés qui émergent progressivement** : référents TE, chargés RSE ou missions ponctuelles (services civiques, CDD projet), mais encore rares et fragiles.
- » **Une très forte demande d'outils et de formations adaptées** : 81 % souhaitent des financements dédiés, 67 % des guides pratiques, 55 % la formation des encadrants.
- » **Un éventail de formations à inventer – pousser** : de la sensibilisation généraliste adaptée à tous les sports, à la formation technique pointue adaptée à un sport et à son territoire précis, de multiples possibilités existent qui fasse de la formation un levier systémique, en la reliant aux écosystèmes territoriaux (collectivités, équipements, associations environnementales).

+

Les enseignements clés qu'on retient - Le sport face aux besoins d'ACCEPTABILITÉ

- » **Les fédérations jouent un rôle clé** : elles sont mieux structurées, plus avancées (plans d'action, chartes RSO, labels), et attendues par les clubs et comités comme relais et soutien.
- » **Un besoin fort de coordination et de structuration collective** : les acteurs locaux demandent un cadre plus clair (fédéral, institutionnel) et un accompagnement pour sortir d'initiatives isolées et aller vers une stratégie de filière.
- » **Une attente du côté des pratiquants avec un rôle clé pour les encadrants** : par sa médiatisation et son caractère « sain / santé », le sport a un rôle d'exemplarité qui peut être en phase avec l'attente de l'ensemble des parties prenantes est forte. Cela confère un rôle important aux encadrants comme acteurs clés pour la sensibilisation des pratiquants et l'intégration des gestes écoresponsables en particulier (à ce titre, 96 % des employeurs estiment nécessaire de renforcer les compétences environnementales au sein de leur structure, mais seuls 11 % se disent bien formés aujourd'hui).

6

Les perspectives de transformation et leur accompagnement – vers un plan d'action

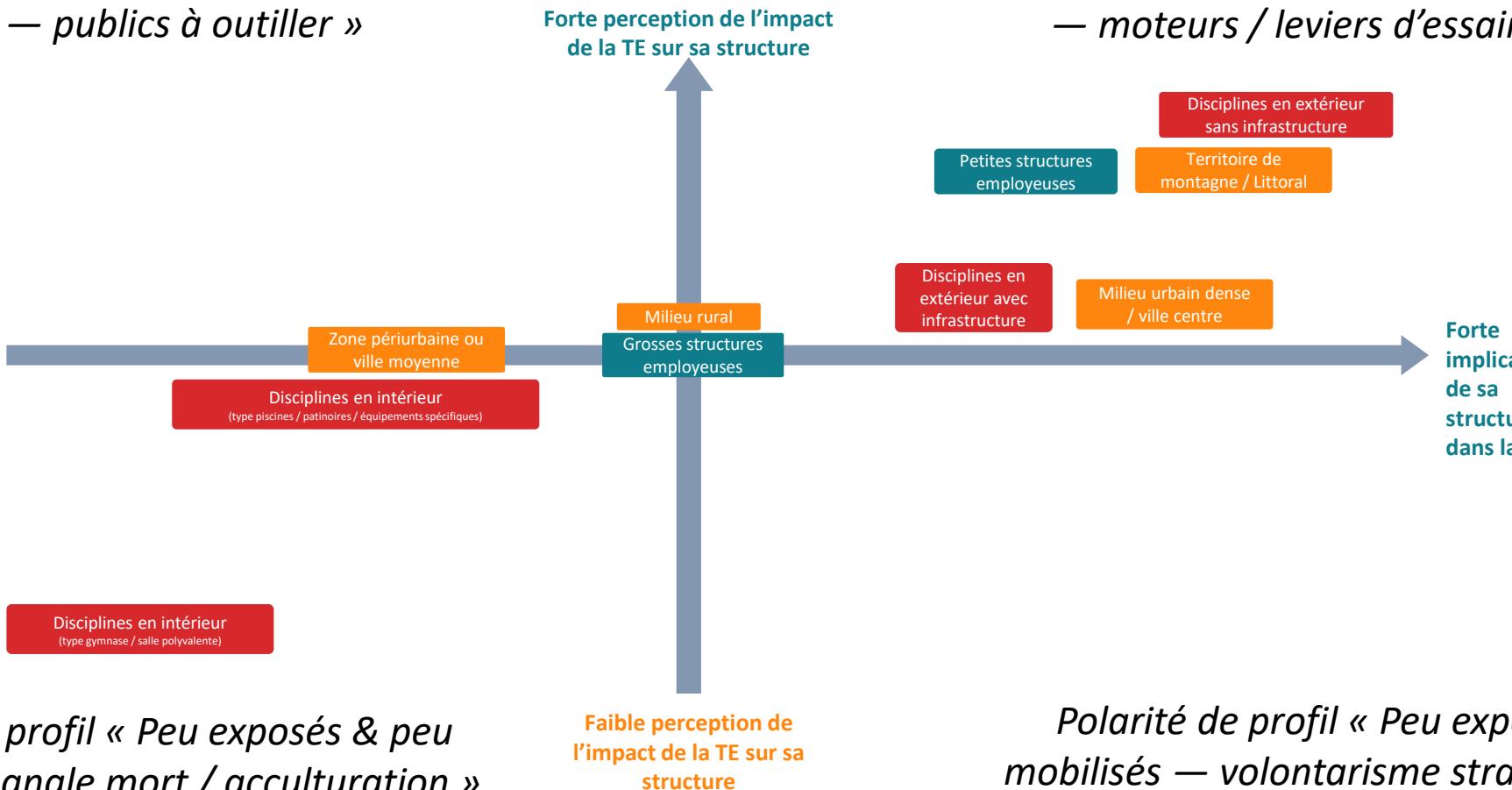
6.2

Une diversité de maturité et de positionnement face à la TEE ?

+ Essai de matrice : Exposition perçue à la TEE vs mobilisation des structures, un positionnement indicatif par profils (basé sur les résultats d'enquêtes 2025 et les verbatims (positionnements indicatifs, non exhaustifs))

Polarité de profil « Exposés & peu mobilisés — publics à outiller »

Faible implication de sa structure dans la TE



Polarité de profil « Peu exposés & peu mobilisés — angle mort / acculturation »

Polarité de profil « Exposés & mobilisés — moteurs / leviers d'essaimage »

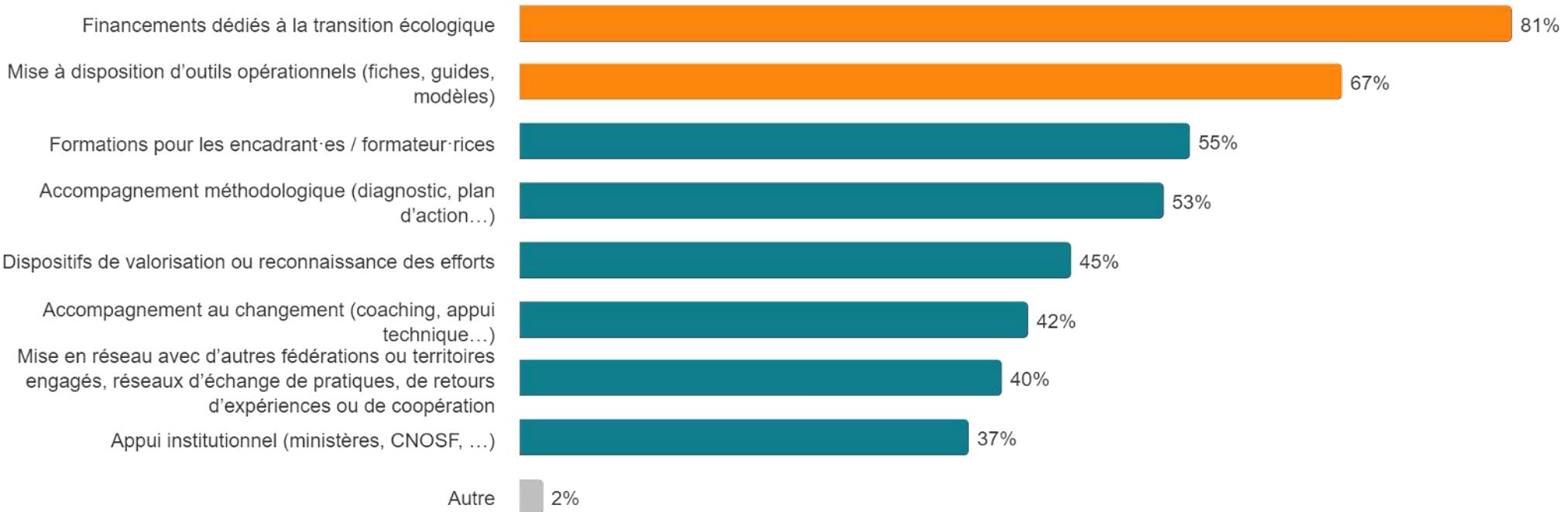
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

La nécessité de proposer des financements dédiés à la TE et de mettre à disposition des outils opérationnels afin de renforcer l'engagement des structures

Les leviers prioritaires pour renforcer l'engagement des structures répondantes sont notamment des **financements dédiés à la TE** (81%), la **mise à disposition d'outils opérationnels** (fiches, guides, modèles) (67%), la **formation des encadrants/formateurs** (55%), ou encore **l'accompagnement méthodologique** (53%).

Quels leviers ou ressources vous sembleraient utiles pour renforcer votre engagement ?

Réponses effectives : 144



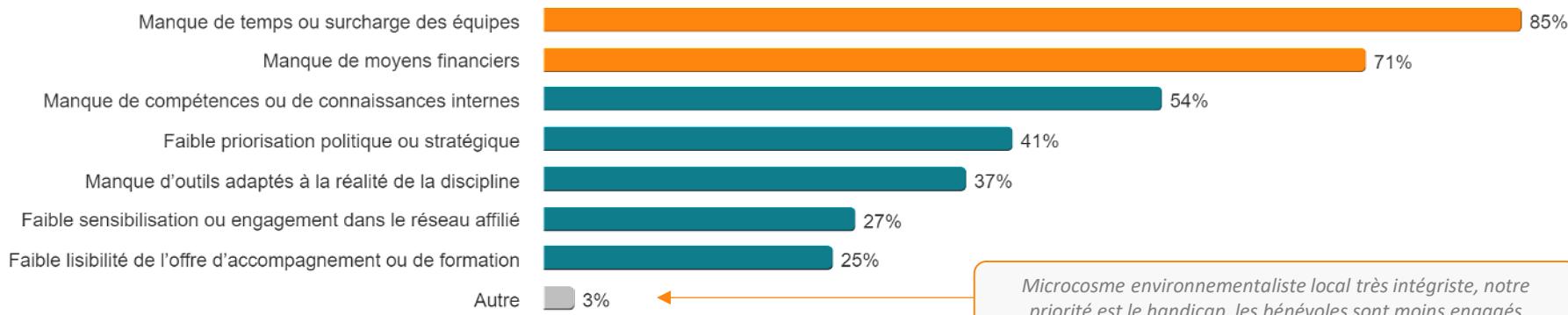
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

Un engagement dans la TE freiné par le manque de moyens humains, financiers et de compétences / connaissances en interne

Les principaux **freins ou difficultés** des structures, ou de leurs structures affiliées, pour s'engager dans la transition écologique sont notamment le **manque de moyens / la surcharge des équipes, le manque de moyens financiers, de compétences ou de connaissances internes ; d'outils et de ressources pratiques** (notamment au sein des comités) ou encore la faible priorisation politique ou stratégique (notamment au sein des ligues).

Quels freins ou difficultés freinent aujourd'hui l'engagement de votre structure dans la transition écologique ?

Réponses effectives : 147



À votre connaissance, quels freins spécifiques rencontrent les structures affiliées pour s'engager dans la transition écologique ?

Réponses effectives : 146



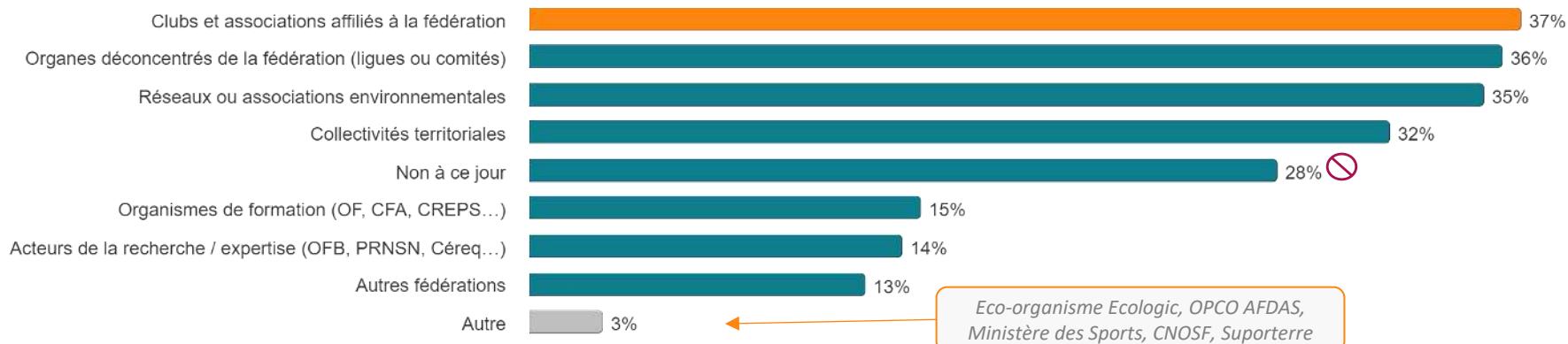
+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

Un besoin de renforcer les liens avec les réseaux territoriaux et environnementaux est exprimé

- Les structures répondantes, et particulièrement les fédérations et les ligues, coopèrent avec de nombreux acteurs sur les enjeux de la transition écologique. Parmi les 72% de structures concernées, 37% sont en lien avec des clubs et des associations affiliés à la fédération, 36% à des organes déconcentrés de la fédération et 35% à des réseaux ou des associations environnementales. Les comités sont 40% à ne pas coopérer, contre seulement 20% des fédérations et 23% des ligues.
- Les structures souhaiteraient renforcer leur lien avec les réseaux territoriaux (52%), les acteurs environnementaux (49%) ou encore les réseaux sport-ESS (41%).

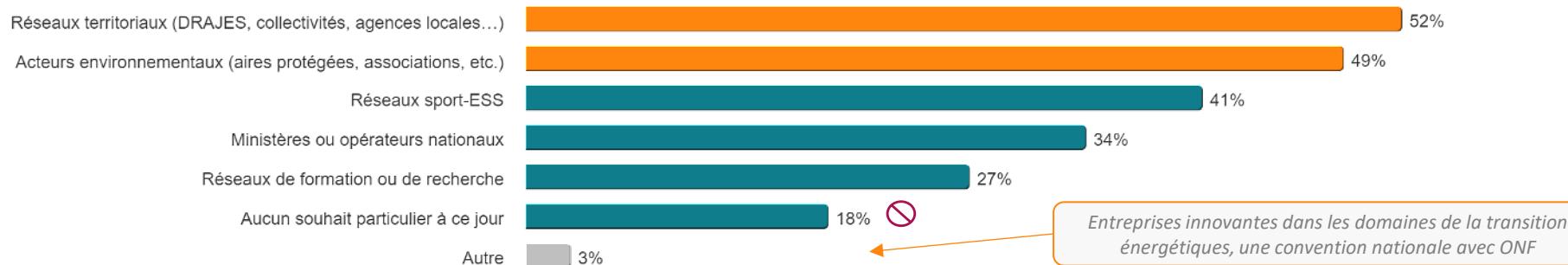
Votre structure coopère-t-elle déjà avec d'autres acteurs sur les enjeux de transition écologique ?

Réponses effectives : 144



Avec quels types d'acteurs souhaiteriez-vous renforcer ou initier des coopérations ?

Réponses effectives : 143



+ Focus sur les résultats de l'enquête à destination des fédérations, ligues, comités

La volonté d'une majorité de répondants de se positionner en structure ressource ou en relai entre acteurs publics, fédération et club

- La majorité des structures souhaiteraient s'impliquer davantage dans l'accompagnement des clubs ou structures affiliées (74%) (notamment les comités), la valorisation et la reconnaissance des démarches engagées (53%), l'intégration de la TE dans la formation des encadrants (47%) ou encore la production ou la mutualisation d'outils pédagogiques (46%).
- Par ailleurs, 76% des structures (notamment les fédérations / ligues) souhaiteraient contribuer à l'évolution des diplômes ou référentiels de formation professionnelle pour y intégrer les enjeux environnementaux (26 de manière active et 63 si une opportunité se présente).
- Enfin, 89 structures déclarent qu'elles pourraient être une structure ressource pour ses affiliés dans la transformation écologique du secteur sportif ESS et 85 structures qu'elles pourraient être des relais entre acteurs publics, fédérations et clubs. Les comités se positionnent davantage en observateur / suiveur de la dynamique.

Sur quels sujets votre structure souhaiterait-elle s'impliquer davantage dans les années à venir ?

Réponses effectives : 137



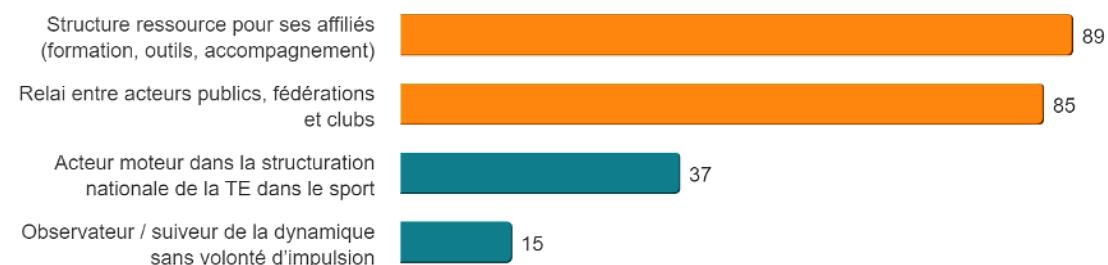
Souhalteriez-vous contribuer à l'évolution des diplômes ou référentiels de formation professionnelle (BPJEPS, DEJEPS, etc.) pour y intégrer les enjeux environnementaux ?

Réponses effectives : 117



Selon vous, quel pourrait être le rôle de votre structure dans la transformation écologique du secteur sportif ESS ?

Réponses effectives : 126





6

Les perspectives de transformation et
leur accompagnement – vers un plan
d'action

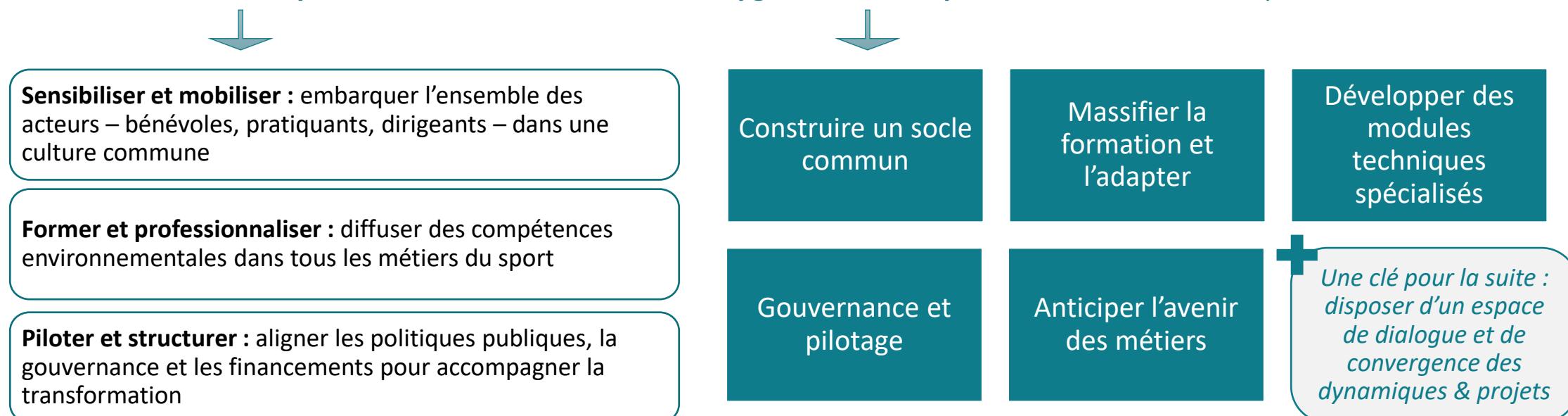
6.3 Esquisse de plan d'action

+ La structure du plan d'action

» Un plan d'action qui mobilise le matériel issu des entretiens, des enquêtes et des travaux précédemment réalisés, en cherchant à répondre à un double impératif :

- + Atténuer l'impact environnemental des pratiques sportives (réduire l'empreinte carbone, préserver la biodiversité, sobriété dans l'organisation d'événements, etc.) ;
- + Adapter les activités et les métiers face aux effets du changement climatique (canicules, raréfaction des ressources, nouvelles attentes sociétales).

» Trois leviers interdépendants sont activés à travers cinq grands volets opérationnels, déclinés en pistes d'actions :





► Des principes autour de la stratégie

Une différenciation des leviers face à la diversité des situations, avec **une priorité forte sur la sensibilisation** dans ce qu'elle peut constituer « la 1^{ère} marche », notamment pour les dirigeants bénévoles

Une **recherche d'effet d'entraînement**, pour que les actions engagées 1) se répondent entre elles et 2) engagent / permettent d'autres changements par suite

Une **logique de convergences** des travaux et dynamiques, avec un effort d'articulation et de coordination à mener, pour profiter des synergies et construire de la cohérence

Un **mix d'actions concrètes**, à planifier, et d'une **action de pilotage**, pour garantir mise en œuvre, suivi et ajustements

+ Vue d'ensemble

VOLET	OBJECTIF PRINCIPAL	CONTENU CLÉ
Construire un socle commun	Sensibiliser et construire le déclic vers la formation Définir une base partagée pour toutes les associations	Mobilisation différenciée de tout le tissu associatif sportif, référentiel des compétences « vertes », fiches métiers, ressources centralisées
Massifier l'offre de formation à l'adapter à une diversité de cibles	Rendre la formation accessible, progressive et adaptée	Intégration dans les diplômes, formations modulaires, recyclage obligatoire, formations pour bénévoles et dirigeants, événements de sensibilisation, échanges inter-sports et inter-secteurs
Développer des modules de formation spécifiques	Répondre aux besoins spécifiques du terrain / des disciplines	Réparation de matériel, biodiversité, calcul carbone, accompagnement de l'éco-anxiété
Mobiliser la gouvernance du sport	Aligner politiques publiques et financements	Conditionnalité des aides, diagnostics RH et / ou territoriaux
Adapter les métiers sur le long terme	Préparer la branche aux transformations profondes	Prospective sur la saisonnalité, la multidisciplinarité et l'évolution des métiers, dispositif passerelle, travaux de recherche

+

VOLET 1 // Construire un socle commun à l'ensemble des associations du secteur du sport

- » **Des modules de sensibilisation** (visant à passer de la prise de conscience à une visée d'accroche vers la formation et / ou l'action, en ciblant en priorité les dirigeants bénévoles) ainsi que **des formations mutualisées** (en ligne + présentiel), reconnues et labellisées sur les fondamentaux de la transition écologique appliquée au sport en termes de connaissance –grands enjeux, réalités... (avec une logique de graduation « Classement de niveau sport et transition écologique » comme pour les langues). Des propositions existantes, comme celles de l'AFDAS et de l'UDES, ou en cours de création (en lien avec la Plateforme héritée de Paris 2024) pourront servir de bases pour créer des sensibilisations et des formations adaptées au référentiel métier du sport. La branche du sport pourrait se positionner sur la mise en application de cette action.
- » **Des ressources recensées, centralisées, adaptées / spécifiées** (aux référentiels métiers du sport) **et / ou co-crées** en lien avec les acteurs de terrain, disponibles en ligne, intégrant fiches pratiques, données territoriales et outils pédagogiques (mallette...), accessibles à tous les acteurs via une logique de centre de ressources, avec une logique d'animation de ces ressources (pour favoriser le partage d'expérience) et d'observation (cf. l'axe gouvernance). De nombreuses ressources existent déjà et doivent venir nourrir cette boîte à outils en s'attachant à les « aligner » avec le domaine sportif, voire avec ses entrées disciplinaires et / ou territoriales.
- » Un référentiel transversal **des « compétences vertes »**, selon les métiers types des associations sportives, afin de mieux définir les compétences attendues (compétence supplémentaire vs. nouveau métier) associé à **une révision des fiches métiers** (sur la base des fiches existantes) en intégrant les compétences vertes transversales nécessaires. Cette action pourrait concerter dans sa mise en application des organisations de la branche du sport et l'AFDAS, et s'accompagner de la révision des annexes des référentiels métiers, des blocs de compétences et des référentiels de certifications des diplômes.
- » **La valorisation des compétences vertes déjà existantes** dans les métiers via la formation, les certifications, ou la VAE (à destination des personnes déjà formées ou des personnes déjà mobilisées / actives).
- » Une **harmonisation / adaptation des titres et appellations** utilisées sur les postes (et services / directions) intégrant des missions dédiées autour et / ou sur la prise en compte de l'impact de la TEE, associée à **une réflexion sur de nouveaux métiers émergeants** à l'échelle de la branche, pour répondre aux enjeux de la TEE, et relevant davantage des têtes de réseau et / ou des « gros employeurs ».

+ VOLET 2 // Massifier l'offre de formation sous toutes ses formes et l'adapter à l'ensemble des cibles

- » Un soutien au développement d'une offre modulaire, progressive et qualifiante, avec une structuration de parcours permettant de passer d'une sensibilisation de base à une expertise technique ou stratégique (métier +/- dédié TEE)
 - + L'obligation d'une sensibilisation à la TEE dans les formations dispensées aux encadrants et arbitres amateurs / bénévoles
 - + L'intégration de la TEE dans les formations initiales et continues (BPJEPS, DEJEPS, CQP...) via des modules spécifiques ou complémentaires pourra permettre de diffuser progressivement une culture écologique dans les métiers du sport, notamment via les diplômes professionnels ou les certifications au répertoire spécifique (dynamique décret du 6.6.25)
 - + L'instauration d'une stratégie de maintien et d'actualisation des compétences (recyclage) avec un prisme sur le sujet de la transition écologique, à régularité adaptée (5 ans ?)
- » Une **formation et un outillage des formateurs** et la construction / consolidation d'un « réservoir d'intervenants » (former des intervenants existants, identifier des « bons profils » / des personnes ressources, recruter...)
- » Un développement de **différents formats pour toucher une diversité de publics**
 - + Des réflexions sur les modalités de formation / sensibilisation pour toucher tous les publics (bénévoles, dirigeants, pratiquants, salariés, etc.) sont à développer, et définir des formats différenciés pour les bénévoles (kits simples, sessions courtes) et pour les salariés (formations approfondies et certifiantes), avec une approche progressive partant des fondamentaux pour aller vers des contenus spécifiques selon les disciplines et les profils d'acteurs.
 - + Un développement de l'offre en présentiel **ET à distance** avec un chemin d'amélioration de l'offre digitale, afin de répondre à l'ensemble des besoins. Le recours aux outils numériques (e-learning, Moocs, plateformes ressources) est perçu comme un levier pour toucher des publics dispersés et faciliter la diffusion des compétences à grande échelle
 - + La démultiplication des espaces, occasions et opportunités de sensibilisation à la TEE et au changement climatique (ses traductions concrètes, conséquences...) est également un levier clé. Différentes initiatives déjà en place (formation de formateurs puis déploiement territorial, formation en situation de travail, mutualisation temps institutionnel (type AG) avec intervention d'experts, etc.).

+ VOLET 3 // Développer des modules de formation spécifiques, adaptés aux contextes du terrain / des disciplines

- » *Au-delà des formations généralistes aux grands enjeux de la TEE, un développement d'un catalogue de formation plus technique et de terrain*, selon les besoins déjà identifiés comme par exemple : réparation de matériels sportifs, spécialisation dans la biodiversité locale, accompagnement à l'éco-anxiété des participants, calcul carbone / reporting, gestion de la biodiversité et des écosystèmes liés aux pratiques sportives, enseigner en milieu à forte sensibilité environnementale, etc.
- » Le développement de la capacité des professionnels du sport à **concevoir, mettre en œuvre et ajuster** leurs pratiques face aux enjeux de la transition écologique, en renforçant leur **autonomie décisionnelle et opérationnelle** dans des contextes en évolution rapide, via :
 - + Un renforcement des compétences par des approches expérientielles, 1) dès la formation initiale, par l'intégration d'approches pédagogiques actives et participatives, privilégiant la mise en situation et l'expérimentation directe, et 2) en cours de carrière, la proposition d'ateliers immersifs et pratico-pratiques, fondés sur des scénarios prospectifs issus notamment des travaux de l'ADEME, des stress tests simulant des événements climatiques ou organisationnels critiques, avec pour finalité de développer la résilience opérationnelle et la capacité d'adaptation des professionnels ;
 - + Un accès à une information experte et contextualisée, vulgarisée et contextualisée, dans une logique de veille permanente ;
 - + L'implication dans des réseaux locaux de réflexions appliquées, en lien avec les acteurs locaux du développement durable, permettant de confronter les pratiques, d'expérimenter (circuit d'apprentissage territorial, espaces d'échanges inter-sports / acteurs).

+ VOLET 4 // Mobiliser l'ensemble des instances de **gouvernance** du secteur du sport

- » **Une conditionnalité des aides publiques à la formation** des salariés,
- » L'intégration de la formation sur la TEE dans les **conventions d'objectifs** fédérales,
- » La nomination d'un **référent TEE dans chaque fédération**, en charge de porter ces enjeux de formation (accompagnement des structures fédérées pour identifier les formations, les financements, gérer la logistique et le temps RH nécessaire, etc.),
- » La généralisation et le déploiement d'un **programme de volontariat ou de service civique dédié à la TEE dans le sport** (d'abord à l'échelle des Comités ?), pour renforcer les actions locales et sensibiliser les jeunes,
- » Le soutien à la **réalisation de diagnostics RH « transition écologique » dans les organisations**, et le **développement d'un outil standardisé pour des diagnostics territoriaux partagés** sur les impacts du changement climatique et la biodiversité, par discipline et par territoire (encourager ainsi la mise en place de diagnostics locaux croisant les données climatiques et sportives pour définir des plans d'action locaux), à utiliser et intégrer dans l'élaboration des Projets Sportifs Locaux (PSL) (à noter que l'UDES a conçu un outil de mesure d'empreinte carbone pour les structures de l'ESS, et que le travail de diagnostic RH pourrait s'articuler / se mener en lien avec les Appuis Conseil RSE de l'AFDAS),
- » Un **accompagnement du mouvement sportif à la « captation » de ressources financières** facilitant la mise en route de projets concrets portant sur la transition : repérer, cartographier et relier les opportunités de financement (programmes TES, AMI, fonds européens, appels à projets territoriaux) qui peuvent intéresser le mouvement sportif associatif, en accompagnant les acteurs du sport à formuler et porter des projets écoresponsables au sein de ces dispositifs,
- » Le **déploiement d'une observation nationale** pour suivre l'évolution des métiers et compétences liés à la TEE dans le sport, en lien avec les fédérations et collectivités, voire avec la mise en place d'un tableau de bord national pour mesurer les progrès des fédérations et clubs sur la TEE, en visant une convergence des travaux et dynamiques (cf. l'attention sur la suite de l'EDEC)

+ VOLET 5 // Pour aller plus loin : Adapter les métiers sur le long terme

- » La conduite de **travaux de prospection** pour anticiper les nécessaires adaptations à plus long terme des métiers du sport au changement climatique en tenant compte notamment des enjeux suivants :
 - + Saisonnalité des pratiques,
 - + Nécessaire multi-disciplinarité des éducateurs,
 - + Connaissances et capacités à adapter les pratiques sportives face aux enjeux climatiques,
 - + Disparition de certains métiers,
 - + Construction de dispositifs passerelles pour les métiers menacés,
 - + Etc.
- » Un développement de **guides techniques pour la résilience climatique des équipements et des matériels sportifs**, en lien avec les fabricants, les collectivités et architectes, et avec une plateforme numérique de ressources
- » Une expérimentation de **droits et bonus à la reconversion écologique dans le sport** (parcours de transition professionnelle encouragé vers Sport – TEE)
- » Un soutien de **travaux de recherche et de projets de recherche appliquée** pour développer de nouveaux outils, matériaux (connaissances, informations) et dispositifs pédagogiques liés à la TEE, ainsi que sur les freins aux changements et l'évaluation des approches expérimentales, ou encore sur la triple comptabilité pour valoriser le rôle social et l'impact environnemental des clubs.

+ Après l'EDEC, quelle mise en œuvre du plan d'action ?

Une piste d'organisation pour continuer les travaux et le bon fonctionnement du plan

» Constituer une instance nationale de pilotage Compétences - emploi sportif associatif & transition écologique pour structurer un cadre national de gouvernance

- + L'instance pourra gagner à s'engager **sous la forme d'un groupe de travail à dimension informelle**, pour assurer son opérationnalité (vs. sa représentativité) tout en veillant à réunir autour de la table les institutions, organisations et acteurs investis et / ou nécessaires à la bonne conduite des travaux, échanges et réflexions (ministère des Sports, ministère de la Transition écologique, mouvement sportif, branche du sport, ADEME, UDES, OPCO AFDAS,...). Un équilibre entre les activités indoor / outdoor et une représentativité diversifiée des acteurs pourra constituer un point d'intérêt.
- + L'instance gagnera à **organiser un dialogue régulier** avec les territoires pour valoriser les retours d'expériences et capitaliser sur les projets pilotes.
- + L'instance devra tout particulièrement veiller à :
 - **Assurer la convergence et suivre les travaux engagés** sur l'évolution des métiers et compétences du secteur et leur anticipation, en synergie avec les autres initiatives en cours (projet Life BiodivFrance "Sports & Biodiversité" porté par PRNSN, CREPS AURA et ENVSN, le projet ECO STAPS, le projet de plateforme héritée de Paris 2024)
 - **S'articuler avec la stratégie du PNACC Sport** et contribuer à ses objectifs (formation des formateurs en cours de lancement)
 - **Intégrer pleinement le sport dans les stratégies et dispositifs nationaux de transition écologique**, qu'ils concernent le sport ou des entrées dans lesquelles le sport a une place (PNACC Sport, ADEME AMI innovation sociale et territoriale, ADEME TES, France Nation Verte, etc.)
 - Encourager l'émergence de **Projets Sportifs Locaux « écoresponsables »**, c'est à dire qui prennent en compte les enjeux de la TEE
 - **Veiller à faire le lien avec les évolutions des autres filières et branche** sur la TEE en matière d'emplois et compétences (par exemple, un lien à faire à court terme avec le travail de l'AFDAS sur le plein-air –toute filière confondue)
- + Elle pourra s'appuyer sur des niveaux de coopération / de coordination intermédiaires, par exemple entre OPCO (avec un rôle de facilitateur pour l'UDES ou l'AFDAS par exemple), ou via une coordination inter-fédérale autour de la Transition écologique.



7 Annexes

- > *Liste des entretiens*
- > *Liste des mots clés utilisés pour la cartographie de l'offre de formation*
- > *Analyses des fiches métiers*



7

Annexes

7.1 Liste des entretiens

+ Liste indicative des près de 40 entretiens conduits et contributions

» Entretiens & contributions de cadrage

- + HEXOPEE
- + COSMOS
- + UFOLEP
- + France Outdoor
- + Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN)
- + Ministère des sports
- + Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN)
- + Office Français de la Biodiversité (OFB)
- + Fédération Française de Tennis (FFT)
- + Fédération Française Hand-Ball (FFHB)
- + Fédération Française Sports pour tous

» Les entretiens d'approfondissement avec des répondants (structures, fédérations, ligues, comités...) et avec des acteurs de la formation

- + Club de Tennis de Table Pibracais
- + Club de Handball Questembert (HBCRK)
- + Club de Canoë-Kayak de Meaux
- + Club de Canoë-kayak des Meulières
- + Club de Canoë-Kayak d'Auray (CKC Auray)
- + Club de Canoë-Kayak de Clairvaux

- + Société Nautique de Pont-à-Mousson
- + Pôle Performance sociale au sein de la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO)
- + Comité Régional PACA de la Fédération Française de Randonnée
- + Comité Régional Occitanie de la Fédération Sport pour Tous
- + Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération Française de cyclisme
- + Comité Départemental de Voile du Morbihan
- + Comité Territorial Montagne et Escalade de la Nièvre
- + CROS Normandie
- + Fédération Française de Spéléologie
- + Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
- + Club Alpin Français
- + UCPA – Pôle transition écologique
- + Union Nationale Sportive Léo Lagrange
- + Institut Emploi Formation du Football
- + Faculté des Sports et de l'Education Physique - Université d'Artois
- + Conférence des Directeurs et Directrices en STAPS (C3D STAPS)
- + France Compétences – Direction Observation et Evaluation

7

Annexes

7.2 Liste des mots clés utilisés pour la cartographie de l'offre de formation

+ Les mots clés utilisés par l'analyse des certifications

» Énergie et climat

- + Transition énergétique
- + Energies renouvelables
- + Efficacité énergétique
- + Sobriété énergétique
- + Décarbonation
- + Ecosystème

» Ressources et économie circulaire

- + Economie circulaire
- + Recyclage
- + Réemploi
- + Valorisation des déchets
- + Eco-conception

» Biodiversité et environnement

- + Biodiversité
- + Protection de l'environnement
- + Gestion durable
- + Adaptation climatique
- + Résilience

» Mobilité et aménagement durable

- + Mobilité durable
- + Transport décarboné
- + Urbanisme durable

» Pratiques transversales et gouvernance

- + Responsabilité sociale / sociétale (RSE)
- + Responsabilité environnementale
- + Développement durable
- + Transition écologique



7

Annexes

7.3 Analyses des fiches métiers

+ Traitement de la fiche Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature (1/3)

Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 30 à 35 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche présente plusieurs éléments directement en lien avec la nature et l'environnement, ce qui confère une présence implicite et parfois explicite de la TEE :

- + Mention récurrente des **milieux naturels extérieurs** comme cadre d'activité (montagne, rivière, littoral, etc.) ;
- + Référence explicite à la **sécurité des pratiquants et à la prévention des risques liés à l'environnement naturel** (aléas climatiques, risques physiques) ;
- + Missions incluant la **promotion du territoire et la transmission de connaissances sur la biodiversité et le patrimoine naturel**.

Cependant, **aucune mention directe de la transition écologique** ou du développement durable n'apparaît dans les termes employés. Si la dimension environnementale est essentiellement sous-entendue, elle est traitée et caractérisée notamment via **la gestion des risques naturels, l'adaptation aux publics et la médiation autour des usages**.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<p>PréSENTES via les mentions : prise en compte des conditions météorologiques et des aléas naturels, transmission de connaissances sur l'environnement et la biodiversité, mise en œuvre de mesures de sécurité et de prévention des accidents en milieu naturel, entretien de matériel et adaptation des activités selon la saison et la disponibilité des ressources naturelles.</p> <p>Absence d'éléments explicites sur : réduction des impacts écologiques des pratiques sportives, choix d'équipements écoresponsables ou gestion durable des sites, gestion ou suivi des déchets et de l'empreinte environnementale.</p>	<p>PréSENTES, quoique <u>sans référence explicite à la TEE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation et sensibilisation des publics (éducation à la nature possible mais non formulée) ; Relation aux acteurs locaux (tourisme, associations, collectivités) pour développer l'activité ; • Organisation logistique, pouvant inclure la mobilité des publics et la planification durable, mais cela reste non formulé en termes environnementaux. 	<p>Présence implicite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Posture exemplaire en matière de sécurité et respect des milieux naturels (sous-entendu par la fonction d'encadrement) ; • Capacité d'adaptation face aux aléas météorologiques et aux conditions changeantes <p>Absence d'éléments explicites sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exemplarité écologique ou l'engagement personnel en faveur de la transition écologique ; • La sensibilisation active des publics aux éco-gestes ou au respect de la nature.

+ Traitement de la fiche Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Implicite	Sécurité et gestion du matériel intégrant indirectement la réduction des risques, mais pas de stratégie explicite de réduction des impacts environnementaux
Adaptation	Fortement présent	Adaptation aux conditions climatiques, organisation des activités selon les aléas (saisons, météo)
Exemplarité	Faible	Comportements attendus de respect du milieu naturel, mais sans formalisation pédagogique
Éco-conception	Absent	Aucun élément sur la conception durable des activités, équipements ou événements
Résilience	Implicite	Ajustement des activités face aux perturbations (météo, saisonnalité)
Réglementation / conformité	Faible	Obligations liées à la sécurité, mais pas de cadre environnemental explicite
Engagement territorial	Présent	Coopération avec acteurs locaux (tourisme, associations), mais orientée vers l'offre sportive, pas la transition écologique

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche « Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature » se distingue par une forte proximité avec l'environnement naturel, mais la TEE n'est jamais nommée explicitement.

- + Points positifs : 1) Activité exercée en milieu naturel, créant un contexte propice à l'éducation et à la sensibilisation & 2) Adaptation des pratiques aux conditions météorologiques et à la sécurité, déjà présentes dans le cœur de métier.
- + Manques : 1) Absence d'intégration formelle des enjeux de réduction d'impact écologique, d'éco-conception ou de sensibilisation explicite des publics & 2) Pas de cadre réglementaire environnemental identifié au-delà de la sécurité des pratiquants.

La fiche pourrait évoluer pour renforcer son rôle dans la transition écologique en intégrant des compétences éducatives, préventives et organisationnelles liées à la TEE.

+ Traitement de la fiche Moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec le code **ROME G1204 – Éducation en activités sportives**, voici des compétences à intégrer ou à renforcer dans les référentiels.

Compétences techniques à intégrer	Compétences transversales à intégrer	Compétences comportementales à intégrer
<ul style="list-style-type: none"> → Prendre en compte les impacts écologiques des activités sportives en milieu naturel. Ex. : <i>Adapter le choix des sites, itinéraires et équipements pour limiter la dégradation des milieux et la consommation de ressources.</i> → Assurer l'entretien écologique du matériel et la gestion durable des ressources. Ex. : <i>Réparer et prolonger la durée de vie du matériel, utiliser des produits non polluants pour l'entretien.</i> → Maîtriser les techniques pour limiter son impact sur l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> → Travailler en partenariat avec des acteurs territoriaux engagés dans la protection de la nature. Ex. : <i>Collaborer avec des associations environnementales, collectivités ou parcs naturels pour la gestion partagée des sites.</i> → Intégrer la sobriété logistique dans l'organisation des déplacements et des événements. Ex. : <i>Favoriser le covoiturage ou les mobilités douces pour les trajets liés aux activités.</i> → Identifier les enjeux environnementaux sur mon territoire et les acteurs territoriaux. 	<ul style="list-style-type: none"> → Savoir faire vivre une expérience de nature positive avec une activité sportive → Réagir de manière responsable face à des comportements ou situations à risque environnemental. Ex. : <i>Signaler ou corriger un comportement nuisible pour l'environnement (lancer de déchets, dérangement de la faune...).</i> → Développer une réflexion continue sur l'impact écologique des activités sportives en milieu naturel. Ex. : <i>Évaluer chaque saison les effets de l'activité sur les milieux naturels et ajuster les pratiques.</i>

+ Traitement de la fiche Moniteur d'activités physiques adaptées / Éducateur sport-santé (1/3)

Moniteur d'activités physiques adaptées / Éducateur sport-santé

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 36 à 41 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche métier fait apparaître des liens implicites avec la TEE, mais sans mention explicite du terme « transition écologique ». Quelques éléments permettent cependant de rattacher le métier à la TEE :

- + Forte dimension de prévention sanitaire et de bien-être, en lien avec l'adaptation des pratiques physiques aux besoins de santé des publics ;
- + Référence à l'adaptation des contenus aux pathologies et limitations physiques, ce qui peut être élargi aux effets du changement climatique (ex. : canicule, pollution, qualité de l'air) ;
- + Activité exercée dans des lieux variés, y compris établissements de santé, pouvant intégrer des enjeux d'organisation durable et de gestion des ressources.

Cependant, aucune mention directe de réduction des impacts environnementaux, d'éco-conception ou d'engagement écologique n'apparaît dans le texte.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<ul style="list-style-type: none"> • Présentes et explicites autour de la santé et de la sécurité ; • Absence d'éléments liés directement à la TEE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déjà présentes autour de la relation de confiance avec les pratiquants et la coordination avec l'équipe médicale ou sociale ; • Non mobilisées sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux ou la coopération avec des acteurs de la transition écologique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Posture d'écoute, d'empathie et de respect du public très forte, mais sans dimension écologique explicite ; • Pas de mention de l'exemplarité environnementale, ni d'une réflexion sur l'impact écologique de la pratique.

+ Traitement de la fiche Moniteur d'activités physiques adaptées / Éducateur sport-santé (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Aucun contenu lié à la réduction des impacts environnementaux
Adaptation	Implicite	Adaptation des activités à l'état de santé et au confort des pratiquants, pouvant être élargie à l'adaptation aux conditions climatiques (canicule, pollution, qualité de l'air)
Exemplarité	Absent	Posture responsable vis-à-vis des publics, mais sans lien explicite avec la transition écologique
Éco-conception	Absent	Pas de référence à la conception durable d'activités
Résilience	Implicite	Capacité à maintenir la pratique malgré les contraintes sanitaires ou climatiques, mais non formulée
Réglementation / conformité	Faible	Conformité sanitaire forte, mais pas environnementale
Engagement territorial	Absent	Pas de mention de partenariat avec des acteurs environnementaux ou locaux

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche « Moniteur d'activités physiques adaptées / Éducateur sport-santé » présente un métier centré sur la santé et le bien-être des pratiquants, avec un haut niveau d'adaptation et de personnalisation des séances :

- + Lien indirect avec la TEE : La santé publique est fortement dépendante de la qualité de l'environnement (air, chaleur, pollution) et des effets du changement climatique. Cependant, la fiche n'évoque pas cette relation et reste cantonnée aux enjeux sanitaires immédiats.
- + Manques identifiés : Pas de mention de la réduction des impacts écologiques ou de la gestion durable des ressources ; pas de rôle éducatif vis-à-vis des pratiquants pour les sensibiliser à l'environnement ; pas de coordination prévue avec des structures engagées dans la transition écologique.

Le métier pourrait devenir un vecteur clé d'éducation et de prévention en intégrant la TEE, notamment via la sensibilisation des publics vulnérables au lien entre la santé et l'environnement.

+ Traitement de la fiche Moniteur d'activités physiques adaptées / Éducateur sport-santé (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec le code ROME G1204 – Éducation en activités sportives, les recommandations ci-dessous visent à enrichir le référentiel métier.

<i>Compétences techniques à intégrer</i>	<i>Compétences transversales à intégrer</i>	<i>Compétences comportementales à intégrer</i>
<ul style="list-style-type: none"> •→ Adapter les séances en fonction des conditions climatiques et environnementales. Ex. : <i>Réorganiser les horaires et contenus pour protéger les pratiquants des risques liés à la chaleur, à la pollution ou à la qualité de l'air</i> •→ Mettre en place des protocoles de prévention sanitaire intégrant les facteurs environnementaux. Ex. : <i>Appliquer des consignes spécifiques lors de vagues de chaleur (hydratation, pauses, équipements adaptés)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Sensibiliser les publics aux liens entre santé et environnement. Ex. : <i>Expliquer comment la qualité de l'air, la chaleur ou le cadre naturel influencent la santé et encourager des comportements responsables.</i> •→ Collaborer avec des acteurs territoriaux de la santé et de l'environnement. Ex. : <i>Développer des partenariats avec des associations ou collectivités pour promouvoir des activités sportives adaptées et écologiquement responsables.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Adopter une posture exemplaire de respect de l'environnement dans sa pratique professionnelle. Ex. : <i>Montrer l'exemple en utilisant des éco-gestes et en veillant à la sobriété matérielle et énergétique.</i> •→ Valoriser le lien entre bien-être et durabilité des modes de vie. Ex. : <i>Promouvoir des comportements qui soutiennent à la fois la santé et la préservation de l'environnement (mobilité active, activités de plein air respectueuses).</i>

+ Traitement de la fiche Animateur de loisirs sportifs (1/3)

Animateur de loisirs sportifs

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 54 à 59 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche ne mentionne aucune référence explicite à la transition écologique ou au développement durable. Toutefois, quelques éléments implicites peuvent être reliés à la TEE par interprétation :

- + L'animateur encadre des activités sportives variées, parfois en extérieur, ce qui suppose une adaptation au milieu naturel et aux conditions météorologiques, sans que cela soit présenté sous l'angle environnemental.
- + L'activité implique souvent la gestion de publics jeunes ou non-initiés, offrant une opportunité d'éducation et de sensibilisation, mais sans mention d'éco-gestes ou de comportements responsables.
- + La fiche aborde la sécurité et la protection des pratiquants, sans lien avec la réduction de l'impact écologique ou la gestion durable des ressources.

Avec une formalisation faible (la TEE est absente en tant que thématique propre), la fiche présente cependant un potentiel important de développement, notamment via le rôle éducatif et la proximité avec les publics.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<ul style="list-style-type: none"> •Présentes uniquement autour de la préparation et animation d'activités sportives, avec la sécurité comme priorité ; •Aucune mention d'intégration de gestes écoresponsables ou de réduction des impacts environnementaux ; •Absence d'adaptation climatique formalisée, bien que certaines pratiques nécessitent déjà une prise en compte implicite des conditions météo ou saisonnières. 	<ul style="list-style-type: none"> •L'animateur a un rôle d'animation et de communication avec les publics, propice à la sensibilisation à l'environnement, mais cela reste totalement implicite ; •Aucune mention de partenariats avec des acteurs environnementaux ou de l'intégration des enjeux écologiques dans l'organisation logistique des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> •Une posture éducative et sécuritaire est attendue, mais aucune référence à l'exemplarité écologique ou à une réflexion sur l'impact environnemental des activités.

+ Traitement de la fiche Animateur de loisirs sportifs (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Aucune compétence en lien avec la réduction des impacts environnementaux
Adaptation	Implicite	Aucune formulation directe
Exemplarité	Absent	Rôle éducatif sans lien explicite avec les comportements écologiques
Éco-conception	Absent	Aucun contenu sur la conception durable d'événements ou d'activités
Résilience	Absent	Pas de mention d'anticipation ou de gestion des aléas environnementaux
Réglementation / conformité	Absent	La réglementation abordée est uniquement sécuritaire, pas environnementale
Engagement territorial	Absent	Aucun lien à des dynamiques collectives ou partenariales autour de la TEE

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche « Animateur de loisirs sportifs » n'intègre pas la TEE dans son référentiel actuel. L'animateur, de par son rôle auprès de publics variés, notamment les jeunes, a un potentiel éducatif fort pour transmettre des valeurs environnementales, aujourd'hui inexploitées. Sans doute trois marges d'évolutions prioritaires :

- + Intégrer des compétences liées aux éco-gestes et à la réduction des impacts lors des activités sportives ;
- + Développer la sensibilisation des publics à l'environnement et au respect des lieux de pratique ;
- + Introduire une logique d'organisation durable des activités (mobilités douces, sobriété matérielle).

+ Traitement de la fiche Animateur de loisirs sportifs (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations.

<i>Compétences techniques à intégrer</i>	<i>Compétences transversales à intégrer</i>	<i>Compétences comportementales à intégrer</i>
<ul style="list-style-type: none"> •→ Intégrer des gestes écoresponsables dans les activités de loisirs sportifs. Ex. : <i>Limiter la consommation de ressources (eau, énergie, matériel), réduire les déchets générés lors des séances.</i> •→ Adapter les activités aux conditions climatiques et environnementales. Ex. : <i>Ajuster les horaires et la nature des activités en cas de forte chaleur ou d'intempéries pour garantir la sécurité et réduire l'impact écologique.</i> •→ Assurer la préservation des lieux de pratique. Ex. : <i>Contribuer à la propreté et à la protection des espaces naturels ou urbains utilisés (ramassage de déchets, signalement des dégradations).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Sensibiliser les publics aux comportements responsables dans la pratique sportive. Ex. : <i>Expliquer les gestes simples pour respecter la nature et le matériel lors des séances ou événements.</i> •→ Collaborer avec des acteurs territoriaux engagés dans la protection de l'environnement. Ex. : <i>Participer à des projets communs avec des associations locales ou collectivités (actions de nettoyage, gestion de sites).</i> •→ Intégrer la sobriété et la durabilité dans l'organisation des activités. Ex. : <i>Promouvoir les mobilités douces ou partagées pour les déplacements liés aux activités.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Adopter une posture exemplaire en matière d'écologie. Ex. : <i>Montrer l'exemple en appliquant soi-même les gestes responsables et en veillant au respect des lieux par le groupe.</i>

+ Traitement de la fiche Animateur socio-sportif (1/3)

Animateur socio-sportif

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 60 à 65 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche métier ne contient aucune référence explicite à la transition écologique ou au développement durable. Quelques éléments peuvent toutefois être reliés de manière implicite à la TEE :

- + L'animateur agissant dans des quartiers, structures associatives ou collectivités, souvent au sein de projets collectifs ou partenariaux, ce rôle de **médiation et d'éducation** offre un cadre favorable pour la **sensibilisation des publics** aux enjeux écologiques ;
- + Le métier implique la gestion de publics vulnérables ou fragiles, exposés aux conséquences sociales du changement climatique (santé, accès à des lieux adaptés, risques liés à la chaleur, etc.).

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<ul style="list-style-type: none"> •Axées sur l'encadrement et la sécurisation d'activités physiques et sportives, ainsi que l'accompagnement socio-éducatif des publics ; •Aucun contenu lié à : la réduction des impacts environnementaux des activités, l'intégration de critères écologiques dans la gestion des sites ou du matériel, l'adaptation explicite aux risques climatiques ou sanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> •Rôle éducatif et d'animation collective très développé, mais limité à la cohésion sociale et à la citoyenneté, sans intégrer la dimension écologique ; •Coopération avec acteurs sociaux et institutionnels, pouvant être élargie à des partenaires environnementaux, mais non évoquée dans la fiche actuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> •L'accompagnement des publics suppose déjà une posture d'exemplarité et de respect, mais celle-ci reste centrée sur la sécurité et la cohésion sociale, sans référence à l'impact écologique ou à des comportements écoresponsables.

+ Traitement de la fiche Animateur socio-sportif (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Aucun objectif de réduction des impacts environnementaux
Adaptation	Implicithe	Adaptation des séances en lien avec des publics vulnérables
Exemplarité	Absent	Le rôle éducatif n'inclut pas la promotion des comportements écologiques
Éco-conception	Absent	Aucune démarche de conception durable d'activités ou d'événements
Résilience	Implicithe	Capacité potentielle à maintenir l'activité malgré des crises sociales ou climatiques, mais non formalisée
Réglementation / conformité	Absent	Réglementation abordée uniquement sous l'angle de la sécurité et du droit du sport
Engagement territorial	Implicithe	Lien avec les collectivités et associations locales, mais pas orienté vers la transition écologique

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche «Animateur socio-sportif» est fortement ancré dans le champ social, centré sur l'inclusion, la cohésion et la prévention des violences. La TEE est complètement absente du référentiel actuel. Pourtant, l'animateur socio-sportif dispose de leviers d'action importants, notamment : sa proximité avec des publics jeunes ou fragiles pour diffuser des messages éducatifs sur l'environnement et les comportements responsables, ainsi que sa présence dans des projets collectifs, qui peut être élargie à des dynamiques territoriales de transition écologique. Sans doute trois marges d'évolution prioritaires :

- + Intégrer la TEE dans les projets socio-sportifs en lien avec la santé, l'accès aux espaces naturels et la citoyenneté ;
- + Développer un rôle de médiation entre les pratiquants et les autres usagers ou acteurs locaux autour des enjeux environnementaux ;
- + Préparer les publics vulnérables à faire face aux effets du changement climatique (sécurité, santé).

+ Traitement de la fiche Animateur socio-sportif (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec le code ROME G1204 – Éducation en activités sportives et K1206 – Intervention socioculturelle, les recommandations ci-dessous visent à enrichir la fiche métier.

<i>Compétences techniques à intégrer</i>	<i>Compétences transversales à intégrer</i>	<i>Compétences comportementales à intégrer</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les activités aux conditions climatiques et à la santé des publics. Ex. : <i>Ajuster la durée et l'intensité des séances pour protéger les pratiquants en période de forte chaleur ou de pollution, en appliquant des consignes sanitaires préventives.</i> •→ Mettre en œuvre des pratiques réduisant l'impact environnemental dans les espaces publics. Ex. : <i>Gérer les déchets générés lors des activités, utiliser du matériel durable et sensibiliser à l'usage raisonné des ressources (eau, énergie).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les publics à la citoyenneté écologique. Ex. : <i>Intégrer des messages sur la protection de l'environnement et les éco-gestes dans les animations socio-sportives, en particulier avec les jeunes.</i> •→ Construire des projets socio-sportifs intégrant la transition écologique. Ex. : <i>Co-développer avec des associations locales des événements écoresponsables combinant sport, santé et sensibilisation à la nature.</i> •→ Coopérer avec des acteurs territoriaux engagés dans la TEE. Ex. : <i>Participer à des dispositifs territoriaux sur la résilience climatique ou la santé environnementale.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Posture d'exemplarité écologique. Ex. : <i>Montrer par sa pratique personnelle l'adoption des gestes responsables et incarner un modèle pour les publics accompagnés.</i> •→ Accompagnement des publics dans la gestion de l'éco-anxiété. Ex. : <i>Écouter et soutenir les pratiquants confrontés à des inquiétudes liées au climat, en particulier les jeunes, et valoriser l'action collective comme levier de résilience.</i> •→ Réflexivité sur l'impact environnemental des projets socio-sportifs. Ex. : <i>Évaluer l'organisation des activités et ajuster les choix logistiques ou pédagogiques pour réduire l'empreinte écologique.</i>

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande (1/3)

Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 100 à 105 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche métier ne mentionne aucune référence explicite à la transition écologique ou au développement durable. Toutefois, le périmètre du poste couvre plusieurs domaines où la TEE peut être intégrée :

- + Pilotage stratégique et organisationnel de la structure, incluant la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- + Supervision d'événements, d'activités et de partenariats, avec un impact direct sur l'empreinte écologique (déplacements, infrastructures, consommations) ;
- + Capacité à travailler en réseau avec des partenaires institutionnels et territoriaux, qui pourraient être élargis aux acteurs de la transition écologique.

La TEE est absente dans la formulation actuelle, mais le poste a un potentiel d'influence majeur pour inscrire la structure dans une démarche durable, notamment à travers les choix stratégiques et la mobilisation des équipes.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<ul style="list-style-type: none"> • Fortes sur la gestion, l'administration et la réglementation du sport, mais sans référence environnementale • Manque d'intégration de compétences liées à : la gestion durable des infrastructures et des ressources (énergie, eau, déchets), l'intégration de critères environnementaux dans les achats et la logistique et l'adaptation aux risques climatiques et aux crises écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et animation d'équipes présentes, mais centrées sur la performance économique et sportive; • Aucune mention de stratégie RSE ou développement durable, decoopération avec des acteurs de la TEE (collectivités, associations environnementales, filières ESS), ou encore d'intégration de la sobriété dans la gouvernance et les choix organisationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership et exemplarité attendus dans la gestion des équipes et des projets, mais sans dimension écologique ; • Pas de référence à la posture de dirigeant responsable vis-à-vis de l'environnement ou à la réflexion sur l'impact global de la structure

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Pas de démarche pour réduire l'impact écologique des infrastructures ou activités
Adaptation	Implicite	Capacité potentielle à adapter l'organisation aux crises climatiques ou sanitaires, mais non formalisée
Exemplarité	Absent	Pas de référence au rôle modèle du dirigeant dans les comportements environnementaux
Éco-conception	Absent	Aucun critère écologique pour la conception d'événements ou d'offres sportives
Résilience	Implicite	Gestion de crise abordée de manière générale, sans lien spécifique avec les perturbations climatiques ou écologiques
Réglementation / conformité	Faible	Conformité légale uniquement centrée sur le droit du sport et la sécurité, sans volet environnemental
Engagement territorial	Implicite	Lien avec collectivités et partenaires présent, mais pas orienté vers la transition écologique

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche « Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande » se situe à un niveau stratégique, avec un fort levier d'action pour intégrer la TEE dans la gouvernance, les politiques d'achat et de maintenance, les événements et partenariats, l'animation des équipes. Aujourd'hui, aucune compétence liée à la TEE n'est formalisée dans le référentiel.

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'une structure sportive associative ou marchande (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec le code ROME G1204 – Éducation en activités sportives et M1205 – Direction administrative et financière, ces recommandations ciblent des compétences à formaliser dans les référentiels.

Compétences techniques à intégrer	Compétences transversales à intégrer	Compétences comportementales à intégrer
<ul style="list-style-type: none"> •→ Piloter la gestion durable des infrastructures et ressources.. Ex. : <i>Mettre en place des plans d'optimisation énergétique et de réduction des déchets pour les installations sportives (suivi des consommations, matériaux durables).</i> •→ Intégrer des critères environnementaux dans la logistique et les achats. Ex. <i>Choisir des fournisseurs et prestataires en fonction de critères durables (labels, circuits courts).</i> •→ Prévenir et gérer les risques liés au changement climatique. Ex. <i>Anticiper les fermetures de sites en cas de canicule ou d'inondation, ajuster la planification des activités aux aléas climatiques.</i> •→ Développer une offre sportive écoresponsable. Ex. <i>Créer des programmes et activités favorisant la mobilité douce et la sobriété matérielle.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Définir une stratégie RSE pour la structure. Ex. : <i>Élaborer un plan de transition écologique intégrant des objectifs mesurables en matière de réduction des impacts et de coopération territoriale.</i> •→ Former et mobiliser les équipes autour de la TEE. Ex. : <i>Mettre en place des sessions de formation interne sur les éco-gestes et la durabilité dans les pratiques quotidiennes.</i> •→ Développer des partenariats territoriaux liés à la transition écologique. Ex. : <i>Coopérer avec des collectivités, associations environnementales et acteurs ESS pour des projets communs (équipements partagés, événements écoresponsables).</i> •→ Intégrer la TEE dans la communication et la valorisation de la structure. Ex. : <i>Promouvoir les actions durables auprès des adhérents, partenaires et financeurs pour renforcer l'image responsable.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Incarner un leadership exemplaire sur les questions environnementales. Ex. : <i>Adopter personnellement les pratiques responsables et les valoriser auprès des équipes et des parties prenantes.</i> •→ Développer une réflexion stratégique sur l'impact écologique global de la structure. Ex. : <i>Réaliser régulièrement un diagnostic de durabilité et intégrer ses résultats dans les décisions stratégiques.</i> •→ Promouvoir la sobriété dans la gouvernance. Ex. : <i>Encourager les pratiques numériques sobres, la limitation des consommations et l'économie circulaire dans le fonctionnement interne.</i>

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager) (1/3)

Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager)

Source : AFDAS - *Cartographie des métiers du sport – Partie 2 : Fiches métiers* (p. 112 à 117 du PDF)

» Niveau de formalisation

La fiche ne contient aucune référence explicite à la transition écologique ou au développement durable. Cependant, ce métier touche à plusieurs dimensions où la TEE est directement pertinente :

- + Gestion des installations sportives, souvent très consommatrices en énergie et en ressources (chauffage, éclairage, eau, matériel, entretien des espaces extérieurs) ;
- + Organisation d'événements sportifs impliquant une logistique lourde, avec des impacts environnementaux importants (mobilités, déchets, infrastructures temporaires) ;
- + Sécurité et accueil du public, domaines où les enjeux climatiques (canicules, inondations, etc.) deviennent critiques.

La TEE est complètement absente dans la formulation actuelle, alors même que ce poste est directement responsable d'activités ayant un fort impact écologique. Le métier représente un levier stratégique pour engager les équipements sportifs dans une démarche de sobriété, d'éco-conception et de résilience.

» Compétences mobilisées

Compétences techniques	Compétences transversales	Compétences comportementales / attitudinales
<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement centrées sur la maintenance, l'accueil du public et la sécurité ; • Aucun élément formalisé sur la gestion durable des ressources (énergie, eau, déchets), l'anticipation des effets du changement climatique (chaleur extrême, événements climatiques) ou encore l'intégration d'innovations vertes (énergies renouvelables, matériaux durables). 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence forte sur la coordination d'équipes et la gestion d'événements, mais uniquement sous l'angle opérationnel ou commercial ; • Absence de stratégie RSE ou plan environnemental pour l'équipement, de coopération avec des acteurs territoriaux liés à la transition écologique (collectivités, associations environnementales, filières ESS) ainsi que de communication responsable sur les pratiques durables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership attendu dans la gestion des équipes et la relation avec les parties prenantes, mais sans référence à l'exemplarité environnementale ou à la sensibilisation des publics et collaborateurs.

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager) (2/3)

» Enjeux TEE concernés

Enjeu TEE	Présence	Commentaire
Atténuation	Absent	Pas de mention de la réduction des impacts écologiques liés à la gestion des infrastructures ou des événements
Adaptation	Implicite	La gestion des risques climatiques pourrait être intégrée dans la sécurité du public et la planification, mais n'est pas formalisée
Exemplarité	Absent	Aucun rôle modèle explicite du directeur dans la promotion de comportements durables
Éco-conception	Absent	L'approche durable dans la conception ou rénovation des équipements sportifs n'est pas abordée
Résilience	Implicite	Capacité à gérer des crises sanitaires ou logistiques présente, mais sans lien avec les perturbations climatiques ou écologiques
Réglementation / conformité	Faible	Suivi des normes de sécurité existant, mais pas de normes environnementales spécifiques
Engagement territorial	Implicite	Coopération possible avec collectivités ou acteurs locaux, mais sans intégration des enjeux TEE

» Conclusions sur la prise en compte de TEE

En résumé. La fiche «Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager) » montre un métier très exposé aux enjeux environnementaux, en raison de la consommation énergétique et matérielle des équipements sportifs, de la logistique des événements accueillis comme de l'adaptation nécessaire aux aléas climatiques. Pourtant, la TEE est totalement absente du référentiel actuel. Parmi les marges d'évolution envisageables : inscrire la durabilité dans la gestion technique et financière des infrastructures, développer une stratégie d'éco-conception pour les événements et la maintenance des installations, anticiper les risques climatiques pour assurer la continuité des services et la sécurité des publics, valoriser le rôle de la structure comme acteur territorial engagé dans la transition écologique...

+ Traitement de la fiche Directeur / responsable d'équipements sportifs (dont stadium manager) (3/3)

» (Suite) Conclusions sur la prise en compte de TEE

Pistes de prise en compte, exemples de recommandations. En alignement avec le code ROME G1204 – Éducation en activités sportives, M1205 – Direction administrative et financière, et I1308 – Management de la maintenance, les recommandations suivantes ciblent la spécificité de ce métier.

Compétences techniques à intégrer	Compétences transversales à intégrer	Compétences comportementales à intégrer
<ul style="list-style-type: none"> •→ Piloter la gestion durable des infrastructures sportives. Ex. : <i>Mettre en place des systèmes de suivi et de réduction des consommations énergétiques et hydriques (éclairage LED, récupération d'eau, isolation thermique des bâtiments).</i> •→ Intégrer des critères d'eco-conception dans la maintenance et la rénovation. Ex. : <i>Choisir des matériaux durables et locaux, prévoir la multifonctionnalité des espaces pour limiter les constructions temporaires</i> •→ Assurer une gestion responsable des déchets et du matériel. Ex. : <i>Déployer un tri sélectif visible, organiser la récupération et le réemploi du matériel sportif et événementiel.</i> •→ Anticiper et gérer les risques climatiques .Ex. : <i>Élaborer des plans d'action pour faire face aux canicules, tempêtes ou inondations, en adaptant l'utilisation des infrastructures et les flux du public.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Élaborer une stratégie RSE pour l'équipement sportif. Ex. : <i>Fixer des objectifs mesurables en matière d'énergie, déchets et empreinte carbone, intégrés au plan stratégique de la structure.</i> •→ Coordonner des événements écoresponsables. Ex. : <i>Mutualiser les transports des spectateurs, utiliser de la vaisselle réutilisable, réduire la logistique à usage unique.</i> •→ Coopérer avec les acteurs territoriaux de la transition écologique. Ex. : <i>Développer des partenariats avec les collectivités locales et associations environnementales pour des projets communs (jardins urbains, sensibilisation des usagers).</i> •→ Communiquer de manière responsable auprès du public. Ex. : <i>Sensibiliser les spectateurs et usagers aux gestes écologiques via la signalétique, les réseaux sociaux et les campagnes de communication.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> •→ Exemplarité dans la gestion écologique des équipements. Ex. : <i>Montrer l'exemple dans les pratiques quotidiennes (sobriété énergétique, déplacements doux) et incarner la démarche auprès des équipes et du public.</i> •→ Réflexivité stratégique sur l'impact environnemental. Ex. : <i>Évaluer régulièrement l'empreinte écologique de l'équipement et ajuster les choix de gouvernance en conséquence.</i> •→ Promotion de la sobriété dans la gouvernance. Ex. : <i>Limiter le gaspillage dans les processus internes et encourager la réutilisation ou la mutualisation des ressources.</i>



8

En résumé

L'étude met en évidence **une prise de conscience croissante des enjeux de transition écologique au sein du sport associatif** (72 % des structures du sport associatif considèrent la TEE comme un enjeu important), mais encore **hétérogène selon les disciplines et les territoires**. Près d'un tiers des structures interrogées ne considèrent pas la transition écologique comme un enjeu majeur pour elles, ce qui traduit la persistance d'un besoin d'acculturation et de sensibilisation. À l'inverse, deux tiers reconnaissent cet enjeu et ont amorcé des actions, qu'il s'agisse d'actions concrètes ou d'une intégration dans leur stratégie. Cette mobilisation est plus forte dans le sport que dans d'autres secteurs associatifs, mais elle reste inégale : **les disciplines outdoor, directement confrontées aux effets du changement climatique, apparaissent beaucoup plus avancées que les disciplines indoor.**

Les préoccupations les plus partagées portent aujourd'hui sur la gestion des déchets, la sobriété énergétique et, pour les structures les plus sensibilisées, sur la mobilité durable et la préservation des milieux naturels / la protection de la biodiversité.

- + **67 % des structures se disent déjà impactées par la transition écologique**, notamment par la réduction des temps de pratique, la complexification de l'organisation des séances ou la modification des comportements des pratiquants.
- + En revanche, moins de la moitié se considèrent impactantes (positivement ou négativement), ce qui traduit **une perception encore limitée de leurs propres effets sur l'environnement**. Parmi celles qui se reconnaissent un impact négatif, les déplacements et la consommation énergétique des équipements sont les premiers facteurs cités.

Cette configuration dessine **une position globalement réactive plutôt qu'anticipatrice**. Les organisations adaptent leurs pratiques face aux contraintes immédiates plutôt que de se projeter dans des stratégies de transformation à long terme. Les différences entre disciplines sont particulièrement marquées, confirmant que la proximité avec la nature est un puissant facteur de sensibilisation et d'action.

Du point de vue des fonctions / activités, la transition écologique affecte en premier lieu :

- + L'organisation d'événements et la logistique,
- + La gestion et la maintenance des équipements,
- + La planification des calendriers,
- + Ainsi que le développement stratégique et associatif.

L'encadrement sportif, bien que moins directement perçu comme impacté à ce stade, est identifié comme un levier clé pour accompagner l'évolution des pratiques et la sensibilisation des publics. Les encadrants sont en première ligne : à la fois porteurs de messages, gestionnaires d'attentes croissantes des pratiquants, et confrontés aux effets concrets du changement climatique. Leur rôle est appelé à s'élargir considérablement. 56 % des répondants jugent indispensable de renforcer les compétences environnementales des encadrants.

Pour autant, les acteurs interrogés peinent à identifier précisément de nouveaux métiers dédiés à la transition écologique. **Les évolutions passent surtout par un verdissement des métiers existants**, avec quatre familles de compétences clés à renforcer :

- + **Techniques et organisationnelles**, notamment liées à la compréhension des écosystèmes, au choix et à la gestion de matériel durable, à l'évaluation des impacts... ;
- + **Transversales**, en particulier la coopération avec d'autres acteurs à l'échelle du terrain / territoires, dans la communication responsable et la mobilisation et la pédagogie ;
- + **Comportementales voire adaptatives**, en lien avec la posture / la relation aux publics, et pour permettre aux professionnels d'auto-piloter le changement, en s'ajustant aux spécificités locales et aux évolutions rapides des contextes.

● Aujourd'hui, la dynamique dominante est celle d'**une intégration progressive des enjeux environnementaux dans les pratiques et les métiers existants**, plutôt que la création de fonctions entièrement spécialisées, en tous les cas au niveau de la « masse » des emplois. À moyen terme, une structuration plus forte au niveau des têtes de réseau pourrait cependant favoriser l'émergence de postes dédiés.

L'étude confirme qu'il ne s'agit pas, à ce stade, de créer massivement de nouveaux métiers, mais plutôt de faire évoluer les métiers existants, dans une logique de verdissement. Ce constat est cohérent avec ce qui est observé dans d'autres secteurs ou filières.

L'analyse des fiches métiers existantes montre que **la transition écologique est peu ou pas formalisée dans les référentiels actuels**. Du côté des certifications, l'intégration de la transition écologique reste encore marginale. Elle existe cependant, avec une vraie dynamique de prise en compte, qui se concentre surtout sur certaines voies liées au management ou à l'animation socioculturelle. Ce mouvement devrait s'accélérer, notamment sous l'impulsion du décret du 6 juin 2025 qui demande l'intégration des enjeux de transition écologique et numérique dans les diplômes et certifications.

Cette évolution sera un levier structurant mais questionne des enjeux / défis :

- + La place à donner au sujet : quel volume peut être consacré à la transition écologique dans des formations déjà denses, et avec quels arbitrages (à la place de quoi ?) ?
- + L'angle pédagogique : faut-il traiter le sujet comme un module dédié, ce qui assure de le traiter et permet de l'évaluer, au risque de l'isoler, ou l'intégrer dans l'ensemble des enseignements, au risque qu'il soit abordé de manière inégale et peu évaluable ?
- + Le choix des intervenants : la montée en expertise est progressive, avec encore peu de ressources universitaires ou professionnelles pleinement spécialisées.
- + Les ressources disponibles, qui peuvent exister, mais sont peu ou pas spécifiés sur l'entrée sportive et encore moins sur un volet disciplinaire et / ou territorial.

Enfin, la formation apparaît comme un levier essentiel mais encore sous-mobilisé :

- + Au **tiers de structures qui expriment déjà des besoins de formation** (sensibilisation générale, intégration dans l'encadrement, réduction des impacts) s'ajoute mécaniquement les 2/3 qui n'identifient pas de besoin ou ne sont pas en situation / capacité de les identifier / exprimer ;
- + Sachant que **plus de la moitié des structures disent ne pas se sentir prêtes à intégrer pleinement la transition écologique** dans leurs activités, faute de moyens, de temps ou de ressources adaptées ;

Ces résultats confirment l'**importance d'un « chemin » différencié, tenant compte de la diversité des disciplines, des territoires et du niveau de maturité des structures** (dans une logique de contexte de pratiques ?), dans une accroche à travailler à différentes échelles, depuis les têtes de réseaux jusqu'aux réseaux territoriaux et avec les acteurs environnementaux.



LYON • PARIS • BORDEAUX